

LE MONDE LIBERTAIRE



3€
ISSN 0026-9433

« Il paraît que la crise rend les riches plus riches et les pauvres plus pauvres. Je ne vois pas en quoi c'est une crise. Depuis que je suis petit, c'est comme ça. »
Coluche

hors-série N° 35
du 10 juillet au 3 septembre 2008

hebdomadaire de la Fédération anarchiste, adhérente à l'Internationale des fédérations anarchistes

LEUR
SALE
AIR

EST
NOTRE
MISERE



Sommaire

La Fédération anarchiste

La Fédération anarchiste est un groupement de militants politiques organisé sur le principe du libre fédéralisme (c'est-à-dire la libre association) garantissant aux groupes et aux individus qui la composent la plus grande autonomie afin de permettre le pluralisme des idées et des actions, dans le cadre d'un pacte associatif que nous appelons nos « principes de base » (disponibles sur demande). C'est notre outil de lutte qui doit être fonctionnel et rationnel. Nous rejetons en effet tout fétichisme d'organisation.

Pas de hiérarchie, donc pas de chefs chez nous! C'est à tous les militants et militantes qu'il appartient de faire progresser leur organisation. Nous ne reconnaissons pas la division dirigeants/exécutants, la participation effective des militants et militantes aux structures collectives de l'organisation est un principe d'éthique et de solidarité.

Ces structures fédérales sont: le *Monde libertaire* hebdomadaire, Radio libertaire, hier parisienne, aujourd'hui planétaire, et la librairie du Monde libertaire, à Paris également. En dehors de ces œuvres fédérales, les groupes ont aussi des locaux, souvent des librairies, éditent des revues, menant ainsi leur propre activité au niveau local.

Les buts de la FA

Nous sommes pour une révolution radicale et globale, à la fois économique, sociale et politique; pour détruire la société fondée sur la propriété privée ou étatique des moyens de production et de consommation; pour la suppression de toutes les formes d'exploitation, de hiérarchie, d'autorité. Cette phase de destruction est nécessaire et c'est sans doute pour cela que certains ne voient ou ne veulent voir les anarchistes que comme des partisans fanatiques du désordre. Qu'ils regardent autour d'eux et qu'ils nous expliquent comment faire pire!

Les anarchistes sont, au contraire, partisans d'une société organisée d'une manière beaucoup plus rationnelle et logique que la jungle capitaliste ou les dictatures marxistes-léninistes. Il s'agit, dans le cadre d'une société libertaire, non pas de gouverner les hommes mais d'administrer les choses au profit de la collectivité tout entière.

Nous voulons construire une société libre sans classes ni État, sans patrie ni frontières, avec comme objectifs: l'émancipation des individus; l'égalité sociale, économique et politique; la liberté de création; la justice; l'éducation libertaire et permanente; l'organisation sociale sur les bases de la libre fédération des producteurs et des consommateurs (autogestion); la démocratie directe; une économie tournée vers la satisfaction des besoins; l'abolition du salariat; l'écologie; la libre union des individus ou des populations; la liberté d'expression; la libre circulation des individus.

Voilà en quelques lignes un aperçu de ce que veulent construire les militants et militantes de la Fédération anarchiste. Rendre possible l'édification d'un ordre social fondé sur l'entraide, la solidarité, sur le respect absolu de l'intégrité physique et morale de l'individu, voilà l'idéal qui nous anime et que nous souhaitons partager avec le plus grand nombre pour un monde meilleur.

Anarchistes **électoralistes** circonstanciels? par F. Coquet, page 5

Pour une réappropriation de **l'éducation**, par L. Ott, page 7

Langues vernaculaires et langage universel, par P.-V. Berthier, page 11

René Berthier revient sur la récente crise du **Livre parisien**, page 13

Les nanotechnologies: un contrôle total, par N. Potkine, page 16

La Cnil comme allié objectif du flicage vidéo, par D. Forest, page 17

Taser et **bracelet électronique**, par Ras-les-murs, page 19

Le **tag RFID**, le must en technologie de surveillance, par D'jo, page 22

Jeux de plages travestis en normes olympiques, par O. Tarda, page 23

Culture et nationalisme au **Québec**, par P. Sommermeyer, page 25

Des **femmes** d'action et de pensée, par M. Paraire, page 27

« Une chiennerie d'affaire », nouvelle de B. **Traven**, page 29

R. Dadoun nous décortique le peintre **Paolo Uccello**, page 32

Représentativité dans la révolution, par J.-L. Debry, page 34

Les princesses de **Cadaquès**, nouvelle de R. Espinose, page 35

Sébastien Basson, parcours d'un militant, par P. Pelletier, page 39

Les groupes de la **Fédération anarchiste**, page 41

Comme tous les étés, votre *Monde libertaire* hebdo prend un repos mérité. Vous le retrouverez le 4 septembre chez les marchands de journaux les mieux fournis. Comme, hélas, il ne sont pas les plus nombreux, nous vous signalons un petit outil bien pratique, mis en place par les NMPP, notre diffuseur: le site internet www.trouverlapresse.com qui vous indiquera les points de ventes approvisionnés les plus proches de vous. Face au monopole de la presse d'argent et des marchands d'armes, nous avons toujours besoin du soutien de nos lecteurs!

Tarifs

(hors-série inclus) et DOM-TOM

	France	Étranger
3 mois, 13 n ^{os}	○ 20 €	○ 27 €
6 mois, 25 n ^{os}	○ 38 €	○ 46 €
1 an, 45 n ^{os}	○ 61 €	○ 77 €

(en lettres capitales. Règlement à l'ordre de Publico, à joindre au bulletin)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Bulletin d'abonnement

Abonnement de soutien

1 an, 45 n^{os} ○ 76 €

Pour les détenus et chômeurs, 50 % de réduction en France métropolitaine. Les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement bancaire international (IBAN: FR7642559000062100287960215). (BIC: CCOFRRPPXXX)
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière feuille de routage.

En marge du procès de la Rumeur

Flic et rap



Maurice Rajsfus

LE RAP. Comment n'est-il pas arrivé plus tôt dans notre douce France? Pourquoi est-il de bon ton de considérer ce mode d'expression comme un art mineur? Le rap, c'est souvent la colère exprimée contre les passages à tabac, les véritables agressions pouvant provoquer mort d'homme. C'est le refus d'accepter ce comportement injurieux des forces de l'ordre. C'est la parole de l'opprimé refusant le sort qui lui est promis. Le rap, né dans les ghettos noirs des États-Unis, n'est qu'un long cri de révolte, le miroir de la haine ressentie envers les oppresseurs. À sa manière, le rap n'est que l'expression de la rancœur contre le rejet et la marginalisation subis. Le rap, c'est surtout, pour les plus lucides, la ségrégation dénoncée à voix haute, cette aigreur des bons blancs envers les « bronzés ».

Je n'ai plus l'âge, ni la culture, pour m'intéresser de façon cohérente à cet art devenu populaire, au point d'être trop souvent récupéré par les majors compagnies. Pourtant, une certaine forme de rap me fascine. Celui qui

laisse apparaître des formes d'expression brutale pouvant être comparées à ces cris du jeune Rimbaud contre une société qu'il jugeait repoussante. Les strophes désarticulées de certains textes représentent, plus que des constats, de véritables appels à la résistance contre une société qui ne sait qu'exclure. Les autorités ne s'y sont pas trompées. Un groupe comme la Rumeur est l'objet de la vindicte policière depuis six ans et même poursuivi par le ministre de l'Intérieur, devenu président de la République. Cela au prétexte que les forces de l'ordre sont accusées d'avoir tué des jeunes dans nos banlieues.

Réagissant à la volonté répressive visant des jeunes qui se refusent à baisser la tête, Hamé, porte-parole du groupe rap la Rumeur, répondait, politiquement, aux moralistes désireux de museler les voix des quartiers et des cités qualifiés de « sensibles ». Ce refus constituant sans aucun doute une circonstance aggravante. Dans CQFD de juin 2003, Hamé écrivait: « Aux humiliés, l'humilité et la honte.

DDD



Aux puissants, le soin de bâtir des grilles de lecture. À l'exact opposé des manipulations affleure la dure réalité. Et elle a le cuir épais. La réalité est que vivre aujourd'hui dans nos quartiers, c'est avoir plus de chance de vivre des situations d'abandon économique, de fragilité psychologique, de discrimination à l'embauche, de précarité de logement, d'humiliations policières régulières, d'instruction bâclée, d'expériences carcérales, d'absence d'horizon, de repli individualiste cadennassé, de tentation à la débrouille illicite... »

L'auteur des lignes qui précèdent est donc l'objet de poursuites pour avoir osé montrer du doigt la plaie purulente introduite au cœur de la démocratie par une institution policière qui, peu à peu, dicte ses lois, expliquant lourdement que nos libertés ne sont peut-être pas menacées, mais qu'elles doivent être placées sous haute surveillance. Finalement, le monde des banlieues est devenu hostile à une société qui l'ignore, sauf à le réprimer, car les jeunes qui y vivent, ces « racailles », selon la terminologie sarkozienne, ont le sentiment de vivre en assiégés dans ces cités qui ont été construites à des fins d'enfermement physique et moral. Leur revendication est simple: être reconnus, respectés, bien plus qu'intégrés. C'est sans doute trop demander à une société qui ne s'est jamais remise de son passé colonial! Je me suis donc risqué – en intrus – à écrire pour eux un rap dont l'institution policière est la triste vedette. Bien entendu, il n'y a pas de copyright...

La France démocratique
Est une République
Baroque

Nos valeurs éthiques
Ne sont pas bénéfiques
Du toc

Il reste des reliques
Très anémiques
En loques

Toutes ses boutiques
Nous font la nique
Se moquent,

Du peuple famélique
Mélancolique,
En bloc

Une histoire héroïque
Devenue oblique
Fait floc

Un pays très cynique
Assassin de Malik
Débloque

Une issue dramatique
Rarement ludique
Interloque

Ce sont surtout les flics
Très hystériques
Qui sèment la panique
À coups de triques
Phalliques
La vie devient merdique
Malgré les suppliques
Des plus pacifiques
Venus des tropiques
Accrocs de la musique

C'est la mécanique
Tragique
Robotique
De nos flics
Apoplectiques
Rarement lymphatiques
Toujours sataniques
Aux mœurs antiques
Peu angéliques
Toujours épidermiques.

La France est asthmatique
Ses lois sont élastiques
Ses képis diaboliques.
Ce climat dramatique
Permet aux fanatiques,
À tous les flics,
De représenter cette relique
Cahotique
Que l'on nomme République

Nombreuses sont les victimes stoïques
De ces amateurs de l'alambic
Rougeauds, hydriques
Cerveaux microscopiques
Rarement philanthropiques
Toujours prêts à la philippique
À la limite du comique

Ces hommes du néolithique
Antipathiques
Peu ludiques
Rarement poétiques
Insensibles aux suppliques,
Sont énigmatiques
À la limite du juridique,
C'est la force publique!

Les policiers hystériques
Sardoniques
Autistiques
Nourrissent la chronique
Avec leurs victimes pathétiques
Ont horreur des loustics

Ils usent de propos caustiques
Sans connaître la linguistique
Trouvent bien pratique
Des traiter les autres d'inciviques
Pour calmer leurs coliques
Néphrétiques
Et leur rage autocratique

Regard d'aspic
Menottes qui cliquent

Flash-balls qui claquent
Il n'est pas loin le flic

Il décrète, ex nihilo,
Ce qui est bon, ce qui est beau
Peu importent les sanglots
Dus à leur triste boulot

Dans le commissariat opaque
Qui sent la caque
Ce cloaque
Véritable cul-de-sac
Où ces Cosaques
Nous prennent pour des Polaks
Des Moldovaques
Ou même des Kanaks
On reçoit des claques
Surtout si l'on est Black!

Clic-clac
Les menottes claquent
Dans cette baraque
Où la matraque
Résout tous les micmacs
Peu importe que ces maniaques
Ces paranoïaques démoniaques
Sur le sol vous plaquent
Et vous pètent l'os iliaque

Flic-flaque
Ils vous traitent de bique
Et vous arnaquent
Pauvres mécaniques
Tristes foutraques
Têtes de brique
Qui vous attaquent
Vous prennent au colback
Vous considèrent comme des macaques

Ces chabraques
Apprécient le cognac
Et bien plus que l'armagnac
Ils multiplient les couacs
Et vous passent à tabac

Du tac au tac
Ils vous saquent
Triste come-back
Habituel ressac
Des hommes en casaque
Tels des corbacs
Et parfois l'on craque
Car ils nous rendent cardiaques
Au son des pincettes clic-clac
Merci Kodac

C'est en solidarité active que je me suis hasardé dans ce domaine du rap, qui n'est pas le mien. Une certitude: bien des rappers font plus contre le racisme institutionnel que les gesticulations de certaines organisations censées lutter contre cette dérive qui ne fait que s'accroître. Triste paradoxe que de voir des « saltimbanques » damer le pion aux professionnels des droits de l'Homme, trop souvent en panne d'initiative. Dramatique constat, en un temps où la haine de l'autre tient lieu et place de réflexion politique.

M. R.

Des anarchistes électoralistes ?

François Coquet

L'ACTUALITÉ ÉLECTORALE de 2008 est-elle de nature à infléchir la traditionnelle position abstentionniste des anarchistes ? On peut se le demander au vu des deux récents événements : les élections municipales françaises où, comme tous les six ans, la question de la participation dans les petites communes a été posée ici ou là ; et le référendum en Irlande, pour lequel nos camarades du Worker Solidarity Movement ont appelé à voter non.

De fait, on voit facilement ce qui, dans chacun de ces scrutins, peut interpellier les anarchistes : dans un référendum, on demande de répondre par oui ou par non à une question, ce qui s'approche à première vue d'un mandatement ; et dans un village, où tout le monde se connaît et se côtoie, la perspective d'une forme imparfaite, mais néanmoins intéressante, d'autogestion de la commune peut tenter.

Les ambiguïtés d'un référendum

Il n'y a bien sûr rien de commun entre l'argumentation qui conduit un anarchiste du WSM à dire non à un traité conçu par et pour les patrons et les politiciens, et celle qui pousse un bigot à se prémunir contre la mise en cause éventuelle des lois interdisant l'avortement en Irlande. Pourtant, les deux déposent le même bulletin « no » dans l'urne, et doivent donc se partager la victoire. Le mandat éventuel porté par le résultat du vote irlandais est donc pour le moins ambigu : fermer les frontières ou changer de politique économique et sociale ? En outre, le bilan des « non » français et hollandais en 2005 incite au scepticisme sur les conséquences pratiques de ce vote dans nos vies quotidiennes. D'un autre côté, laisser le « oui » l'emporter, c'était donner un blanc-seing explicite à nos dirigeants : alors quoi ?

Alors, le ver était dans le fruit dès le départ, bien sûr : dans une société fédéraliste libertaire, chacun, chacune est partie prenante de l'élaboration des décisions dès le départ, et quelle que soit leur envergure. Or le système est organisé précisément en sens inverse : une élite pense et décide pour nous et nous sommes, dans le meilleur des cas, invités à donner notre avis – positif de préférence – après coup. Dans ce cadre, vaut-il mieux refuser la décision imposée, ou refuser de partici-

per à une consultation qui, à tout le moins, valide la manière dont la question est posée ? Il s'agit alors plus d'une question d'opportunité que de doctrine.

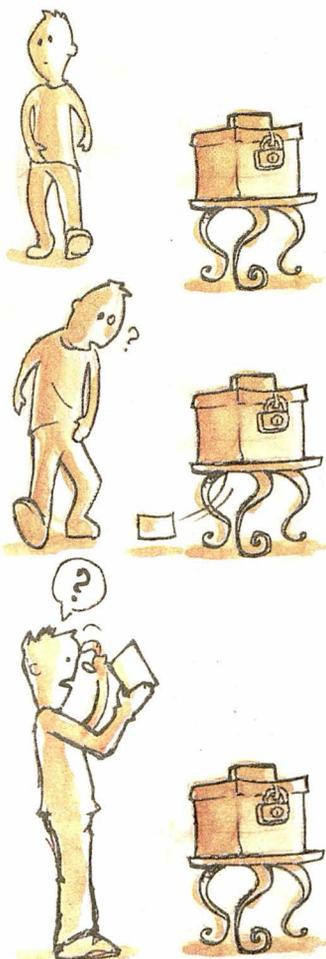
L'autogestion dans un village ?

De même, notre grille d'analyse des conseils municipaux ne peut être la même dans une ville où l'enjeu est un enjeu de pouvoir et de partis, que dans un village où la participation au conseil municipal relève parfois plus du dévouement que de la soif de pouvoir. L'apport de nos principes et pratiques anarchistes peut-il ouvrir des perspectives dans ce cadre ? Après tout, nombre d'entre nous participent activement à la vie syndicale, associative, etc. Pourquoi pas à la vie municipale ?

L'expérience de mon village est intéressante de ce point de vue. Je vis dans une commune rurale, à une vingtaine de kilomètres de la métropole régionale. Sociologie nettement prolétaire (pays de carrières), avec une tendance marquée à la ré-urbanisation depuis une dizaine d'années ; dans la foulée, une forte poussée démographique a fait passer la population de sept cents à neuf cents habitants en quinze ans.

Dans les années quatre-vingts, le maire était le notable rural classique, patron de la plus grosse boîte du village. Face à lui, un fort mouvement associatif avait, notamment, créé une cantine pour les élèves de l'école en l'absence de cantine communale. C'est entre autres sur le projet de municipaliser cette cantine qu'une liste menée par le directeur de l'école emporte la mairie sans coup férir en 1988.

Je suis arrivé dans ce village en 1991. Pour un anarchiste de tradition urbaine et syndicaliste, ce fut une bonne occasion de remettre à jour mes grilles d'analyse d'un conseil municipal. Les élus municipaux, je les voyais quand je voulais, et même quand je ne voulais pas. On se retrouvait lors des fêtes du patelin, mais aussi lors des corvées qui précédaient ou suivaient ces fêtes ; on se croisait à l'épicerie du village. Aucun élu n'était un permanent politique, très peu étaient encartés. On pouvait discuter d'égal à égal, et toute décision non routinière était précédée d'une discussion publique dans la salle communale. Le pouvoir





de police se manifestait essentiellement par des rappels à l'ordre pour dégradations ou errances de chiens, et les rapports avec la gendarmerie du chef-lieu de canton étaient suffisamment discrets pour qu'on n'y pense pas trop. Pour tout dire, la sensation de contrôle sur nos élus était largement aussi probante que celle qu'on peut avoir dans nos syndicats ou nos associations.

Le maire m'a invité à faire partie de la liste des municipales de 1995. J'avoue avoir hésité un certain temps, comme d'autres camarades avant et après moi dans des situations analogues : j'avais à l'égard des candidats de la liste une certaine estime, parfois de l'amitié, voire de la complicité ; je suis de tempérament pragmatique, et l'idée de mettre mes idées à l'épreuve de la gestion quotidienne d'un village était séduisante dans un contexte qui m'apparaissait favorable. Mais j'ai finalement fait confiance à mes fondamentaux idéologiques. Je l'ai expliqué au maire au cours d'une longue discussion, où je lui ai fait valoir que l'aspect participatif (comme on dirait maintenant) de la gestion communale ne reposait que sur sa bonne volonté, et non sur un contrat explicite ; et que je me méfiais d'une apparente autogestion concédée « par le haut ». Mes arguments lui ont sans doute semblé assez abstraits, mais il n'a pas insisté et nous nous sommes quittés en bons termes (nous le sommes d'ailleurs toujours restés). La liste sortante a été brillamment reconduite...

À l'épreuve du temps

... Et assez rapidement, je me suis félicité de ma décision : routine, lassitude, absence d'opposition structurée, crainte de polémiques stériles... toujours est-il que les réunions publiques se sont espacées, puis ont quasiment disparu, y compris et surtout quand il s'agissait de décisions « sensibles ». Même si nous n'avions pas beaucoup de critiques à faire sur la gestion, il était de plus en plus clair que nous n'avions pas non plus notre mot à dire, sinon en privé quand on se croisait.

En 2001, face à une opposition incapable de constituer une liste entière, le maire et son équipe ne se sont pas fatigués à tirer un bilan ni à présenter un programme. Ils ont été reconduits, mais avec visiblement moins d'enthousiasme. Quelques nouveaux élus promettaient que des débats auraient lieu, autant que de besoin, sur la place publique. On les attend toujours. Même la fermeture de la poste du village a été gérée de manière à éviter les vagues. Par ailleurs, le sauvetage (important !) de l'épicerie par l'intercommunalité doit être mis en regard du soutien sans faille de la municipalité à un projet monstrueux de méga-centre commercial un peu plus loin.

Printemps 2008 : le maire a passé la main. Pas de bilan, pas de programme. Pas de liste d'opposition non plus. Un des anciens adjoints au maire, qui se trouve être le patron d'une entreprise locale, était en tête de liste. Il fut rayé par un bon quart des votants, seul de

la liste à subir un tel désaveu dans cette commune à la sociologie encore assez populaire. Mais il n'en a pas moins été élu maire. La boucle est bouclée : vingt ans après, notre maire est à nouveau le patron de la plus grosse boîte du village ; il se trouve juste qu'il est de gauche, signe des temps.

Encore une fois, il s'agit de gens que j'apprécie individuellement et dont je ne remets en cause ni la gestion (en gros...), ni la bonne volonté, ni le dévouement : il se trouve simplement que l'enthousiasme associatif des années quatre-vingt-dix a laissé peu à peu place à un système électif classique, où les élus ont le pouvoir et pas forcément envie de perdre leur temps à faire semblant de le partager alors que rien ni personne ne les y oblige. Je sais que le constat que je viens de dresser est peu ou prou partagé par mes concitoyens, mais le contexte reste relativement consensuel et rend difficile, voire sans objet, une opposition frontale.

Sans tabous ni illusions

Qu'il s'agisse d'un référendum national de portée européenne ou des tribulations électorales d'un village, notre discours ne doit donc pas sombrer dans la caricature. Nous ne sommes pas allergiques à l'acte de voter, et notre refus de la délégation de pouvoir ne peut être ramené à un slogan du genre « tous pourris ». Voter contre le traité de Lisbonne n'est pas, pour un anarchiste, la violation d'un tabou : c'est, dans un contexte précis, le choix de mettre l'accent sur le refus d'une décision plutôt que sur la critique du processus décisionnel. Sur ce choix, on peut avoir des divergences avec le WSM dans le cas du référendum irlandais sans pour autant le vouer aux géonies.

De la même façon, les sympathisants libertaires qui choisissent soit de soutenir une équipe municipale, soit d'y participer dans le cadre d'un village ne sont ni des traîtres ni des héros. Mais ils se leurrent s'ils pensent pouvoir durablement faire vivre des pratiques autogestionnaires, même à cette échelle : les modes de représentation habituels et légaux sont trop bien implantés pour cela. Une caractéristique des expériences autogestionnaires des années récentes, que ce soit à Lip ou en Argentine, est d'avoir vu le jour suite à une carence du mode de gouvernement usuel. Une circonstance analogue peut être envisagée également dans un cadre communal. Mais cela ne pourra fonctionner, dans le cadre de l'économie capitaliste et du pouvoir étatique, que très provisoirement et très imparfaitement, à supposer que la population du village le souhaite.

Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit ni de stigmatiser des attitudes non conformes à nos habitudes, ni de s'esbaudir devant l'audace de camarades brisant la routine. Il s'agit d'évaluer, sans complexe ni illusions, comment une pratique anarchiste peut s'articuler dans une situation donnée, et quels résultats on peut raisonnablement en escompter.

F. C

École autogérée des quartiers ?

Une voie pratique et subversive :
la réappropriation de l'espace !



Le **RAPPORT À L'ESPACE** a toujours été un rapport de pouvoir. La sur-mobilité fière d'elle-même des classes dites supérieures passe, nous le savons, par l'enfermement des classes inférieures.

En éducation, nous connaissons la condition des enfants et de leur famille qui sont de plus en plus relégués dans l'espace enclavé du quartier. Pire, on chasse les familles et les jeunes des espaces publics, on pénalise le stationnement dans les cages d'escalier, on ferme tout local libre.

Depuis plus de vingt ans, nous subissons une politique scolaire et éducative qui vise à renvoyer les enfants pauvres... chez leurs parents et à les exclure y compris des lieux d'éducation populaire qui avaient été construits et conçus en leur nom.

Aujourd'hui, les enfants dont les parents sont au chômage ou aux minimas ont le plus grand mal à avoir le droit de fréquenter la cantine ou le centre de loisirs, et plus encore les séjours de loisirs (hors de prix) qui ont remplacé les colos. Aujourd'hui, « la réforme Darcos » éclaircit encore les choses : pour les enfants désignés en difficulté, plutôt que des loisirs, on fera des heures et des stages « de rattrapage des bases » ; les autres auront la culture et les sorties.

Bien entendu, cette relégation forcée, cette assignation en résidence des enfants pauvres, s'accompagne aussi de la pénalisation de leur circulation ou « stationnement » dans les espaces publics : digicodes à tous les étages, amendes dans les cages d'escalier, chasse au faciès dans les rues de centre-ville, tout est bon

pour renvoyer... l'enfant de milieu populaire chez lui.

Comme toute injustice sociale, celle-ci ne serait pas complète si on n'en rendait pas responsable et qu'on n'en accusait pas en premier lieu... les victimes ! Par un étrange retournement de situation, les médias, le pouvoir accusent ceux qu'ils ont enfermés de « nationalisme de cage d'escalier », d'handicapés de la socialisation, de « communautaristes » et menacent d'organiser de force et par bus l'éloignement des « plus méritants », c'est-à-dire des « moins gênants » (Plan espoir banlieue, mesure du bus-ing ; dispositif de « Robien », permettant aux meilleurs élèves des établissements scolaires en quartier défavorisé de déroger à leur secteur).

La gestion sécuritaire de l'espace et son emploi répressif pour assurer une forme de « police des caractères » sont incontournables à l'école. La « police » des corps est à la base de la violence scolaire et impose son ordre à ses exclus : ceux qui ont du mal à s'y conformer, ceux qui bougent tout le temps et qu'on se propose de considérer à présent comme de futurs délinquants ou atteints de « psychopathie » (rapport Inserm 2006).

Le tableau est donc tracé, c'est par l'espace que s'impose l'ordre scolaire et ce n'est pas nouveau. Ce qui l'est davantage c'est que la répression se concentre dorénavant et s'accroît sur les enfants de milieux populaires.

À l'opposé de cette tendance qui interdit la découverte et la libre circulation de son propre environnement, les pédagogies sociales proposent depuis longtemps une autre voie : celle

Laurent Ott

Éducateur et enseignant,
docteur en philosophie,
membre de l'ICEM Pédagogie Freinet



de la réappropriation, de la découverte, de la conquête de leur espace proche par l'enfant et sa famille.

Extrêmement subversive, cette voie qui passe par la libération de la circulation des enfants et des parents et autour de l'école se heurte à de multiples obstacles administratifs et réglementaires (dont l'éternel plan Vigipirate), mais fait tout de même, ici ou là, la preuve de son efficacité.

En soi, la réappropriation de l'espace éducatif par ses acteurs, dans et autour de l'école, pose de façon très concrète, non idéologique, la première pierre d'une réappropriation de l'école elle-même.

La reconquête de l'espace de l'école

Il me semble évident que la pédagogie Freinet déborde, même si elle n'a peut-être pas été initialement prévue pour ou mesurée dans toutes ses conséquences, c'est quand même une pédagogie qui déborde.

Nos collègues le savent bien, c'est souvent ce débordement qui inquiète et qui fait hésiter de se lancer en Pédagogie Freinet (PF). On sait bien que les pratiques coopératives, créatrices et émancipées de nos élèves vont avoir des conséquences bien au-delà de la classe; cela va se savoir dans l'école que nos élèves sont par exemple libres de circuler, d'utiliser la photocopieuse, de regarder seuls un document vidéo, de se documenter tout aussi seuls en BCD et d'aller ranger le local sport, ou promener le lapin.

On sait bien aussi que c'est sur ce genre de tremblement de terre que vont se cristalliser parfois la répression administrative, la résistance des collègues et, bien plus rarement, des parents, à notre pédagogie.

La participation enfantine est débordante et sans retour, et c'est sans doute pour cela qu'elle est toujours l'objet de la plus vive des dissuasions; elle peut aboutir à modifier petit à petit complètement l'espace de l'école, c'est à dire à le déscolariser.

Pourtant, ceux qui se risquent à s'engager dans cette voie ne tardent pas à découvrir que ce n'est pas si difficile que l'on pouvait le craindre et que, en plus, les enfants mettent rapidement en œuvre des comportements apaisés, et qu'en fin de compte la sécurité – la vraie (pas celle qui est de l'ordre du contrôle et de la surveillance) – en ressort en général confortée.

La « libre initiative enfantine » suffit à transformer la géographie de l'école:

– les visiteurs sont accueillis par des enfants qui leur répondent à l'interphone, voire au téléphone, et qui peuvent les accompagner et même les « encadrer »;

– toutes les salles sont investies par des enfants qui développent des petits projets, comme répéter des danses, des chants, des sketches, des expos, mais aussi faire de la peinture, de l'encre, du traitement de textes, d'images ou de sons, « tout seuls »;

– tous les temps sont utilisés; les enfants

sont présents, pendant les récréés, dans toutes les salles possibles, mais aussi sur le temps du déjeuner pour peu que l'institut participant accepte de rester sur place; c'est négociable.

Au départ, ce mouvement de réappropriation déstabilise fortement et peut rencontrer l'opposition de nombreux collègues; pourtant avec un peu de recul, les enseignants qui se sont engagés dans une telle voie constatent que même les collègues qui râlaient au départ de rencontrer des enfants « libres » dans les couloirs et la salle des maîtres, finissent par percevoir des aspects positifs à cet état de fait:

– ces enfants, qui ne sont pourtant pas leurs élèves, leur rendent très facilement et volontiers de nombreux services; ils acceptent de présenter leurs travaux devant leurs propres élèves, ce qui est motivant;

– au bout d'un certain temps, un nouveau bénéfice apparaît; ces enfants omniprésents dans tous les espaces constituent également des agents d'apaisement de l'école; moins de vols puisque les locaux ne sont jamais ni déserts ni ouverts à un enfant seul (ils sont toujours plusieurs);

– les collègues découvrent que les enfants qui avaient le plus de problèmes dans les espaces collectifs et un peu désertés des adultes, comme la cour ou les couloirs s'ils restent en classe, se tranquillisent, reprennent confiance en eux; du coup, les plaintes, les conflits baissent;

– les parents, quand ils découvrent une école « occupée » par les enfants, s'y sentent en général bien; du coup, si la grille est ouverte et s'ils sont venus pour une affaire ou un projet donné, ils peuvent avoir inopinément l'occasion d'aider un groupe d'enfants en difficulté avec une imprimante, un four à allumer, un gâteau auquel il manque un ingrédient... et ils trouvent naturellement leur place...

Bien que les obstacles s'accumulent contre toute possibilité de confier aux enfants la liberté et l'initiative dans leurs établissements scolaires, c'est, à l'inverse, en libérant l'initiative, la circulation et l'occupation enfantines que l'on lutte certainement le plus efficacement contre l'ennui, la déception scolaire, les violences et les souffrances qui en découlent.

J'ai pu expérimenter au fil des années comment la libre circulation mise en place, sans revendication idéologique particulière, était mieux à même d'être admise, voire d'être adoptée ou intégrée par des collègues qu'on aurait pu croire très éloignés des nouvelles pédagogies.

C'est tout un ensemble de petits changements et d'actions concrètes que l'on peut réaliser dans les écoles telles qu'elles sont et en dehors de sa classe, qui ne nécessitent pas d'attendre (inutilement) l'adhésion de chacun (la réforme des mentalités), ou la transformation des structures institutionnelles (le « grand soir »).

Il en est ainsi de toutes les actions qui tendent à déscolariser l'espace de l'école. Dans ce

domaine figurent tous les changements dans la manière de présenter, interdire ou autoriser les espaces en dehors de la classe, que ce soit à destination des enfants, des parents ou des collègues.

Ces changements ne sont jamais neutres et on rencontre souvent encore, peut-être de plus en plus dans le contexte sécuritaire que nous vivons, des oppositions farouches de certains collègues. Il en est ainsi quand un enseignant décrète à lui seul « la fin du rang », et qu'il autorise ses élèves à monter ou sortir seuls de classe.

Il y a même des écoles où ce genre de décision remet en cause tout le système de croyance de certains, enseignants ou directeurs, qui sont persuadés que ce type de libération va entraîner automatiquement de la violence ou des accidents.

Bien entendu, cette transformation modeste de l'attitude enseignante va pouvoir évoluer; le gain de temps, d'énergie disciplinaire perdue ne tarde pas à convaincre les collègues que d'autres choses tenues pour immuables peuvent être changées et répondent à la fois à la demande des enfants et à l'amélioration du climat de la classe: l'obligation de sortir en récréation, alors que certains enfants préfèrent travailler pour leur compte ou pour la classe est une étape essentielle.

En ne sortant pas en récréation, c'est l'espace même de la classe qui se déscolarise un petit peu; les enfants qui demandent à travailler pour eux, pour le collectif, parfois même pour le maître, démontrent une vérité qui choque toujours et dont Freinet a fait un invariant (le plus important selon moi), à savoir que ce n'est pas le jeu mais le travail qui est naturel à l'enfant!

Bref, l'enseignant qui en est à ce stade de la déscolarisation de l'espace et du temps scolaire, sans avoir touché à ses méthodes, est déjà sur la « mauvaise pente »; il risque fort de prendre goût à ce que la situation scolaire lui masquait: le plaisir de travailler non pour mais avec des enfants comme on travaillerait au milieu de collègues.

Cette réappropriation de l'espace pourrait paraître bien limitée dans ses effets mais également dans ses possibilités d'évolution; car, enfin, après avoir « banalisé » les récréés, les montées et les descentes, on ne pourra plus changer grand-chose sur ce mode... Justement si! Le champ des petites révolutions est immense, et il nécessite certainement du temps pour convaincre car il y a là certaines responsabilités à prendre collectivement entre adultes et aussi avec les enfants; mais le travail en école ouverte peut s'imposer tout doucement et localement; on ne ferme plus les grilles car on se rend compte qu'elles sont plus dangereuses fermées qu'ouvertes; on permet aux parents qui ont du temps de remettre en état la salle documentaire, de venir voir comment ça se passe à la cantine, de venir donner des coups de main pour l'informatique, etc.

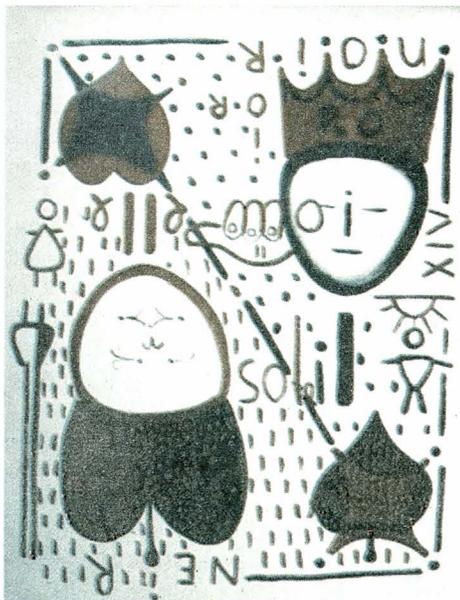
La réappropriation de l'environnement

L'inscription de l'école dans son territoire se présente d'une façon un peu différente. En effet, la classe de village Freinet était naturellement inscrite dans son environnement; la classe lieu de culture devient un repère pour l'ensemble des habitants, les anciens de l'école reviennent chercher des documents pour leurs recherches, tel ou tel adulte vient utiliser un ordinateur et en profite pour donner un coup de main aux enfants engagés dans leurs projets.

C'est un schéma tout simple, naturel même, mais qui pose des problèmes quant à son extension dans l'espace urbain et surtout péri-urbain: les quartiers.

Que se passe-t-il quand l'école n'est plus à côté de la mairie, quand elle n'est plus au cœur de la ville, mais qu'elle partage avec le quartier et ses habitants une véritable relégation sociale, culturelle et économique?

On voit à ce moment-là comment la prise en compte de l'environnement n'est plus de l'ordre de l'option pédagogique ou d'un



choix écologique, mais s'impose comme une nécessité pour permettre à l'enfant de comprendre l'école (c'est-à-dire comment l'école est comprise dans la ville) avant de comprendre à l'école ce qu'on lui apprend.

L'école n'est pas seulement au cœur du quartier et comprise dans un espace, elle est aussi cet espace qui permet de comprendre les autres et de comprendre le quartier lui-même. À l'école, l'enfant peut envisager ses parents en rapport avec d'autres parents, son école en rapport avec d'autres, et ainsi de sa ville de sa région, de son pays.

Un double mouvement d'ouverture est alors nécessaire qui me semble conforme à l'esprit de la pédagogie Freinet mais qui rejoint tout autant celle de Paulo Freire. Il s'agit de prendre conscience de ce que nous sommes, en faisant l'inventaire des lieux, des gens, des histoires qui nous constituent et dont les autres avec qui on apprend sont souvent les supports ou les échos.

Il s'agit de reprendre possession d'une culture, d'une histoire, de savoirs multiples qui habitent mon école, mon quartier, ma ville et ma vie, mais qui sont à l'état inerte. Tout le travail de l'école est de mettre ces savoirs, ces connaissances, ces compétences en état de marche, c'est-à-dire en mettant au jour les conflits de pouvoir, d'intérêt et d'argent qui les ont produits.

L'ouverture de l'école sur le quartier ne peut plus se déployer dans l'esprit des années soixante-dix, comme traduisant juste une volonté de déscolariser les savoirs et d'épanouir l'intérêt des enfants vers le monde.

D'une part, cette voie n'est plus possible car elle a été trop largement laminée par la pédagogie officielle qui l'a caricaturée à outrance; d'autre part, cette voie est aujourd'hui trop « gratuite », pas assez en lien avec l'urgence vécue dans la vie même des enfants et des parents de comprendre ce qui les opprime.

Oui, les écoles peuvent et sans doute doivent collaborer largement avec les centres sociaux, les clubs de prévention, les associations locales et les services municipaux. Oui mais cela ne suffit pas, car à ce moment-là ou bien c'est l'école qui consomme, ou bien c'est elle qui est consommée par le maire, ou par certains groupements d'intérêt.

C'est à partir de sa quête de sens et de compréhension que l'école doit « sortir » de ses propres locaux; et, du coup, elle peut et doit interroger l'ensemble de l'environnement, bien au-delà des espaces et activités culturelles trop « balisés » et prévus pour elle (avec documents tout faits d'exploitation pédagogique des visites et sorties ou intervenants professionnels).

Et c'est une bonne nouvelle; la jungle des sorties scolaires possible n'a d'égal que le manque de moyens de ces mêmes écoles et le manque de sens d'une pédagogie qui prend alors tout à l'envers et qui part du « possible » (l'ensemble des sorties disponibles) pour aller vers le projet. Bien entendu, c'est le second mouvement, celui qui part du projet et va vers la sortie, qui peut seul donner du sens à l'acte de sortir mais aussi à l'espace qui fait environnement et à l'Histoire qui explique les causes. Et ce mouvement, c'est une classe coopérative, seulement, qui peut le produire.

Comprendre l'environnement: un quartier excentré ne peut se comprendre qu'à partir du centre-ville; le vrai sens de la banlieue n'est pas dans la banlieue, mais dans Paris, Marseille ou Lyon. Le sens de la pauvreté n'est pas chez les pauvres, leur façon de vivre et de penser, elle est chez les riches, dans les quartiers, chez ceux que l'on ne voit jamais.

Comprendre tout court: le sens de la ville est à la campagne; les friches industrielles qui nous entourent ont une histoire qui n'est pas étrangère à l'entassement des nouveaux habitants; un champ de céréales et un lotissement de construction, ça ne s'oppose pas comme la



Encrage du rouleau pour l'encrage du texte placé sur la presse. École de Célestin Freinet.

ville et la campagne; ces deux éléments sont au contraire en lien avec un troisième qui leur donne sens: la disparition du maraîchage et de la production agricole vivrière.

Comprendre le rôle des cours d'eau, des pentes, des vallées pour la communication, la construction, l'économie, ce n'est pas que dans les livres; il faut montrer les continuités derrière les fragmentations; je croyais mon quartier unique, isolé, sans raison et je découvre que le long de la même rivière, ville après ville, tous les quartiers de type « grand ensemble » ont été construits en continuité géographique, puis je découvre que cette zone est inondable.

Après la compréhension qui passe souvent par le déplacement, et qui est une urgence, il y a la réappropriation du savoir et de la culture disponible dans mon quartier, qui passe par l'ouverture constante de l'école sur son environnement; il s'agit là de valoriser les savoirs et les compétences des gens à qui on ne donne plus de travail, car on leur reproche justement de ne pas être suffisamment compétents ou savants.

Ouvrir ainsi l'école sur son quartier devient alors l'occasion de le transformer; ce n'est pas l'école, c'est le quartier qui peut s'ouvrir sur lui-même à partir du travail coopératif de compréhension-réappropriation de l'environnement; de même que les fêtes d'école permettent banalement à des adultes qui ne se connaissent pas et qui se méfient les uns des autres d'apprendre à parler ensemble, de même le travail coopératif ouvert vers le quartier et sa population permet de rendre un peu d'unité à tout ce qui a été soigneusement fragmenté, spatialement et historiquement. L'école, au fond, c'est ce qui nous permet de dire « nous ».

L O



Fausses nouvelles, bonnes nouvelles !

**« Et si jamais tu sens le poids d'un pied sur ta nuque
Méprise le conquérant et son triomphe. »
Hedwig Landauer-Lachman**

QUARANTE ANS APRÈS le joli mois de mai, ses enthousiasmes et ses barricades, il était temps de remettre le couvert et de servir un copieux remue-ménage aux gardiens du temple et de l'ordre moral. Ce ne sont pas les cheminots, ni les agents de la RATP, ni même les enseignants qui, comme à l'accoutumée, ont ouvert le bal de la contestation. De fait, ce sont les caissières d'hypermarchés et les agents d'entretien des collectivités territoriales qui nous ont investi la piste de danse et chanté l'Internationale. Le mouvement social engagé depuis quelques semaines est d'une tout autre nature que les précédents. Fini les revendications catégorielles, les manifestations traîne-savates et les pinaillages salariaux, aujourd'hui, on va au fond des choses. Fini les intérêts immédiats, vivent les intérêts futurs ! La grève pour la dignité d'abord, la générale ensuite et enfin l'expropriatrice et gestionnaire dans laquelle nous nous sommes lancés ces dernières semaines. Voilà où l'on en est aujourd'hui, au moment où nos voisins d'outre-Rhin et d'outre-Manche et d'outre-ailleurs nous emboîtent le pas. Arrêt de travail dans la grande distribution, suspension de l'activité dans l'agroalimentaire, arrêt des chaînes dans l'automobile, occupations dans les banques et les assurances, séquestration des directions un peu partout, gratuité des transports... Le mouvement s'étend et se généralise, spontanément les appareils sont dépassés et les bureaucrates conspués. Partout on fait la fête, on se cause et on relance, là où elle est utile, la production. Les bras croisés des premiers temps se décroissent, c'est tous ensemble qu'il faut œuvrer.

En bref, un enchaînement ou plutôt un déchaînement logique et ludique. L'organisation bat son plein, les assemblées générales sont souveraines, les petits chefs n'ont plus voix au chapitre, les décisions sont prises collectivement et les individus regroupés prennent leurs affaires en main. « On sourit dans

les ateliers », l'autogestion est en acte, l'égalité sociale et économique en marche, sans état et sans coercition. Les volontés se fédèrent et les énergies se conjuguent. Les clandestins n'ont plus besoin de papiers, les prisons s'ouvrent. Les forces de répression se délitent et prennent conscience de leur inutilité et de leur nocivité. C'est la fin des écoles, casernes et de l'insécurité sociale, la fin aussi du lien de subordination, de l'aliénation du travail et de la marchandise. « Eh oui, madame, c'est l'Anarchie ! » Les travailleurs, qui depuis longtemps savaient qu'ils n'avaient pas de patrie, savent aujourd'hui qu'ils n'ont pas de parti. Le petit facteur en convie d'ailleurs et le NPA à peine né s'est autodissout. La doxa marxiste s'effrite et le léninisme fait figure d'épouvantail à gogos. Le roman d'Émile Pouget et l'essai de Pierre Besnard¹, naguère de la littérature, sont en voie de réalisation et leur utopie est devenue une réalité tangible, une théorie pratique. Le vieux monde est derrière nous, mais ses cendres sont encore chaudes. Méfions-nous des braises et des miasmes résiduels de l'autoritarisme séculaire sur lesquels d'aucuns voudraient souffler.

« I have a dream » et ces « Nouvelles des fronts » sont celles qu'un jour j'aimerais pouvoir écrire et qu'un jour, ensemble, nous écrirons. La longue chaîne des révoltes et des révolutions n'est pas rompue, 1789, 1793, 1830, 1848, 1871, 1936, 1968... pour n'évoquer que les hexagonales. Un nouveau rendez-vous est inéluctable. Aux mécontents, aux utopistes, aux révolutionnaires de s'y préparer... La mémoire des vaincus d'hier sera demain l'intelligence de notre futur.

Hugues

Groupe Pierre-Besnard

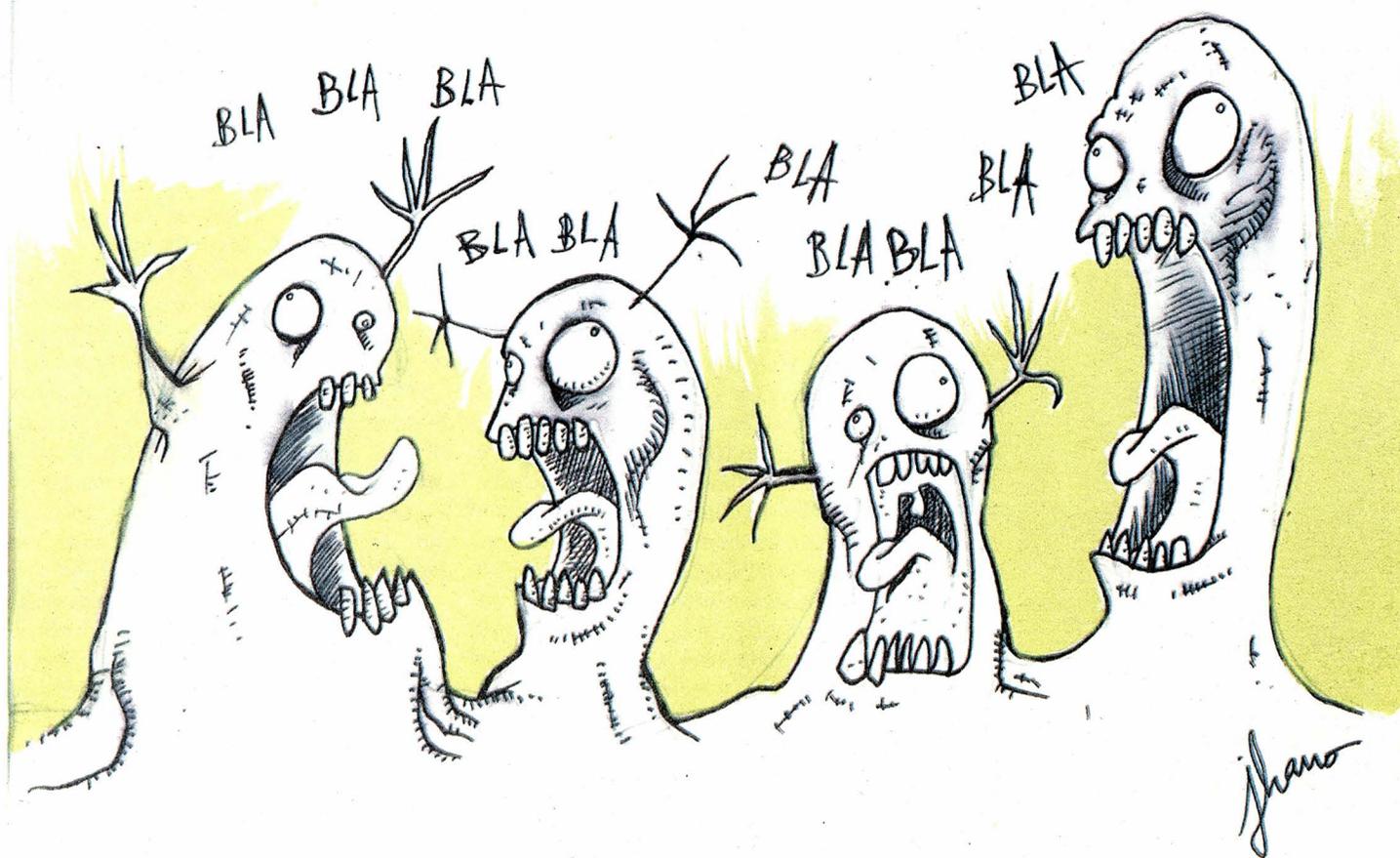
1. É. Pouget et É. Pataud : Comment nous ferons la Révolution ; P. Besnard : Les Syndicats ouvriers et la Révolution sociale.

CONSUMME ET...



...TAIS - TOI !!

Babel et Clochemerle



La

LA PRÉSERVATION DES LANGUES régionales occupe une large place dans les préoccupations de beaucoup de personnes attachées, sentimentalement ou intellectuellement, à cet élément majeur de leur héritage culturel.

Il est en effet de l'intérêt de tous de ne laisser perdre aucune de nos richesses; or, les langues parlées ou écrites, vivantes ou mortes, vernaculaires ou véhiculaires, constituent un des trésors du patrimoine commun. L'auteur des présentes lignes en est si bien convaincu qu'il s'est lui-même intéressé au vocabulaire disparu de sa province natale¹ dans le même temps où il publiait aussi des ouvrages contre les mauvais usages dans le français².

On se prend à rêver aux langues oubliées. Quel bonheur si, par fiction, l'on pouvait reconstituer les premiers phonèmes articulés par l'humanité fossile! La jubilation du paléontologue qui aurait fait couvrir un œuf de dinornis ne serait pas plus exultante!

Cependant, l'intérêt particulier pour les langues régionales ne doit pas occulter l'inté-

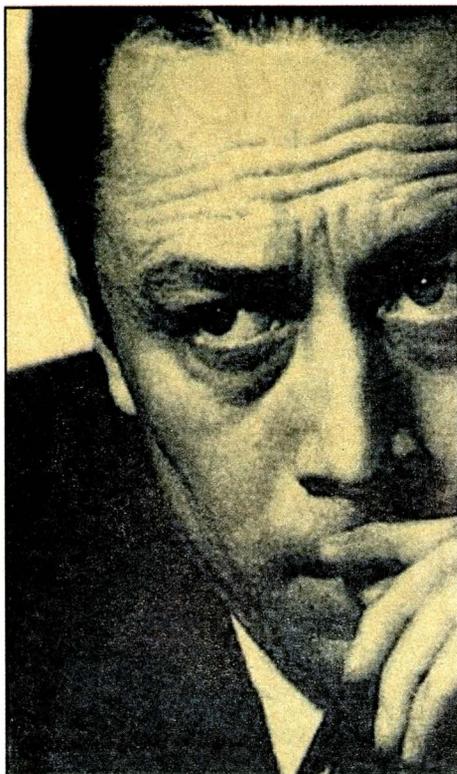
rêt général, qui exige que les hommes, se rencontrant de plus en plus, se comprennent de mieux en mieux. Ce pourquoi une langue véhiculaire unique est souhaitable, et sa nécessité démontrée. Point de vue fort bien exposé par Yvonne Lassagne-Sicard dans son livre *Que vive la langue française et que vive l'espéranto!*³

Pour l'heure, l'anglais l'emporte comme idiome véhiculaire, surtout dans les domaines des affaires, du commerce, des techniques et des sciences, appuyé en cela par la supériorité économique américaine. Mais, s'il en est ainsi à l'échelle internationale, il est évident que, dans l'aire plus restreinte de ce qu'on est convenu d'appeler l'Hexagone, le français est la véritable langue véhiculaire par rapport aux parlars localisés, minoritaires, historiquement circonscrits, et cette fonction ne saurait désormais lui être disputée.

Qu'entre eux les citoyens d'Armorique parlent le breton, les Basques l'euskadien, les Languedociens le vieil occitan septimarien, les Cerdans le catalan, les Corses le corse, cette

Pierre-Valentin Berthier

Retours vers Albert Camus



Du 5 JUILLET AU 24 AOÛT, à la bibliothèque de Lourmarin, dans le Vaucluse, aura lieu l'exposition: « Albert Camus et les libertaires ». Cette exposition est construite autour de ce thème avec le concours du Centre Albert-Camus (bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence), de la librairie du Monde libertaire, du Centre international de recherches sur l'anarchisme à Lausanne, de l'Institut international d'histoire sociale à Amsterdam, de collectionneurs privés.

L'entrée est libre. Ouverture du mardi au dimanche, de 17 heures à 20h30, vendredi et samedi ouvert le matin de 10 heures à 13 heures.

Lors des 25^{es} Rencontres méditerranéennes, l'exposition « Albert Camus et les libertaires » sera rééditée les vendredi 10 et samedi 11 octobre au château de Lourmarin – entrée libre. Ces deux journées internationales sont consacrées à: « Le don de la liberté: Albert Camus et les libertaires. » Camus a inscrit son action dans son engagement, en France comme à l'étranger. Il se tourne vers les libertaires espagnols (Espagne, pays des origines), italiens et grecs (Italie, Grèce, pays des accroches intellectuelles, militantes et artistiques). Ce sera l'occasion de rencontres avec des témoins, des écrivains, des chercheurs, des journalistes...

diversité est admirable pourvu que nous, Tourangeaux, Berrichons ou Lorrains, puissions leur parler français, et qu'eux-mêmes le puissent pour communiquer d'un groupe à l'autre. Sinon, il leur faudra bien choisir un autre véhicule, comme les érudits du Moyen Âge le bas latin et les nôtres un anglais qui, peut-être, ne se bonifie guère à l'usage. Attention à ne pas perdre au change!

Si, un jour que j'appelle de mes vœux, une langue auxiliaire permet à l'ensemble des Hommes de se comprendre, des Chinois aux Sioux, des Zoulous aux Samoyèdes, je crierai bravo! Et hurrah! Je ne suis pas le seul à le souhaiter, dès lors que René Centassi et Henri Masson publient *l'Homme qui a défié Babel*¹, biographie du docteur Louis-Lazare Zamenhof, inventeur de l'espéranto (1859-1917). C'est que nous bégayons et jargonons inlassablement dans Babel. Pour pittoresque que soit le pieux entretien des langages que l'unification a mis chez nous en minorité, il serait fâcheux qu'il aggravât le babélisme. Les jacobins, à qui l'on reproche volontiers d'avoir imposé trop partialement le français, n'ont fait que confirmer l'ordonnance du chancelier Poyet, dite de Villers-Cotterêts, signée en 1539 par un de ces rois dont ils maudissaient la mémoire. Ils voulaient pallier ainsi les inconvénients nés de la multiplicité des dialectes – tout comme le système métrique devait, par étapes, remédier à l'instabilité et à la variabilité incommodes des mesures et des valeurs. Tout ricanement du fait que l'expansion du français favorisa celle des « Lumières » exhale un remugle intégriste qu'eût apprécié Louis Veuillot.

Le phénomène linguistique prend à travers le monde des aspects divers où le souci de communiquer l'emporte toujours. L'italien s'est substitué à maints parlers régionaux; le russe est devenu le véhicule linguistique, le vecteur de pensée, chez des peuples que cent langues différentes eussent condamnés à l'incompréhension mutuelle; toute une partie de l'Amérique se comprend grâce à l'espagnol sans que les parlers indigènes aient disparu pour autant. En Suisse, où se côtoient officiellement trois langues étrangères et une langue provinciale, des francophones dénoncent l'emploi – abusif – de l'anglais pour suppléer aux traductions multiples. En Afrique du Nord, l'arabe unificateur domine la profusion des dialectes berbères, qui subsistent néanmoins. En d'autres régions du continent, le ouolof, le swahili, l'amhara, servent de liens interdialectaux, tandis qu'au Sénégal l'académicien Senghor militait à la fois pour le peul et le français. Enfin, conduit par la nécessité, il arrive que l'homme crée empiriquement des espérantos improvisés, voire caricaturaux, tels le pidgin, le sabir et les systèmes linguistiques créoles.

Il n'y a aucune contradiction entre, d'une part, admirer le Mireille de Frédéric Mistral, les poèmes patoisants du grand Gaston Couté, les élégies berriaudes de Jean-Louis Boncœur, les savoureux localismes d'Eugène Le Roy, et,

d'autre part, travailler à la bonne santé de la langue française, que tous les trois parlaient fort bien.

Car le besoin de communiquer brise les cloisons de la babylonienne Bastille, faute de pouvoir, jusqu'ici, en renverser la lourde muraille.

Donc, pas de chauvinisme de chef-lieu de canton à propos des langues régionales. Sans doute quelques-uns objecteront-ils qu'un peuple meurt s'il renie ses racines. C'est un argument allégorique, dont l'examen prêterait à controverse. Et qui parle de les renier? Chaque homme, chaque groupe, chaque peuple, a le droit – et peut le revendiquer – de demeurer lié et fidèle à ce qu'il considère comme étant « ses racines ». Mais il convient de voir plus profond et plus haut.

Plus profond: les racines ne vivent et ne donnent la vie que bien enfoncées dans un sol où elles puisent les éléments qui seront la chair et le sang mêmes de l'arbre, son aubier, son écorce, sa sève. Ce sol où nos racines plongent si profondément, c'est l'humanité tout entière.

Plus haut: l'arbre ne s'épanouit pas seulement par ses racines; il respire, il verdit, il fleurit et il se reproduit grâce à l'air, grâce au ciel, grâce à la semence de ses pareils foisonnant dans l'immense forêt qui l'entoure, et qui, pour les individus que nous sommes, figure encore l'humanité.

Régional, national, mondial, tout appartient à une même entité. Ne nous recroquevillons pas sur nos particularismes: l'atome constitutif de Babel, c'est Clochemerle. **P.-V.B.**

1. *Glossaire de la Champagne berrichonne*, par P.-V. Berthier; éditions Bernard Royer, Paris 1996.

2. *Ce français qu'on malmène*, par J.-P. Colignon et P.-V. Berthier; éditions Belin, Paris 1991; *Pièges du langage*, des mêmes auteurs; éditions Duculot, 1978-1979, réédition 1996.

3. Aux éditions Arcam, 1993.

4. Éditions Ramsay, 1995.

Cet article a paru dans la revue *Lettre(s)*, n° 16, avril 1996.

La crise du Comité intersyndical du Livre parisien CGT de 1993-2007

Notre camarade René Berthier a écrit un ouvrage qui rapporte l'histoire du Comité intersyndical du Livre parisien CGT pendant la période 1993-2007, alors qu'il assumait des responsabilités électives comme délégué puis comme secrétaire du Syndicat des correcteurs. Ce fut une période de crise interne au sein du Livre parisien dont il fut le témoin et l'un des acteurs. Il nous livre ici la conclusion de son travail.

il

IL N'Y A AUCUNE PRÉTENTION à l'objectivité dans le présent essai. Je pense qu'aucun des protagonistes des événements relatés ne me le reprochera, dans la mesure où tous les militants du Livre parisien, à commencer par moi, ont dû prendre position et défendre leur point de vue bec et ongles. Ce que j'ai tenté de montrer, c'est le mouvement ouvrier réel. On est loin des grands principes.

« Prolétaires de tous les pays unissez-vous ! » et « Si tous les gars du monde voulaient se donner la main » n'avaient pas cours. Les coups tordus n'étaient pas rares. Nous n'avons pas affaire à un mouvement ouvrier imaginaire mais au mouvement ouvrier réel. Nous ne sommes pas dans le registre « classe contre classe » où un Proletariat mythique affronte dans un combat aussi titanesque que grandiose, et évidemment uni comme un seul homme, le Capital buveur de sang.

Nous sommes dans un registre où le patronat de presse est loin d'être homogène et où se forgent de discrètes alliances que Marx et Bakounine auraient qualifiées de contre-nature. Nous sommes dans un registre où s'affrontent, entre couches sociales à l'intérieur

de la classe ouvrière, des antagonismes d'intérêt et de pouvoir dont l'ampleur ne permet pas de les qualifier de « secondaires ».

Autour du débat sur des formes d'organisation incompatibles se cristallise un combat pour l'hégémonie de certaines couches sociales – ou de catégories professionnelles – sur le Livre parisien. Il va de soi que le projet de la direction du SGLCE¹ visait à garantir le contrôle de celle-ci sur l'organisation parisienne de la CGT du Livre. Mais la direction du SGLCE représentait également les catégories qui n'étaient pas strictement « professionnelles », celles qui n'avaient pas réellement un métier.

Les ouvriers des NMPP sont dans l'ensemble des ouvriers non qualifiés qui ont bénéficié pendant longtemps d'un phénomène d'« aspiration » vers le haut grâce à la puissance globale de la CGT du Livre. Le cas de PDP² est une exception : les ouvriers de cette entreprise liée à l'« usine à gaz » NMPP et adhérents du SGLCE ont fait le choix en quelque sorte politique de lier leur sort au Comité inter et ont revendiqué, contre la direction de leur syndicat, leur constitution en

René Berthier



métier par la mécanisation – avec tous les risques que cela comportait.

La forme fédéraliste défendue par le Comité inter « canal historique » visait à assurer l'autonomie de décision de ses différentes composantes.

Mais la principale carence du Syndicat des correcteurs a été sans doute son incapacité à se positionner comme élément moteur de la CGT dans les rédactions – ce que nos camarades rotativistes auraient souhaité.

Le choix de la CSTP – la Chambre typo – de lier son sort au SGLCE alors même qu'elle n'approuvait pas le projet de « syndicat unique » reflète l'ambiguïté de sa position : soucieuse avant tout de défendre le positionnement professionnel de ses adhérents – et personne ne peut le lui reprocher – elle a lié son sort au projet syndical du SGLCE parce qu'elle pensait que la puissance, le rapport de forces, se trouvaient de ce côté-là. Il lui aura fallu dix ans pour réaliser que ce n'était pas le cas.

Le relatif échec du Comité inter « canal historique » réside dans l'incapacité dans laquelle il s'est trouvé de se poser auprès des militants des autres catégories comme une réelle alternative, comme une alternative globale. Cet échec relatif est dû au repli sur soi des rotativistes qui avaient fini par développer une mentalité un peu paranoïaque – mais, comme on dit, ce n'est pas parce qu'on est parano qu'on n'a pas d'ennemis. La méfiance des rotos était parfaitement justifiée, mais ils n'ont pas pu ou voulu la surmonter. Leur activité dans le Comité inter visait essentiellement à défendre leurs intérêts catégoriels et ceux des catégories membres du Comité inter.

Ils étaient comme dans une forteresse assiégée. Entourés d'ennemis, ils faisaient de temps en temps une sortie en force, mais se dépêchaient ensuite de rentrer derrière la sécurité de leur muraille. Quelques tentatives faites par les correcteurs de sortir de ce ghetto furent simplement écartées sans discussion : comme par exemple de lier les journalistes au Comité inter. Rétrospectivement, il semble absolument évident qu'une telle proposition aurait été rejetée par les journalistes de la CGT, mais au moins la proposition aurait pu être envisagée. Il y aurait eu le précédent d'une tentative.

Les correcteurs ont longtemps bénéficié de la puissance du Comité inter, et ils l'ont payée en retour par un soutien inconditionnel – hors le malheureux entracte de 2005-2007. C'est grâce aux imprimeurs rotativistes que le Comité inter a pu survivre et qu'ont pu être négociés des accords permettant à de nombreux ouvriers une fin de carrière dans des conditions décentes. Un membre de la direc-

tion de la section des imprimeurs rotativistes me déclara un jour, avec autant de pertinence que d'ironie, que ce sont en réalité les rotativistes qui ont « hébergé » les correcteurs. Il avait parfaitement raison.

Car il ne faut pas négliger les carences du Syndicat des correcteurs lui-même, qui furent énormes. Le mode d'élection de la direction syndicale, annuel, la rotation quinquennale des mandats – principe excellent en théorie – mettent la direction du syndicat en situation préélectorale permanente et constitue une réelle entrave à la mise en œuvre d'une politique suivie sur le long terme. Le changement permanent de direction constitue une réelle difficulté pour les directions des autres syndicats ou catégories qui doivent s'adapter à chaque fois à de nouvelles têtes. La restriction générale de l'emploi en presse et la réduction du travail distribué aux précaires aggravent les tensions internes au syndicat et accroissent le danger d'une gestion arbitraire du bureau de placement : c'est là un effet pervers du contrôle de l'embauche. Placé entre de mauvaises mains, celui-ci peut conduire à de réelles pratiques maffieuses. Ce phénomène a été particulièrement évident pendant le mandat 2005-2007 : cependant, un des miracles de ce syndicat, qui a les qualités de ses défauts, est sa capacité à réagir vigoureusement en cas de crise. Tous les responsables de ces dérives ont été écartés à l'élection de 2007.

Mais la principale carence du Syndicat des correcteurs a été sans doute son incapacité à se positionner comme élément moteur de la CGT dans les rédactions – ce que nos camarades rotativistes auraient souhaité. Cette carence est sans doute liée au mode de recrutement des correcteurs. Depuis 1980, son école a progressivement formé de plus en plus d'universitaires qui se recyclaient dans la correction. La composition sociale des équipes de correcteurs en presse est maintenant principalement constituée d'éléments qu'on pourrait qualifier d'intellectuels petits-bourgeois, individualistes, pour qui les idéaux de solidarité du syndicalisme, à de trop rares exceptions près, sont incompréhensibles. La génération qui a vécu Mai 68 et le conflit du *Parisien libéré* a pratiquement disparu. Il devient aujourd'hui presque impossible chez les correcteurs de trouver des candidats pour assumer des mandats syndicaux. Une fois casés en presse, de plus en plus de correcteurs cessent de payer leurs cotisations. Cracher dans la soupe devient une pratique courante. C'est, littéralement, la fin d'un monde.

Pourtant, il reste encore des forces vives dans le syndicat. La question est de savoir si elles seront capables de lui faire remonter la pente.

Pendant la période que nous avons tenté d'étudier, l'ampleur des divergences d'orientation, l'importance des enjeux de pouvoir atteignirent des sommets jamais vus dans le Livre parisien. Les antagonismes ne pouvant plus être dépassés par le débat syndical, la

direction du SGLCE eut recours à plusieurs reprises à la justice « bourgeoise », notamment lors des négociations sur les NMPP, contre le Comité inter « canal historique ». Marc Peyrade, secrétaire général de la Chambre typo, qui faisait à ce titre partie du groupe opposé au Comité inter « historique », fit devant les juges une déposition exemplaire dans laquelle il déclara, en substance, que face aux patrons il n'y avait qu'un seul Comité inter. Cette affaire concernait les ouvriers du Livre, pas la justice. Certes, il y avait eu, dans un passé récent, d'autres recours à la justice : la direction du SGLCE avait porté devant les tribunaux des litiges avec les imprimeurs rotativistes concernant des nominations de délégués syndicaux au *Parisien*. Mais maintenant, le SGLCE remettait en cause la légitimité même du Comité inter et demandait aux tribunaux de statuer sur cette question. C'était du jamais vu.

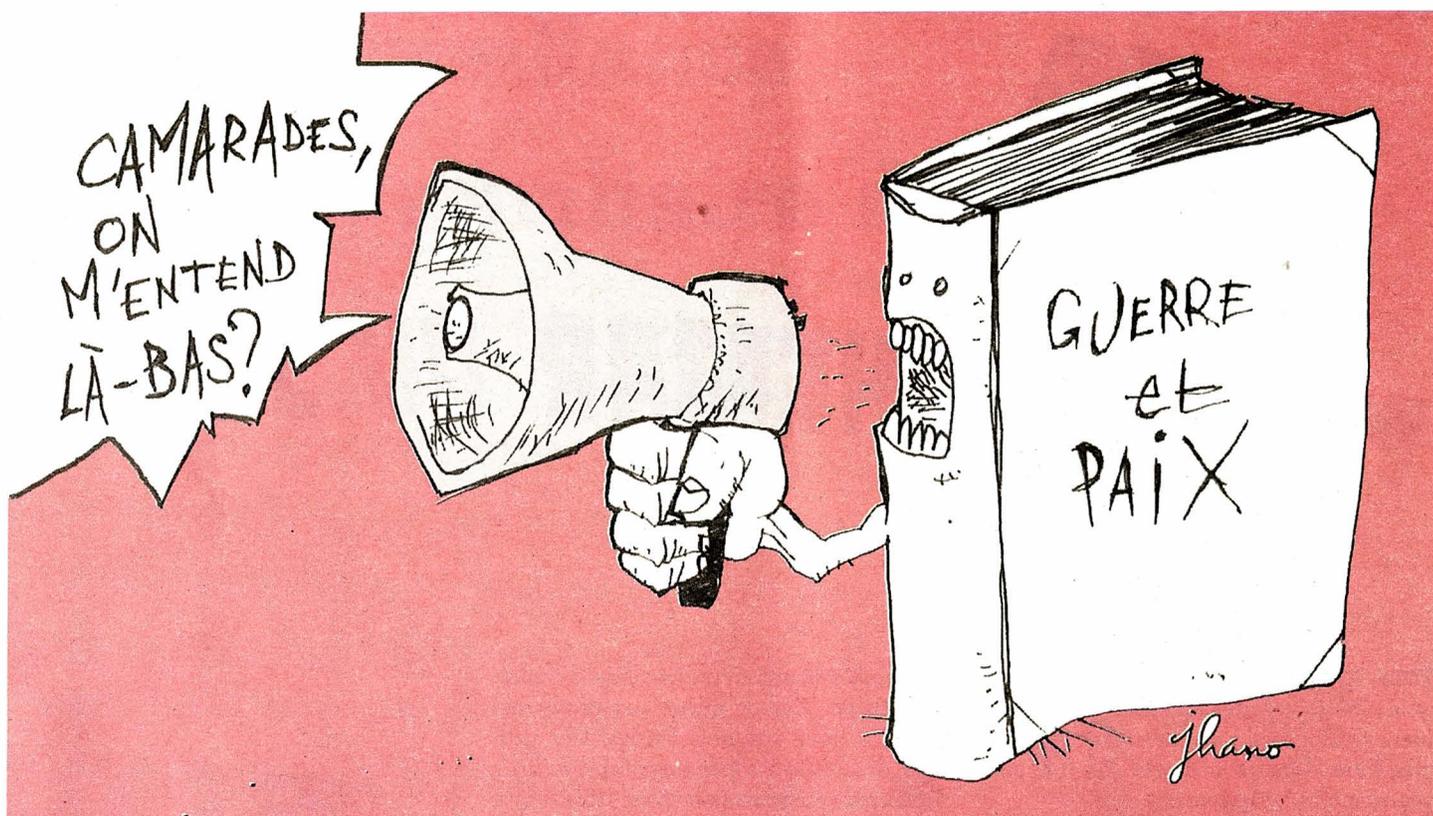
Si l'élection annuelle de la direction syndicale avec une durée butoir de cinq ans constitue un réel handicap, la désignation de directions syndicales pratiquement à vie est-elle également un réel facteur de sclérose.

Cette histoire, dont la conclusion ne peut être que provisoire, est racontée à partir du point de vue des correcteurs, mais elle retrace malgré tout l'essentiel des débats et des combats qui ont été menés.

Cette histoire, j'en ai bien conscience, a le défaut de n'aborder que le point de vue des directions syndicales ; en sont pratiquement absents les syndiqués « de base »³. Bien souvent, les conflits qui opposaient leurs directions restaient incompréhensibles pour les syndiqués mais n'empêchaient pas l'activité militante dans les entreprises, ni la fraternité, ni les « À la »⁴, ni les bouffes dans les restaurants des Halles, la nuit après le travail. Mais pour raconter cela, il faudrait un autre livre.

Dans d'autres fédérations de la CGT, le conflit aurait probablement été réglé vite fait bien fait par voie d'exclusions et de mise au pas forcée. Cela n'a pas été le cas dans le Livre. La raison en est simple : nous vivons encore aujourd'hui dans le climat de 1947 lorsque les ouvriers ont refusé la scission. Le culte de l'unité reste vivace.

Peut-être revient-il aujourd'hui aux militants de forcer leurs directions respectives à renouer le dialogue. Car l'une des causes de la longueur de la crise se trouve sans doute dans la carence de l'information sur ses enjeux. Le bulletin du Syndicat des correcteurs, *Cantonade*, a littéralement servi pendant toute cette période de « journal officieux » de l'Inter en diffusant beaucoup d'informations, mais il va de soi que son impact restait limité.



Peut-être les ouvriers du Livre ont-ils quelque chose à apprendre des correcteurs, malgré tout. Si l'élection annuelle de la direction syndicale avec une durée butoir de cinq ans constitue un réel handicap, la désignation de directions syndicales pratiquement à vie est-elle également un réel facteur de sclérose. L'introduction d'une réelle rotation des mandats – élections tous les deux ans avec un maximum de dix ans par exemple – permettrait à des approches neuves de pénétrer dans les comités syndicaux. Elle éviterait en particulier aux permanents à vie, et qui n'ont parfois pratiquement jamais travaillé, d'élaborer des stratégies syndicales visant moins la défense de leurs mandats que leur survie perpétuelle en tant que permanents. Elle permettrait aux syndiqués de juger leurs dirigeants sur pièces en fonction des résultats qu'ils ont obtenus.

De même, l'introduction de tribunes libres dans les bulletins syndicaux permettraient-elles d'une part aux syndiqués de s'exprimer, et aux directions syndicales de percevoir les évolutions qui se font jour parmi les syndiqués, de voir d'où vient le vent, mais aussi de connaître leurs analyses⁵.

En dix ans, de 1997 à 2007, une page importante dans l'histoire des ouvriers du Livre a été tournée. Le paysage a totalement changé. Dans peu de temps, le Livre parisien tel que nous l'avons connu aura disparu, mais

il ne faut pas sombrer dans la nostalgie ni dans le désespoir.

Les militants d'aujourd'hui doivent savoir quel a été leur passé. C'est, j'en suis convaincu, à ce prix qu'ils auront un avenir.

Ce que j'affirme est valable en particulier pour les correcteurs : leur syndicat, petit par la taille⁶, a été un grand syndicat dont ils peuvent être fiers. Il leur appartient de se le réapproprier et de faire en sorte que son esprit ne disparaisse pas.

La CGT du Livre dispose d'une réserve exceptionnelle de militants dévoués, infatigables, qui se battent sur tous les terrains pour défendre les travailleurs : dans les entreprises, dans les institutions sociales, dans les associations. Les quinze années de conflit interne, sans doute inévitable, ont constitué un énorme gâchis pour tous ces militants. C'est à eux – à eux tous – que je dédie ce travail. **R. B.**

1. Syndicat général du Livre et de la communication écrite, l'un des syndicats composant le Livre parisien avec la CSTP (Chambre syndicale typographique parisienne) et le Syndicat des correcteurs, ainsi que le bureau parisien du syndicat national des cadres. À l'intérieur du SGLCE se trouvaient organisées des catégories professionnelles, dont celle des imprimeurs rotativistes. Depuis, les rotativistes se

sont constitués en syndicat à part entière.

2. Paris diffusion presse, dont les syndiqués étaient au SGLCE.

3. L'argument ne vaut bien entendu pas pour les correcteurs : nous avons rapporté dans ce travail les interventions que les syndiqués firent en assemblée générale et dans les tribunes libres. Ceux qui se plaignaient du manque d'information n'avaient par conséquent pas d'excuses : ils ne venaient pas aux AG et ne lisaient pas leur bulletin syndical.

4. Le « À la » est la chanson traditionnelle des typographes pour rendre hommage à celui qui offre à boire :

À la santé du confrère
Qui nous régale aujourd'hui
Ce n'est pas de l'eau de rivière
Encore moins de celle du puits
À la, à la, à la,
À la santé du confrère
Qui nous régale aujourd'hui
Pas d'eau, pas d'eau, pas d'eau... » (bis).

Ce n'est certes pas de la grande littérature, mais pendant longtemps tous les prétextes étaient bons pour faire un « À la ».

5. La pratique des tribunes libres dans le bulletin des correcteurs constitue une réelle charge, en termes de coûts, car certains numéros comportaient une quantité importante de tribunes libres. Mais la démocratie syndicale n'a pas de prix...

6. 508 adhérents au moment où j'ai terminé mon mandat de secrétaire.



PETIT CAUCHEMAR DU JOUR

TROIS ÉCERVELÉS ONT ACCEPTÉ. Ont accepté quoi? De se faire implanter une puce électronique dans la main. Plus précisément dans le gras entre le pouce et l'index, là où la puce gênera moins le mouvement.

Ont accepté pourquoi? D'abord parce qu'on n'arrête pas le progrès. Ensuite parce qu'on n'est pas tous les jours « le premier du monde à... » Encore parce qu'ils aiment les nouveaux gadgets technologiques, et d'ailleurs la technologie est un amusement innocent, voire utile. Enfin, parce que ça fait plaisir à leur patron, qui voulait un système très sécurisant pour certains lieux très sécurisés de son usine. Donc nos trois simplots ont accepté. Très pratique, la puce. On la programme comme on veut, et nos trois privilégiés n'auront plus besoin de mots de passe pour allumer leur ordinateur, puisque leur ordinateur reconnaîtra la puce: quel gain de temps, quel pas de géant pour l'humanité! Nos trois pionniers pourront retirer de l'argent des distributeurs sans composer de code personnel, ils gagneront au moins une à deux minutes à chaque achat effectué avec une carte de crédit, puisqu'ils ne perdront plus de temps à faire identifier leur compte et leur personne. Nos trois mousquetaires n'auront pas besoin de se présenter à un comptoir d'enregistrement à l'aéroport, puisque de discrets senseurs

les auront déjà pris en compte dans le couloir vers l'avion. Plus de queue aux caisses des magasins pour nos trois larrons, leur petit signe de la main à la jolie surveillante suffira à de discrets récepteurs pour noter leurs achats, plus d'attente aux péages des autoroutes pour nos trois as, leur grand signe de la main à la jolie gendarme aura activé ce qu'il faut; quelle belle vie, quelle liberté, quelle amélioration des possibilités de consommation!

D'ailleurs, à propos de gendarmes, nos trois pieds nickelés ont sûrement pensé à leur faciliter la vie. Tenez, dans une société où la technologie aura résolu tous les problèmes parce qu'elle contrôlera toutes les activités, la prochaine fois que l'Autruche écrira des choses désagréables sur un ministre, hop! Plus de distributeurs de billets! Ah, non, bien sûr, il n'y aura plus de distributeurs de billets puisqu'on achètera tout d'un signe de la main. Bon, donc plus d'achats possibles pour l'Autruche. Plus d'entrée dans une foulditude de lieux.

Et le calme dans les rues: qui voudra manifester quand la police disposera en temps réel de l'identité de l'intégralité des manifestants, fussent-ils cinq cent mille? Et pourra savoir, grâce aux satellites qui couvrent déjà l'intégralité de la planète et dont il suffira de booster (mot très technophile, ça) les capacités, où ils iront dans les jours et les nuits qui suivront. Et quel gain de productivité, car qui osera se prétendre malade pour échapper à une journée d'esclavage salarié, quand la Sécurité sociale saura qu'au lieu de gémir dans un lit on riait dans un cinéma?

Et plus d'Arabes incontrôlés, plus de Maliennes trop fertiles; les sans-papiers seront devenus des sans-puce et ne pourront plus rien acheter, on peut en outre aisément imaginer des systèmes à très bon marché qui alerteront immédiatement la police qu'un sans-puce est monté dans le bus ou le métro (pour le métro, il suffira de rehausser la taille des barrières aux guichets, hop, plus de fraude!).



Et quelle sécurité, puisque toute personne jouissant d'autorité pourra savoir tout, absolument tout ce qui se trouvera dans tous les fichiers informatiques de toutes les personnes qui lui seront soumises pour une raison ou une autre. Je rêve? Non, le célèbre couple marchandise-technologie a depuis longtemps prouvé que, dès que la marchandise y trouvait son compte, tout ce qui était rendu possible par la technologie était alors rendu réel par la marchandise. À présent, le port par chacun d'une puce électronique permettant à chaque autorité de connaître l'intégralité des traces électroniques d'une personne, ses déplacements, ses achats, sa santé, ses choix de livres, ses fréquentations est techniquement possible. Sa réalisation ne coûterait pas très cher. Le seul obstacle est politique.

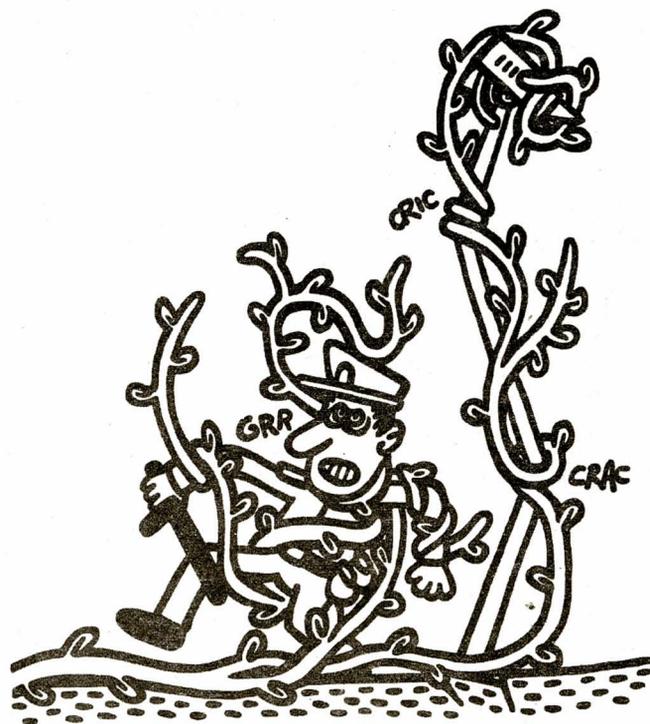
Bref, la route est libre.

Nestor Potkine



Vidéosurveillance

la CNIL, auxiliaire de la peur



Les

David Forest

LES ATTENTATS DU 11 SEPTEMBRE 2001 ont singulièrement accéléré « la fuite en avant » dans l'implantation des caméras de vidéosurveillance, ce que relève un récent rapport parlementaire¹. Investie de la fonction de prévenir la menace terroriste, la vidéosurveillance – qui représente 70 % du budget consacré à la sécurité des transports en commun en Île-de-France –, alimente largement le nouveau « marché de la sécurité » et suscite toutes les convoitises. La volonté de renforcer de façon significative l'arsenal technosécuritaire a ainsi conduit Alliot-Marie à annoncer en juillet 2007 sa décision de tripler le nombre de caméras d'ici à 2009 à l'occasion de la prochaine loi d'orientation et de programmation sur la sécurité. C'est dans ce contexte particulièrement inquiétant que la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) a entrepris de se voir attribuer une compétence unique sur l'ensemble des dispositifs.

C'est une interpellation inédite sous forme d'une note assortie d'une étude d'opinion sur la vidéosurveillance que la CNIL a pris le parti d'adresser à la ministre de l'Intérieur Alliot-Marie. L'objectif assigné à cette opération de lobbying au grand jour est clair : d'une part, réintégrer dans le giron de la commission le contrôle de la vidéosurveillance dans les lieux publics et ouverts au public et, d'autre part,

clarifier singulièrement son régime. Mais au-delà du plaidoyer pro domo et des inquiétudes manifestées quant au « contrôle des surveillants », il s'agit bien, en définitive, de faciliter le déploiement de grande ampleur des systèmes en postulant leur légitimité sociale. Enterré il y a près de quinze ans, le débat sur la compétence de la CNIL n'avait jamais été véritablement exhumé en dépit du récent toilettage de la loi Informatique et libertés par la réforme du 6 août 2004. Pour autant, le souhait d'un nouveau cadre légal de la vidéosurveillance dans les lieux publics ne vise pas à revenir sur la légalisation opérée par la loi Pasqua du 21 janvier 1995 dont l'adoption était déjà motivée par la menace terroriste et dans les failles de laquelle la plupart des dispositifs ont prospéré en toute illégalité.

L'installation d'un système de vidéosurveillance dans un lieu public ou ouvert au public est conditionnée à une autorisation du représentant de l'État dans le département, à Paris du préfet de police, donnée après avis consultatif d'une commission départementale présidée par un magistrat. La décision d'autoriser les caméras appartient donc en réalité au seul représentant de l'État hors de tout contrôle du juge judiciaire. Les difficultés tiennent autant à l'application sur le terrain des garanties prévues par la loi – vérification de

l'existence d'un impératif de sécurité, durée de conservation, information « claire et permanente » du public notamment –, qu'au fonctionnement administratif des commissions dénuées de moyens. Les systèmes préexistants devaient être régularisés dans les six mois à compter de l'entrée en vigueur de la loi Pasqua, mais dès lors que les commissions n'étaient pas mises en place, ni les décrets d'application publiés, les caméras ont été implantées sans contrainte particulière tandis que le ministère de l'Intérieur incitait à la régularisation a posteriori. Au final, moins d'un quart des systèmes a fait l'objet d'une déclaration. C'est ainsi que, au fil des ans, deux à trois millions de caméras ont été installées en France, soit dix fois plus que les chiffres officiels du ministère de l'Intérieur. Il n'est donc pas exagéré d'affirmer que la loi de 1995 s'est révélée inapplicable, ce que la note de la CNIL n'est pas loin de reconnaître.

La loi du 6 août 2004 qui modifie la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 réintroduit la compétence de la CNIL si le système de vidéosurveillance peut être qualifié de traitement de données à caractère personnel automatisé ou met en œuvre des fichiers selon des critères permettant d'identifier directement ou indirectement des personnes. Ce sont ainsi deux régimes qui sont susceptibles d'application en fonction de la qualification opérée. En fait, selon la CNIL, tout enregistrement numérique, dès lors qu'il permet une extraction des images, doit relever de sa compétence. Tout en réintroduisant cette compétence en pointillés, la réforme de 2004 a eu, en pratique, pour conséquence indirecte de renforcer les difficultés antérieures tenant à la détermination du régime applicable, la CNIL ayant conservé par ailleurs, aux yeux du public, une compétence naturelle pour contrôler la vidéosurveillance dans son ensemble. Au-delà de cette dualité et des difficultés liées au « cumul des procédures » relevées par la CNIL, c'est aussi et surtout une « concurrence » des régimes que la note de la commission met en exergue.

Le toilettage attendu de la loi Informatique et libertés en août 2004 aurait pu donner lieu à un profond réexamen du dispositif légal et réglementaire applicable à la vidéosurveillance. Il n'en a rien été et le législateur a préféré le maintien des commissions départementales allant dans le sens d'un affaiblissement des libertés. La loi antiterroriste du 23 janvier 2006 adoptée en urgence à la suite des attentats de Londres du 7 juillet 2005 s'inscrit résolument dans le sens d'un renforcement des prérogatives du seul préfet, en écartant l'avis préalable de la commission en cas d'urgence et d'exposition particulière à « un risque d'actes de terrorisme ». Par ailleurs, un projet de décret prévoit que l'avis de la commission départementale est réputé acquis en cas de silence durant trois mois. Autant de dispositions qui contribuent à assouplir une procédure d'autorisation déjà peu contraignante. Mais, surtout, le renforcement de la vidéosurveillance, mesure phare de la loi du 23 janvier 2006 inspirée du dispositif britannique, permet de saisir une logique qui n'est pas loin de s'afficher comme telle, c'est-à-dire la volonté de privilégier l'efficacité policière en prévoyant la possibilité d'un accès direct aux images des systèmes appartenant à des tiers (collectivités locales, gestionnaires des services de transport...) par les flics et les gendarmes hors de toute procédure judiciaire, et en maintenant la CNIL à l'écart. « Le plan national d'action et de développement de la vidéoprotection », lancé depuis par Alliot-Marie, vise notamment à financer le coût des raccordements pour permettre le transfert des images vers les services de police, tandis que la normalisation technique des équipements afin d'améliorer la netteté des images et de rendre les systèmes interopérables a fait récemment l'objet d'arrêtés ministériels.

L'autorité que la CNIL souhaite également déloger se dénomme « Commission nationale de la vidéosurveillance ». Créée par décret du 15 mai 2007 et placée auprès du ministère de l'Intérieur, cette prétendue « instance indépendante » (sic) consultative – si mal nommée

Tirant le constat de l'absence d'indépendance et de pouvoir des commissions départementales aussi bien que de cette « Commission nationale de la vidéosurveillance », tout en étant par ailleurs opposée à la création d'une nouvelle commission concurrente, la CNIL revendique en conséquence une compétence entière sur le contrôle de la vidéosurveillance en se prévalant de ses pseudo-garanties d'indépendance et de son nouveau pouvoir de sanction en forme de hochet. Comment atteindre pareil objectif?

Considérant que la « vidéoprotection » est un « terme préférable à celui de vidéosurveillance, car le but des caméras est bien de protéger les citoyens », la ministre de l'Intérieur a imprimé ce néologisme dans les documents administratifs et panneaux destinés à l'information du public. Pour autant, cette novlangue gouvernementale à destination des citoyens-usagers est surtout affaire d'influence et de manipulation. Il s'agit en réalité d'imposer dans l'ordre du langage la justification de la vidéosurveillance et de marteler l'idée d'une efficacité intrinsèque qu'aucune étude n'a pourtant jamais établie. Tout en déclarant se garder de porter un « jugement de valeur sur la légitimité du développement d'un programme de vidéosurveillance » au nom d'une neutralité de façade, la CNIL accompagne sa note d'un sondage d'opinion, à l'instar du ministère de l'Intérieur.

Cette nouvelle expression de la pire démocratie sondagière accrédite cette fois non seulement la supposée confiance de la population dans ce procédé de surveillance, mais également l'idée selon laquelle la commission serait la plus apte à en assurer le contrôle. Autant de questions binaires dont les réponses renvoient aux fantasmes entourant le « sentiment d'insécurité » et à la fabrication en continue de « cette peur conservatrice et crépusculaire, [qui] crée le désir d'avoir un maître qui vous protège »².

Et la commission une fois réinvestie de cette compétence nous promet de donner au terme « vidéoprotection » un sens plein et entier en effaçant défiance et « peur de la peur » envers des dispositifs non contrôlés. En tout état de cause, le postulat demeure celui de l'efficacité incontestable de cet outil miracle muée en une certitude sociale dont la remise en cause paraît radicalement exclue. Il est dès lors peu douteux que l'adoption par la CNIL de la terminologie officielle du ministère de l'Intérieur a tôt fait d'entériner sous condition l'avalanche technosécuritaire et de consacrer la commission dans sa fonction d'auxiliaire de la peur. **D. F.**



– est constituée notamment de représentants de la police et de la gendarmerie et présidée par le fameux Alain Bauer, expert en « violences et insécurité urbaines », mais également président d'une société de conseil en sécurité. En outre, le discours de la ministre de l'Intérieur lors de l'inauguration de cette commission fantôme visait principalement à ancrer la légitimité de la vidéosurveillance au moyen d'un sondage censé témoigner d'une large adhésion de la population. CQFD.

1. Rapport d'information des députés Éric Diard et Julien Dray, du 5 février 2008

2. Alain Badiou, *De quoi Sarkozy est-il le nom?* Nouvelles éditions Lignes, 2007, page 9.

La technologie au service de l'État policier

LE BRACELET TAZER



Ras-les-murs

Groupe Berneri

POUR FAIRE RÉGNER un ordre social qui lui assure pérennité, richesse et prospérité, tout État doit se doter d'un arsenal répressif et judiciaire. Comme chacun peut le constater, l'air du temps n'est pas à la solidarité avec les personnes les plus désœuvrées et les plus en souffrance, mais manifestement à l'accroissement constant des mesures répressives.

En la matière, l'État n'a jamais manqué de moyens et d'imagination. Force est de constater qu'il sait bien mieux réprimer qu'éduquer. Aujourd'hui, avec les progrès techniques et la sophistication des moyens technologiques, les systèmes de répression, de punition et de sanction évoluent. Nous aurions pu penser que cette évolution se ferait au service des humains, mais cela aurait été bien naïf de notre part.

Le Taser

Parmi les nouvelles technologies mises à la disposition des forces de la répression, nous trouvons le Taser X26. Il s'agit d'un « pistolet à impulsion électrique ». Il projette jusqu'à dix mètres deux dards qui déchargent 50 000 volts. Le tir tétanise instantanément la personne, qui s'effondre immédiatement: ses muscles se contractent violemment, ce qui provoque une vive douleur et des cris de souffrance.

Ce pistolet équipe actuellement 2 626 gendarmes et 1 100 policiers. Afin de désamorcer la polémique sur ce sujet, quand il était ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy avait

exclu qu'il soit généralisé. Or Michèle Alliot-Marie s'appête à autoriser à équiper les 17 000 policiers municipaux.

Selon la direction générale de la gendarmerie, le Taser (appelé arme « non létale ») aurait été utilisé « sans incident » 105 fois en 2006 et 155 fois en 2007, ce qui aurait permis de réduire de 15 % l'usage des armes à feu. Pourtant, ces arguments ont quelques difficultés à convaincre ses détracteurs. En effet, entre 2002 et 2006, l'utilisation du pistolet à impulsion électrique aurait déjà provoqué aux États-Unis et au Canada la mort de cent cinquante à deux cents personnes, selon Amnesty International (jusqu'à trois cent dix morts selon des familles de victimes).

En France, la commission nationale de déontologie de la sécurité a relevé deux cas manifestes d'usage disproportionné du Taser X26; mais, pour sa part, le Comité anti-torture du Conseil de l'Europe montre qu'il aurait été utilisé en dehors des conditions de légitime défense et d'état de nécessité dans cinq cas sur six! Ainsi, le Réseau d'alerte et d'intervention pour les droits de l'Homme (RAIDH) dévoile un cas passé sous silence: le 12 mai 2006, un malade mental s'est fait tirer dessus à sept reprises par un policier; l'homme a reçu six de ces décharges de 50 000 volts, ce qui a provoqué un arrêt cardiovasculaire nécessitant un massage cardiaque.

Quoi qu'en dise l'État français et ses représentants, plusieurs pays ont reconnu que le Taser est dangereux, et ont purement et sim-

plement décidé de l'interdire¹. Le Portugal considère que l'utilisation de ces armes constitue « une forme de torture ». Soulignons que le Taser a été fréquemment utilisé par des militaires américains en Irak pour torturer des prisonniers.

Ces dérives ne semblent pas inquiéter nos responsables politiques. On sait que certains politiciens ont été suspectés d'avoir été soudoyés par des lobbies pour favoriser l'utilisation des OGM: en serait-il de même pour le Taser? La question se pose d'autant plus que l'entreprise qui le fabrique, Taser International, semble avoir des moyens de persuasion mais aussi des moyens de pression très puissants. Elle a su tisser des liens très étroits avec les milieux politiques. À titre d'exemple, Bernard Kerik, ancien chef de la police de New York et ami de Rudolph Giuliani (ancien maire de New York), est membre du conseil d'administration de Taser International. À chaque fois qu'une enquête est menée sur des bavures liées à l'utilisation du Taser, les journalistes ont les plus grandes difficultés à obtenir des informations; quand ils y parviennent, elles ne sont que partielles.

Aux États-Unis et au Canada, Taser International a été citée dans au moins trente-neuf cas de morts ou blessures causées par des Taser; mais, dans chacun de ces cas, la firme a embauché une pléiade d'experts et d'avocats pour défendre son image et menacer les gens qui la critiquent.

De nombreux spécialistes ont montré que l'utilisation du Taser est particulièrement dangereuse sur des personnes présentant des problèmes cardiaques, ou sous l'effet des amphétamines ou de la cocaïne. Même pour des personnes en bonne santé, l'arme peut être dangereuse et mortelle: la décharge est de 100 à 500 milliampères, alors que des recherches médicales ont découvert que 100 milliampères peuvent hausser la fréquence cardiaque à un rythme fatal. Par ailleurs, de nombreuses personnes gardent des traces de brûlures à l'endroit de l'impact des deux dards. Ajoutons à cela que les seules études sur lesquelles les forces de police se basent pour justifier « l'utilisation

inoffensive » du Taser ont été conduites par des chercheurs rémunérés directement par Taser International, et non par des scientifiques indépendants. Depuis la mise sur le marché du Taser, l'entreprise s'oppose à des études plus sérieuses sur la question.

Elle a approché certains médecins pour qu'ils révisent leurs déclarations, leur offrant même de financer leurs recherches: c'est le cas du Dr Zian Tseng de San Francisco, cardiologue spécialisé en électrophysiologie, qui avait déclaré devant une commission d'enquête que l'utilisation du Taser comporte des dangers bien réels.

Pour connaître les circonstances exactes de chaque utilisation du Taser, il est question d'équiper ces armes de caméras vidéo, comme aux États-Unis et au Canada. Cela ne constituera pas une garantie. Ainsi, après la mort de Robert Dziekanski à l'aéroport de Vancouver, les vidéos des caméras placées sur les Taser sont venues étayer le témoignage des policiers qui ont procédé à l'interpellation. Mais ces témoignages ont été contredits par d'autres vidéos fournies par des passants ayant filmé la scène.

Au bout du compte, non seulement les vidéos placées sur les Taser ne suffisent pas à rendre compte des circonstances exactes d'une interpellation; mais aussi les services de police peuvent ne fournir qu'une partie de ces documents, pour masquer une utilisation abusive de ces armes.

Même s'il permet d'éviter le recours aux armes à feu, comme le prétendent les services de police, le Taser risque d'être utilisé de façon plus systématique de celui-ci: on peut craindre une augmentation des dommages parfois fatals infligés aux personnes. L'exception risque de devenir la règle, et nous devons collectivement dénoncer son utilisation. Ce n'est pas sans risque. Ainsi, pendant la campagne 2007, Olivier Besancenot a déclaré que le Taser était responsable de cent cinquante décès aux États-Unis. Taser France l'a accusé de diffamation. Depuis, Olivier Besancenot et sa famille ont été victimes d'actes d'espionnage. Taser France a démenti les avoir commandités...



Le bracelet électronique

En matière d'enfermement, le bracelet électronique fait parler de lui depuis quelque temps. Il devient de plus en plus fréquent: une cinquantaine de personnes sous surveillance électronique il y a cinq mois, déjà quatre cent trente-deux aujourd'hui!

Il existe deux générations de bracelets électroniques. Dans la première, le boîtier de contrôle est relié à la ligne de téléphone, qui va vérifier que le bracelet est bien dans un périmètre déterminé à des heures précises. Les bracelets de la deuxième génération sont des systèmes de surveillance électronique contrôlés par GPS, qui sont en permanence capables de localiser la personne.

Le bracelet électronique présente assurément des avantages. Pour l'État, bien sûr: il fait faire des économies, puisqu'une journée avec un bracelet coûte entre 12 et 15 euros (alors qu'une journée de prison coûte 150 euros). Il évite un passage par la prison, et il permet le déroulement d'une vie familiale, affective et sociale. Comme le disait Farid, ancien détenu: « Pour cette raison, à un niveau personnel, je dis oui; mais au niveau collectif, je dis non, et là, je pense même qu'il faut mener la lutte. »

Certains disent apprécier le port du bracelet, prétendant que celui-ci les oblige à « être tranquille ». C'est en cela que ce dispositif est inquiétant: la personne se retrouve sous le coup d'un interdit qui n'est plus imposé par un dispositif extérieur, comme les murs de la prison qui entravent le mouvement. Le bracelet, lui, ne retient pas physiquement la personne: c'est elle-même qui doit, de manière quasi masochiste, s'imposer l'interdit de sa liberté. La notion même d'enfermement perd toute signification matérielle: elle engendre une logique encore plus aliénante, puisqu'on intériorise les barreaux de la prison.

Quand quelqu'un n'arrive pas à gérer ses pulsions en société, on dit qu'il n'a pas de « surmoi » c'est-à-dire d'instances morales. Ce qui est terrifiant, c'est qu'avec le bracelet électronique la société instaure un « surmoi » physique qui est vraiment « sur moi ». Une étude réalisée aux États-Unis sur des personnes qui portent le bracelet électronique depuis plus d'un an montre un rejet psychologique et même physique de l'objet.

Par ailleurs, l'extension de l'utilisation du bracelet électronique signifie que l'on va placer de plus en plus de gens sous surveillance, et de manière plus stricte. Cela va conduire inéluctablement à un renforcement du contrôle judiciaire. Là où l'on nous laisse penser que le bracelet correspond à un allègement de l'incarcération, il aboutit en fait à un renforcement du contrôle judiciaire et social. Cette mesure va se multiplier et avoir pour conséquence l'intériorisation de la prison dans le collectif et le social.



L'augmentation permanente du recours au bracelet électronique marque le passage à un système où la prison ne sera plus nécessaire, puisque la société sera devenue une prison avec du matériel électronique (« panoptique cybernétique »). C'est une dérive éthique grave: une évolution vers la généralisation et la systématisation de l'enfermement dans l'esprit de chacun. Elle signifie que nous-mêmes, nous serons en prison par une sorte d'auto-inhibition. Ce qui fait que pour éviter la répression, nous ne nous permettrons pas de faire certaines choses, sachant qu'il y aura des systèmes électroniques pour nous surveiller.

Pour instaurer ces dispositifs de plus en plus modernes et coercitifs, l'État sait habilement contourner toutes les formes de contes-

tation. Lentement, progressivement, il passe de l'exception à la règle, il franchit les étapes pas à pas par des lois qu'il énonce et promulgue lui-même. Quand il s'agissait de procéder à des prélèvements ADN aux fins de fichages génétiques exclusivement pour les criminels sexuels, nous savions (malgré ce qui était prétendu alors par le pouvoir) que l'avenir verrait leur généralisation. Il aura fallu bien peu de temps pour que ceux-ci soient imposés à toutes les catégories pénales. Après l'instauration du « flash-ball », un pistolet projetant des

balles pour immobiliser les personnes, le Taser n'aura pas mis longtemps à faire son apparition. Après le bracelet électronique, gageons que les avancées technologiques nous permettront d'aller encore plus loin. La puce sous-cutanée, appelé puce RFID, commence déjà à faire parler d'elle. Environ deux mille de ces capsules ont déjà été implantées dans des corps humains. Les murs deviennent bracelets, qui eux-mêmes deviendront puces.

Dès lors que le bracelet électronique contribue à généraliser l'enfermement dans notre société, les anarchistes, qui militent pour l'abolition de toutes formes d'emprisonnement, ne peuvent se réjouir de son existence. Certes, il permet d'éviter la prison et constitue un recours facile, simple, peu onéreux et globalement accepté; mais il va contribuer à réduire les antagonismes sociaux, pour induire des antagonismes psychologiques qui amèneront les individus à devenir leur propre maton. Si nous ne prenons pas garde aux effets pervers d'un tel dispositif, la lutte contre l'État et l'oppression risque de devenir une lutte contre soi-même. Accepter le bracelet, ce serait renoncer à toutes formes de

sanctions éducatives et de réparations, rompre le lien social en le déshumanisant, et mettre fin à toute réflexion concernant les alternatives à l'incarcération. C'est la solution facile, désengagée et rentable de l'État pour gérer la misère.

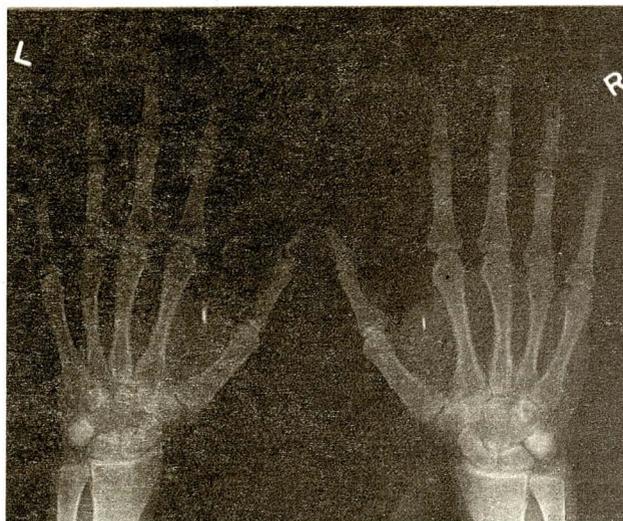
La prison, fut-elle « high-tech » ou virtuelle, a fait son temps: qu'elle creve! **R. L. M.**

1. Parmi ces pays, on trouve: la Belgique, le Danemark, le Japon, l'Italie, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Norvège, la Serbie, le Pakistan et le Portugal.

RFID

Un flic derrière chaque être humain ?

La nouvelle gale du nord n'a que peu à voir avec les araignées qui se nichent sous la peau. Ce sont des puces électroniques qui détruisent notre intimité en révélant, à quiconque a les moyens de s'équiper, les données accumulées sur notre personnalité. Un petit tour d'horizon de l'état de l'art du contrôle social.



Des mains infestées de puces, visibles aux rayons X.

IN ENGLISH: Radio Frequency Identification. Cette technologie permet de lire, et éventuellement d'écrire, des informations à distance situées sur une radio-étiquette dite « tag RFID ».

Le premier intérêt de ce système est la durée de vie de ces étiquettes – sous leur forme passive – dans la mesure où elles n'intègrent pas de pile. En effet, le « tag » – composé d'une antenne et d'une puce électronique – envoie des informations avec l'énergie qu'il reçoit par l'émetteur-récepteur.

Le second est de donner à chaque tag un identifiant unique, afin d'identifier ce que l'on cherche à contrôler.

On peut classer les tags en deux catégories: les radio-étiquettes, qui à la manière d'un code-barres permettent d'identifier un objet, et les cartes sans contact, qui permettent d'identifier les personnes (puces sous-cutanées, passeports, cartes de transports, etc.).

RFID c'est bien ?

Le RFID est utilisé dans le secteur industriel pour le suivi des stocks, dans l'alimentaire pour la traçabilité de la chaîne du froid, ou dans la pharmaceutique pour la traçabilité sanitaire. Dans le commerce, le RFID remplace peu à peu les codes-barres: il existe même des tags RFID sous forme de textiles brodés dans des étiquettes de vêtement.

Mais le RFID permet surtout une mise en œuvre massive du contrôle global des biens et des personnes.

RFID c'est super !

Sur son site SuperRFID.net, une société chinoise propose la localisation des personnes.

Contre l'école buissonnière, une école chinoise propose aux parents de recevoir un SMS quand leur enfant entre et sort de l'école.

Sur les lieux de travail, c'est un système de localisation des employés qui est proposé: temps de présence, dans quelle pièce, à combien, etc. Toutes ces informations remontent sur l'ordinateur du garde-chiourme.

Pour la localisation des biens, cette société propose un système qui localise les véhicules

volés et qui en informe les patrouilles de police. Mais elle n'ose pas encore l'installer sur des individus afin de les localiser à la moindre suspicion... mais c'est sûrement à l'étude.

Cette entreprise se vante de localiser jusqu'à deux cents tags simultanément, y compris en mouvement (jusqu'à 200 km/h), avec une portée de cinquante mètres...

Flux migratoires

VeriChip, qui plante des puces dans des patients d'hôpitaux afin d'avoir leur carnet de santé toujours « sous le coude », propose d'implanter sous la peau des immigrés contrôlés aux frontières afin de « maîtriser les flux migratoires », et le porte-parole aurait reconnu faire du lobbying à Washington pour que sa voix soit entendue... Nul doute que les défenseurs d'une immigration choisie n'auront aucune retenue face à ces pratiques. Et puis c'est plus politiquement correct que l'étoile jaune, puisque actuellement la finalité n'est pas la même, mais si un jour...

Un tag à la peinture

Pour ceux qui seraient indisposés à l'idée de devoir faire injecter une puce sous la peau des peuples, Somark Innovation (made in USA) propose de localiser des individus avec une encre « biocompatible » tatouable! Cette encre peut être lue à travers poils ou cheveux à une distance d'environ un mètre vingt et elle peut être visible ou non.

Flux touristiques . .

Destination Copenhague: depuis le 15 mai, son aéroport est doté du système Spopos. Celui-ci permet de localiser instantanément les passagers qui transitent dans l'aéroport. Au moment de l'achat de leur billet, leur téléphone portable équipé de Bluetooth ou de RFID est scanné et ainsi ils sont localisés grâce à un maillage d'antennes radio. On comprend mieux l'intérêt de ceux qui nous vantent le moyen de paiement par téléphone portable. La préparation d'une soumission totale aux technologies de flicage massif.

Deuxième exemple Optag: projet identique, mais avec une nouvelle génération de caméras de vidéosurveillance qui permet de filmer les passagers sur 360°! De plus, sachez que Optag fait partie des projets de recherche transnationaux financés par l'Union européenne impliquant des PME.

Et les usagers du train alors ?

Rassurez-vous, si, officiellement, « pas de ça chez nous », d'une part il existe le réseau de vidéosurveillance avec stockage centralisé qui se met en place en Île-de-France (relié à la préfecture de police) et, d'autre part, les titres de transport NaviGo (Sociétés ASK et Axalta) qui sont équipés de tag RFID. Il n'y a qu'un pas à franchir, en reliant les deux systèmes, pour mettre en place un contrôle total par les forces de l'ordre de nos déplacements quotidiens.

L'État s'engage

Des tests sont effectués par l'équipe MultiCom (partenariat CNRS) afin de coupler vidéo et RFID. Grandeur nature, au Muséum du Rhône, MultiCom a mis en œuvre un suivi des visiteurs grâce à leur billet d'entrée. Outre le suivi des déplacements, c'est l'association RFID-Image qui est inquiétante: en effet, les visiteurs étaient pris en photo automatiquement lors de leur passage devant une antenne, l'image stockée sur un serveur était associée à leur identifiant unique RFID...

Pour ne pas être à la traîne, l'État a investi deux millions d'euros pour la création d'un centre national RFID afin d'aider la recherche pour des PME comme Tagsys. Au total, c'est sept millions qui ont été déboursés par l'État ces dernières années pour développer le RFID.

Enfin l'État, depuis mi-2006, produit des passeports électroniques, contenant une puce RFID. Désormais, le contrôle d'identité peut se faire « sans contact »: vers la fin des coups des cognes ?

D'jo

Militant à la Fédération anarchiste (93)

Be a Son of a Beach!¹

Les inconditionnels du *Journal Officiel* n'auront pas manqué, le 28 mars 2008, la recommandation de la Commission générale de terminologie et de néologie sur l'équivalent français à l'expression beach + [sport]. Voici ce qu'elle dit.

Otis Tarda

Milite au groupe Louise-Michel
de la Fédération anarchiste

À L'ORIGINE, les sports de plage étaient des jeux auto-arbitrés et sans enjeu, constituant une activité de loisir dont les règles étaient inspirées de celles des disciplines officielles, mais librement adaptées par les joueurs à chaque partie. Aujourd'hui, des disciplines à part entière se développent, ayant en commun de se pratiquer pieds nus sur un terrain couvert de sable, aux dimensions fixées, selon des règles universelles strictes. Déjà le beach volley-ball a acquis le statut de discipline olympique. Par ailleurs, tous ces sports se jouent de plus en plus en milieu citadin, dans des arènes conçues à cet effet.

En anglais, ces disciplines sont nommées en faisant précéder le nom de la discipline de base par le mot *beach* : beach volley-ball, beach hockey, beach tennis, beach soccer... Le terrain de sable constituant l'élément caractéristique commun à ces disciplines, l'expression « sur sable » semble la mieux adaptée en français. De même qu'on parle de hockey sur gazon, sur glace ou sur parquet, de tennis sur gazon, sur terre battue ou sur surface synthétique, on peut parler de hockey sur sable, de tennis sur sable, de volley sur sable, etc. La Commission générale de terminologie et de néologie recommande de s'en tenir à une formulation unique et cohérente, par l'ajout de la mention « sur sable » à tous les noms des sports concernés par cette nouvelle pratique.

Un mot sur la langue

Notons l'enjeu de pouvoir qu'il y a dans la maîtrise du lexique. D'un côté, le sport moderne comme invention socio-historique accompagnant celle du capitalisme dans l'univers anglo-saxon du XIX^e siècle², l'usage de termes anglais étant un vecteur de propaga-

tion. De l'autre côté, depuis les Serments de Strasbourg en 842 jusqu'à la loi Toubon en 1994, le français comme affirmation politique du pouvoir central, qui, en France plus qu'ailleurs, correspond à l'histoire de l'État³. N'étant ni « fans » du premier, ni fanatiques du second (pour retourner respectivement chaque mot contre sa langue!), les anarchistes ne choisiront pas un camp plutôt que l'autre, mais retiendront l'enjeu de choisir et d'alimenter notre propre lexique pour dire nos propres réalités, concepts ou rêveries.

À la lanterne, donc, le second paragraphe de la recommandation! C'est le premier qui méritera ici l'honneur de nos suffrages!

La règle du pouvoir

En bons lexicologues, les membres de la Commission décrivent la réalité sociale des pratiques dont ils cherchent la meilleure dénomination, nous offrant une puissante synthèse du principe d'évolution en société capitalo-étatique. Derrière les claustras de la recommandation, c'est Clastres⁴ qu'on apercevrait! N'est-il pas intéressant de relever que, aux origines de cette pratique, on trouve des jeux auto-arbitrés, pas d'enjeu autre que le plaisir, et des règles librement adaptées par les joueurs à chaque partie. Bref, la règle dictée par les contingences, et l'autogestion comme condition et garantie du plaisir. J'ajouterais que s'agissant de pratiques de plages, il y a aussi un rapport au corps pour le mettre en prise immédiate avec l'environnement naturel (pieds nus et en maillot de bain).

Puis la machine spoliatrice se met en place. On fige les règles du terrain comme du jeu, qui deviennent strictes et universelles, instituant des arbitres extérieurs. On organise une



discipline, en vue de compétitions, justifiant en retour l'uniformité de l'étalonnage, avec pour marque suprême de l'intégration au Grand Rouage le statut olympique (vive l'équipe tibétaine de beach volley!). Une fois tout ce qui faisait ces activités de loisir affranchi des contingences de lieu et de participant, plus besoin de plage non plus, et les marchands du sport peuvent exiler le sable dans des arènes urbaines, au plus près des disciples-consommateurs. Au final, le seul élément qui demeure est le contact physique du pied de joueurs normalisés avec du sable normalisé, au service de l'esprit de compétition normalisé. Sur ce plan, la recommandation de la Commission est donc juste.

Une anecdote pour illustrer: je me souviens d'avoir visité la Public School d'Eaton, près de Londres. À l'opposé du sens, les Public Schools anglaises organisent l'apartheid social puisque ces établissements sont réservés aux enfants de Lords ou de la haute bourgeoisie (les élèves sont encore, dans certaines circonstances, en queue de pie et haut de forme). Notre guide nous montre un coin de cour, formé par un pan de l'abside de la chapelle, un mur d'enceinte et le muret des pissotières, où les élèves aimaient à jouer à la paume. Mais pour x raison, c'était désormais interdit. Plus loin, il nous montre, alignés le long d'un mur, cinq fois la reproduction à l'identique de cet angle très particulier. Au lieu de laisser les élèves trouver un autre endroit approprié, éventuellement définir de nouvelles règles adaptées à la situation ou à leurs envies, les autorités de l'école avaient donc figé le jeu en rendant intangibles tous les éléments de la contingence initiale, jusqu'à reproduire dans ses dimensions exactes le coin de cour entre Christ et urinoirs! Derrière cette norme de l'hypercontingence, très british, c'est le même mécanisme de confiscation de la règle, arrachée à ses usagers pour la poser dans un cadre abstrait, qui n'appelle plus que la conformité et l'obéissance pour elles-mêmes.

Le pouvoir sur la règle

En ces temps de chinoiseries autour de l'olympisme, il serait plus intéressant de débattre de notre rapport à la règle, à sa construction, à sa finalité ou à sa (re)mise en jeu. Laissons donc de côté le sport et l'esprit de compétition qui lui est consubstantiel, et ne prenons de cette activité que la partie intéressante: le jeu et sa substance, la règle. Dans l'exemple des jeux de

plage, on note tout d'abord qu'en supprimant l'enjeu (vaincre/éliminer, hiérarchiser...), on revient à l'organisation d'une activité collective qui n'a d'autre objet que le plaisir du faire ensemble. L'absence d'enjeu est la garantie du jeu.

Ensuite et surtout, placés dans un contexte environnemental, physique et psychologique particulier, les joueurs en viennent naturellement à inventer eux-mêmes les règles adaptées aux contingences de ce contexte. Ils le font souvent en piochant dans des règles connues et partagées au titre d'une culture commune et

times. Car il sait que viennent immédiatement derrière l'autorité, la hiérarchie, le corps des juges, la sanction; bref, son pouvoir de contrainte sur autrui.

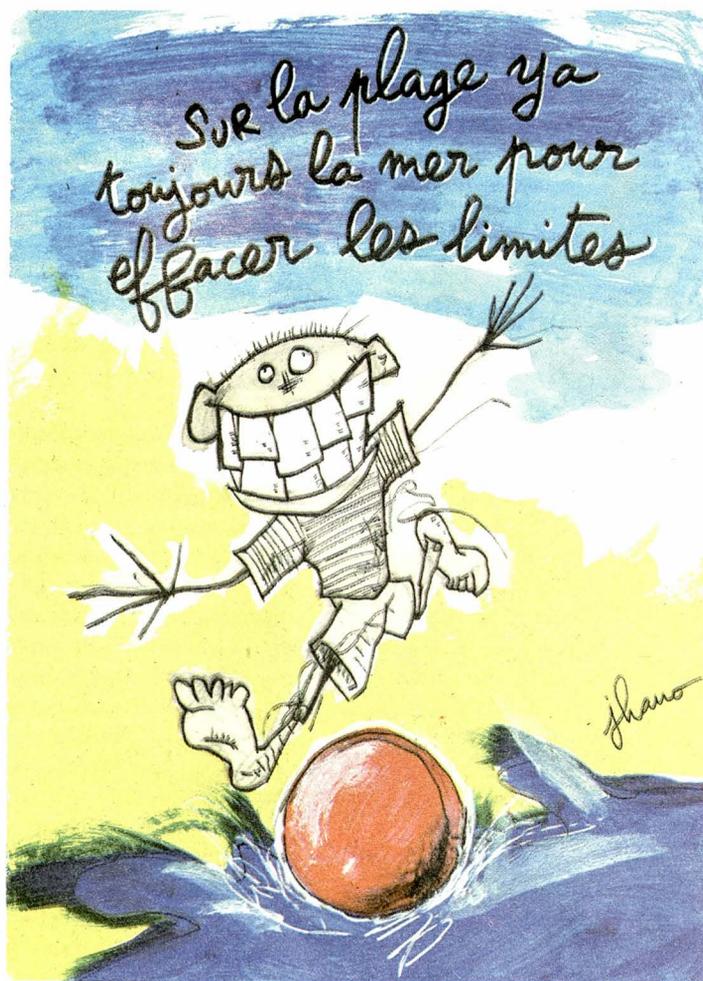
Règle du jeu et jeu avec la règle

Tant qu'elle reste la chose de ses acteurs, la règle est outil de création, jusque dans la triche. Qui ne se souvient de parties d'autant plus joyeuses que l'on a triché pour le plaisir du jeu? Cette triche-là, en effet, ne demande qu'à être découverte, car en l'absence d'enjeu au gain ou à la perte, c'est l'ingéniosité du joueur qui s'exprime dans ce frottement aux limites de la règle: l'outrepasser, y revenir, déjouer la vigilance des autres. Le joueur qui s'y livre serait donc frustré de ne pouvoir ensuite partager le plaisir de cette invention, qui n'a pu exister que dans l'espace collectif du jeu et de ses règles. Et démasquer le tricheur est, pour les autres, un jeu dans le jeu. Tout le contraire de la triche en milieu hiérarchisé et autoritaire, où il s'agit d'une stratégie individuelle pour écarter l'adversaire et qui doit rester cachée pour être efficace.

À l'instar de l'artiste qui se pose une contrainte d'expression (outils particuliers, règles d'écriture, etc.) pour révéler une singularité nouvelle, la règle du jeu permet l'expression de l'inventivité: la belle combinaison lorsqu'il s'agit d'un jeu d'esprit; le beau geste lorsqu'il s'agit d'une activité physique.

Alors, sportifs de l'Olympe, plutôt que de pleurer un badge ridicule, retrouvez l'esprit du jeu, et retournez contre vos mandarins le seul projet qui vaille:

« Be a son of a beach! » **O.T.**



en les adaptant. Mais l'on pourrait imaginer des joueurs irréductibles au conformisme réinventant à chaque fois un tout.

Dès lors que le but est le faire ensemble, et que les règles choisies en sont le cadre, il n'est plus besoin d'arbitre extérieur qui sanctionnera des « fautes »; les joueurs eux-mêmes s'auto-arbitrent naturellement. On peut même imaginer que, face à une situation de jeu inattendue, la règle leur apparaisse frustrante, et qu'elle soit modifiée d'un commun accord en cours de jeu pour garantir encore plus de plaisir.

Il y a dans cette construction de la règle pour les besoins du moment et pour soi-même, et dans cette autogestion naturelle de la règle, un apprentissage essentiel contre le Tyran, qui, lui, n'aura de cesse que de figer la règle dans une abstraction réductrice, de l'extérioriser pour en déposséder ses auteurs légi-

1. Jeu de mot pour anglophiles grossiers, jouant des prononciations voisines de « beach » (plage) et « bitch » (pute), dans l'insulte machiste « son of a bitch » (fils de pute).

2. Sur les liens entre sport, tourisme et contrôle du corps en société capitaliste, lire l'article de Jacques Birouste, « La police des corps », in *Le Nouvel Observateur*, hors série octobre, novembre 2005. À rapprocher de la vision de l'exotisme par Segalen, dont une belle présentation fut donnée par Simon Leys dans *L'Humeur, l'Honneur, l'Horreur: essais sur la culture et la politique chinoises* (Robert Laffont, 1991, repris avec les autres essais de Simon Leys sur la Chine, en 1998, coll. Bouquins).

3. Cf. *Le Français, histoire d'un combat*, Claude Hagège, Livre de Poche, 1998.

4. Cf. *La société contre l'État*, Pierre Clastres, 1972, sur le rapport au chef des sociétés dites « primitives ».

Le Québec aujourd'hui



t

Toutes les discussions, tous les débats, quand il s'agit des problèmes culturels en France, tournent autour des relations entre les Français de souche, les « Souchiens » et les autres, qui sont en majorité issus d'Afrique, et plus particulièrement du nord de ce continent. Le racisme, ou son soupçon, pollue ainsi les problèmes posés par la vie en commun entre gens de cultures ou de provenances géographiques différentes. En changeant de pays, de continent, nous allons tenter de comprendre ce qui est en jeu. Au Québec, la coexistence entre des Blancs francophones et d'autres qui parlent anglais n'est pas évidente. Là, nulle question de racisme, pas de problèmes entre des musulmans et des chrétiens, mais une situation qui existe depuis plusieurs siècles, depuis la colonisation.

plusieurs centaines de militants, et ce à la demande du maire de la ville ainsi que du Premier ministre québécois, prétextant une insurrection généralisée. L'enlèvement, le meurtre et ces arrestations signent la fin d'un processus révolutionnaire menant à l'indépendance. Le Parti québécois, créé deux ans plus tôt, va hériter de l'énergie exprimée dans ce combat et prendre la voie legaliste, donc parlementaire. En 1977, le français devient la langue officielle du Québec. Deux référendums, en 1980 puis en 1992, qui devaient amener la « Belle Province » sur la voie de l'indépendance sont repoussés par ses habitants. La question nationale reste encore aujourd'hui la question centrale, occultant la question sociale et prend donc la place de l'affrontement gauche-droite.

Pierre Sommermeyer



Une situation coloniale

Le 13 septembre 1759, dans les plaines d'Abraham, devant la ville de Québec, les troupes françaises sous la conduite de Montcalm sont écrasées par les forces anglaises. Une société protestante, anglophone, impose son pouvoir à une population catholique, francophone.

Pour les Québécois, la religion chrétienne, dans sa version romaine, devient le vecteur essentiel de leur culture française, le lieu de la résistance à l'opresseur britannique. Le fait culturel est occulté par la religion. Deux cent un ans plus tard commence ce qu'il convient d'appeler la « Révolution tranquille ». Maurice Duplessis, qui avait incarné pendant vingt ans ce qu'il y avait de plus réactionnaire dans la société québécoise, meurt en septembre 1959. C'est le signe de la fin du pouvoir sans limites d'une Église catholique ultra-réactionnaire, puisque majoritaire. (Lors de leurs passages à Montréal, Élisée Reclus, Emma Goldmann et Rudolf Rocker avaient d'ailleurs critiqué tour à tour cette omnipotence.)

Les dix années qui suivent voient l'irruption de l'idée indépendantiste, avec le rôle important du Front de libération du Québec (le FLQ), et également la célèbre proclamation du général de Gaulle (« Vive le Québec libre! »). L'action du FLQ, ses attentats, ses meurtres se terminent en octobre 1970 par l'enlèvement et la mort du député Pierre Laporte. Au même moment avait lieu une intervention militaire à Montréal afin d'arrêter

Priorité à l'immigration

Il convient de rappeler, tant du côté anglophone que du côté francophone, que le Canada est un pays d'immigration. Les autochtones, qu'ils soient indiens ou inuit n'ont pas eu et n'auront pas droit à la parole dans ce débat colonial-culturel. Dans un pays immense et peu peuplé, l'arrivée régulière d'étrangers joue un rôle primordial. De chaque côté, la politique d'intégration est différente, même si les difficultés restent les mêmes. Les Européens migrants sont minoritaires. La plupart des nouveaux arrivants sont originaires d'Afrique et d'Asie. En 2001, un recensement affiche la présence de plus d'un million de Chinois, de 900 000 personnes provenant du sud de l'Asie, de 600 000 Africains et Haïtiens et de 300 000 Philippins. À l'époque, la population totale avoisine les trente millions de personnes, les migrants en représentent plus de 15 %. De 1996 à 2001, leur nombre a augmenté jusqu'à 24,6 %.

C'est à travers la spécificité linguistique canadienne que se livre un combat dont les immigrés sont les boucs émissaires. La majorité anglophone et ses porte-parole politiques reprochent aux Québécois de ne pas faire ce qu'il faut pour accueillir les travailleurs étrangers. Au-delà de la façon quasi antagoniste dont l'intégration est conçue de part et d'autre, communautarisme pour le côté anglophone contre intégrationnisme culturel pour les francophones, ce qui semble être en jeu est la survie d'un pôle national non intégré



dans l'immense Amérique du Nord. C'est dans ce cadre qu'une commission dirigée par deux illustres universitaires été mise sur pied au mois de février 2008, pour préconiser une série d'accommodements permettant une meilleure intégration des immigrants.

La commission Bouchard-Taylor

La « Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles a terminé ses travaux » et a publié son rapport le 20 mai de cette année. Elle aborde des sujets aussi différents que les bains séparés, la prière aux conseils municipaux, le réfrigérateur casher à l'hôpital, la controverse entourant les décorations de Noël, le crucifix à l'Assemblée nationale ou encore l'interdiction du port du hijab dans un tournoi de soccer. La liste complète est accessible sur le site de la commission. Les rapporteurs déclarent dès le début « qu'il existe un certain décalage entre les pratiques qui ont cours et le sentiment de mécontentement qui s'est élevé dans la population », qu'il existe « des distorsions importantes entre les perceptions générales de la population et la réalité des faits ».

On pourrait croire qu'il s'agit simplement d'un problème de racisme rampant, du ras-le-bol d'une population soumise à une pression socio-économique de plus en plus forte. Les propositions faites par la commission laissent poindre l'idée que les choses sont plus complexes. Pour elle, « la francophonie ne doit pas céder au parti de la peur », et elle ajoute que les « Canadiens français gardent un mauvais souvenir de l'époque où le clergé exerçait un pouvoir excessif sur les institutions et sur les personnes. Or il serait injuste que cela les amène à retourner contre l'ensemble des religions le sentiment douloureux hérité du passé catholique ». Ainsi la boîte de Pandore s'ouvrirait et laisserait suffisamment d'espace pour que s'introduisent bien des questions, dont celle-ci : la culture est-elle ce qui reste quand la religion a disparu ? Les réactions ne se sont pas fait attendre. Leur violence avait de quoi surprendre un Français présent à cette époque.

Multiculturalité, interculturalité et identité québécoise

Le conflit, évidemment pas réglé depuis, portait cette semaine-là sur le problème d'identité propre au Québec.

Tentons d'y voir plus clair. Par la voix de son leader, Pauline Marois, le Parti québécois, porteur des valeurs autonomistes, déclarait que les « inquiétudes exprimées par les participants à cette enquête avaient été écartées du rapport ». Elle ajoute : « Dire qu'il n'y a aucun danger pour la population québécoise qui représente 3 % de la population de l'Amérique du Nord ne tient pas compte de la réalité. » Pour elle, « il faut établir clairement la prédominance du français, de la laïcité de nos institutions et de l'égalité des droits des hommes et des femmes ». On tombe évidem-

ment dans la confusion des genres. En ce qui concerne la laïcité, la réponse des concernés ne s'est pas fait attendre. La commission avait suggéré que « le lieu où délibèrent et légifèrent les élus ne soient pas identifié à une religion particulière ».

À l'Assemblée nationale du Québec, un vote unanime a confirmé la présence d'un crucifix au-dessus de la tête du président. De son côté, le maire de Montréal a assuré que le crucifix accroché dans la salle du conseil, présent depuis cinquante années, était encore là pour longtemps, bien qu'il ajoutât : « Tout le monde reconnaît que l'on est dans une société laïque ». À Trois-Rivières, le maire déclare : « On ne voit pas pourquoi nous serions dans l'obligation de ne pas faire la prière qui fait partie de la tradition de la ville depuis plus de trois cents ans ».

Avant de concerner les musulmans, ces réactions visent essentiellement à confirmer la différence entre anglophones et francophones, rendant ainsi plus opaque la problématique soulevée. En effet, pour les premiers, une des raisons sous-tendant leur mépris pour les Québécois est cet attachement à une religion considérée comme une ennemie séculaire et qui le leur rend bien. La conception anglophone de la laïcité, c'est-à-dire la neutralité de l'État vis-à-vis des religions, a pour conséquence ce genre de palinodies. C'est une conception qui, sous la pression des religions, conquiert le monde occidental. Une laïcité militante est une laïcité qui affirme que la loi est une construction humaine où la religion quelle qu'elle soit n'a rien à faire.

Culture, religion, etc.

Le problème posé par le débat québécois est le même que chez nous : qu'est-ce que la culture ? Toutes les cultures se valent-elles ? La culture du pays qui accueille est-elle supérieure à celle de ceux qui viennent d'abord chercher du travail ? Y a-t-il une culture supérieure qui vaut pour toute l'humanité ? Quels sont les critères ?

On a bien vu en France que les choses ne sont pas aussi simples qu'on voudrait le laisser paraître lors de la question de l'annulation d'un mariage pour cause d'hymen défloré. On a vu alors un tas de bien-pensants, partisans des droits de la femme, oublier que, encore aujourd'hui, s'il n'est pas question de brandir un drapeau ensanglanté après les noces, il est toujours indispensable de proclamer la virginité de la mariée à travers le port d'une robe blanche tant à la mairie qu'à l'église.

Voilà donc un certain nombre de questions ouvertes. Laissons pour terminer la parole à un groupe anarchiste québécois : La Conspiration dépressionniste, qui affirme dans un manifesté intitulé : « Pour un Québec morbide. La morbidité est cette rationalisation de la violence économique qui nous est faite. Le Québec est une société qui meurt par la prospérité des paradis fiscaux. » On est alors bien loin des problèmes culturels. P.S.



Femmes philosophes

Femmes révolutionnaires



Dialogue entre un professeur d'université imbu de pensée virile et un libre-penseur défenseur de la cause des femmes.

Michael Paraire



De gauche à droite puis vers le bas : Alexandra Kollontai, Flora Tristan, Louise Michel, Rosa Luxemburg, Olympe de Gouges, M^{me} de Staël.

Michael Paraire est l'auteur de *Femmes philosophes, femmes d'action*, Éditions Le Temps des cerises, 2004. Il a contribué ce printemps à un cycle de la Dyoniversité à Saint-Denis (93).

Professeur cliché : Pourquoi parler des femmes philosophes ? Et puis pourquoi parler des femmes révolutionnaires ? Enfin, soyons francs, qu'avons-nous à apprendre d'elles ? Nous sommes entre nous, les femmes n'ont rien pensé et rien écrit. Pas une femme ne peut se comparer à nos grands écrivains, à nos grands philosophes. Circulez, il n'y a rien à voir !

Dionysitaire : Et Christine de Pisan ? Une poétesse du XV^e siècle qui fut un très grand écrivain.

Professeur cliché : Vous me l'apprenez.

Dionysitaire : Marguerite de Navarre, Louise Labbé ? Deux grands auteurs du XVI^e siècle.

Professeur cliché : Je ne le savais pas !

Dionysitaire : M^{me} de La Fayette, M^{elle} de Scudéry, le mouvement des précieuses au XVII^e siècle ?

Professeur cliché : Je les croyais ridicules ! Peut-être est-ce moi qui le suis... mais, enfin, reconnaissez tout de même que là-dedans on ne trouve pas la moindre trace de femmes philosophes ! Des écrivains sans doute, je le reconnais, mais des philosophes... Avec tout le respect que je vous dois, vous divaguez !

Dionysitaire : Et M^{me} de Staël ?

Professeur cliché : Un auteur de romans féminins, je crois... Dans mon souvenir elle est l'auteur de *Corinne* et *Delphine* (entre nous c'est un peu mièvre).

Dionysitaire : Elle a également écrit des *Lettres sur Jean-Jacques Rousseau*, son *De l'Allemagne* comprend toute une histoire de la philosophie.

Professeur cliché : Bigre, je l'avais oublié ! Mais elle était surtout la maîtresse de Benjamin Constant.

Dionysitaire : Elle lui a soufflé ses idées. Elle a écrit *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* et *Des circonstances*

actuelles qui peuvent terminer la révolution et des principes qui doivent fonder la République de France.

Professeur cliché : Je ne les ai pas lus...

Dionysitaire : Elle fut aussi l'une des grandes opposantes à Napoléon.

Professeur cliché : Vous en êtes sûr ?

Dionysitaire : Il fit saisir ses ouvrages et les fit mettre au pilon.

Professeur cliché : En effet, c'est une preuve...

Dionysitaire : Et Olympe de Gouges ?

Professeur cliché : Ma foi, on m'avait dit qu'elle était surtout un auteur de théâtre...

Dionysitaire : Elle a écrit une *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

Professeur cliché : Je l'ai lue, il y a longtemps, mais n'est-ce pas un peu exagéré ? La *Déclaration des droits de l'homme* de 1789 est universelle !

Dionysitaire : Non. Il fallait les entendre à l'époque au seul sens masculin. Les femmes n'étaient pas admises au vote.

Professeur cliché : Mais la révolution, quand même ? Robespierre n'a-t-il rien fait pour cette femme ?

Dionysitaire : Si, il lui a fait couper la tête...

Professeur cliché : Voilà un drôle de raccourci philosophique ! Mais je ne suis qu'au quart convaincu. Va pour les femmes philosophes et la Révolution française, mais au XIX^e siècle c'est le grand néant !

Dionysitaire : Et Flora Tristan ?

Professeur cliché : C'est une journaliste ! Une noceuse partie aux quatre coins du monde, rien de bien conceptuel dans tout cela.

Dionysitaire : Ses *Pérégrinations d'une paria* ?

Professeur cliché : De l'autobiographie !

Dionysitaire : Ses *Promenades dans Londres* ?

Professeur cliché : Un récit de voyage !

Dionysitaire : Elle parle d'Owen dans cet ouvrage. Elle a rencontré tous les meneurs du





mouvement chartiste anglais de cette époque. Elle y a puisé sa philosophie sociale, son internationalisme.

Professeur cliché: Son internationalisme, là, je vous arrête! C'est un penseur bien de chez nous, une fille du pays.

Dionysitaire: Elle a écrit les statuts d'une association de défense des droits des femmes en pays étrangers intitulés Nécessité de faire un bon accueil aux femmes étrangères.

Professeur cliché: Encore la maladie du voyage! Avouez tout de même que dans tout cela, il y a encore bien peu de philosophie. Écrivaine avec son Méphis, je vous l'accorde, inspiratrice d'Eugène Sue et d'Alexandre Dumas, je le tolère, mais philosophe...

Dionysitaire: Et L'Union ouvrière?

Professeur cliché: Ah, c'est vrai...

Dionysitaire: L'ouvrage a inspiré Marx et Engels mais aussi toute la tradition du mouvement socialiste révolutionnaire en France.

Professeur cliché: N'en jetez plus! Néanmoins, vous remarquerez comme moi que cela fait très début de siècle. Après elle, rien à signaler.

Dionysitaire: Et Louise Michel?

Professeur cliché: Une pétroleuse, une aventurière de la barricade, une hystérique de la révolution, mais une philosophe, non!

Dionysitaire: C'est la Commune de 1871 et sa déportation en Nouvelle-Calédonie qui ont fait d'elle une philosophe anarchiste.

Professeur cliché: Vous m'en direz tant!

Dionysitaire: Elle a créé le drapeau noir, a écrit de nombreuses brochures: *Comment je suis devenue anarchiste*, *Prise de possession*... Elle est l'auteur de *Histoire de la Commune*, *Mémoires et souvenirs*. Ses Mémoires sont truffées d'analyses politiques.

Professeur cliché: Je la croyais poétesse avant tout, amie de Victor Hugo... Il y aurait donc un lien entre les fièvres révolutionnaires et le développement de la pensée des femmes? Mais je ne suis qu'à moitié convaincu car, après ces deux femmes, je ne vois plus personne. C'est le désert dans le champ de la pensée des femmes révolutionnaires.

Dionysitaire: Et la r-é-v-o-l-u-t-i-o-n d'Octobre?

Professeur cliché: Lénine et Trotsky!

Dionysitaire: Et Rosa Luxemburg?

Professeur cliché: Ah oui...

Dionysitaire: Et Alexandra Kollontaï?

Professeur cliché: Alexandra qui? Mais revenons une minute à Rosa Luxemburg si vous le voulez bien. Reconnaissez comme moi, puisque nous sommes entre nous, qu'elle n'arrive pas à la cheville de Lénine ni de Trotsky. Soyez beau joueur et faites preuve d'un peu d'honnêteté intellectuelle!

Dionysitaire: Elle a écrit des ouvrages qui les ont influencés comme *Réforme sociale ou révolution*, *Grève de masse*, *Parti et syndicats*, *La Question nationale et l'autonomie*, *L'Accumulation du capital*... Elle était considérée, dans l'Internationale, comme l'égale d'un Kautsky ou d'un Jaurès!

Professeur cliché: Vous me surprenez...

Dionysitaire: Sa *Révolution russe* est un ouvrage prophétique qui analyse clairement la dérive autoritaire du pouvoir bolchevique.

Professeur cliché: On le dit... Mais revenons à cette Alexandra Kollontaï.

Dionysitaire: C'est une diplomate, la première femme diplomate au monde. Elle était chargée de la question féminine à l'intérieur du parti bolchevique. Elle a écrit *Les Bases sociales de la question féminine*.

Professeur cliché: Et alors?

Dionysitaire: *La Nouvelle morale et la classe ouvrière*.

Professeur cliché: Et alors?

Dionysitaire: Elle défendait l'idée de l'amour libre au sein du camp révolutionnaire et elle fut l'auteur de *L'Opposition ouvrière*, ouvrage qui condamne très sévèrement la dérive autoritaire de la révolution russe au plan économique. Elle analyse les pratiques militaires et critique les spécialistes bourgeois qui se sont introduits dans le camp de la révolution.

Professeur cliché: On ne me l'avait pas dit... Dans ces conditions, Staline a dû lui faire passer un sale quart d'heure?

Dionysitaire: Il a essayé mais il n'a pas pu. Elle était trop célèbre.

Professeur cliché: Admettons... Reconnaissez cependant que vous n'avez pu me citer que des femmes d'exception dans des conditions exceptionnelles. Ce n'est pas là la règle et quand notre belle Europe est enfin revenue à de plus sages humeurs, la passion révolutionnaire des femmes philosophes s'est enfin calmée. Je ne suis qu'aux trois quarts convaincu.

Dionysitaire: Et Simone de Beauvoir?

Professeur cliché: C'est la femme, j'ai envie de dire la biographe, de Sartre et, entre nous, si elle a reçu le prix Goncourt c'est bien pour un roman et non pour un essai de philosophie! En a-t-elle seulement écrit?

Dionysitaire: *Pyrrhus et Cinéas*, *Pour une morale de l'ambiguïté*.

Professeur cliché: C'est vrai mais ce n'est pas du niveau de *L'Être et le Néant*, vous le savez bien.

Dionysitaire: Est-ce que Sartre a écrit des ouvrages de morale ou d'éthique?

Professeur cliché: Je ne me rappelle pas...

Dionysitaire: C'est Simone de Beauvoir qui a développé la partie éthique de l'existentialisme.

Professeur cliché: Ah... mais *Le Deuxième Sexe*, tout de même, ce n'est pas de l'existentialisme!

Dionysitaire: Si. L'ouvrage s'inscrit dans le projet de définition d'une philosophie de la liberté, du combat contre toutes les formes d'aliénation.

Professeur cliché: Vous croyez que Simone de Beauvoir est cofondatrice avec Sartre de l'existentialisme?

Dionysitaire: Il lui faisait relire tous ses textes et réciproquement. Ils se soutenaient en tout!

Professeur cliché: Bon d'accord, mais cela n'a

pas grand-chose à voir avec la révolution. Finalement c'était une bourgeoise et je ne nie pas que *Le Deuxième Sexe* ait influencé le mouvement féministe, mais au plan théorique seulement, de façon très éloignée, car dans la pratique...

Dionysitaire: Dans la pratique, les femmes du MLF se réunissaient régulièrement chez elle. C'est dans une de ces réunions qu'elles ont imaginé le Manifeste des 343 par lequel trois cent quarante-trois femmes connues et moins connues affirmaient avoir déjà pratiqué un avortement (alors que cela était punissable de prison à l'époque).

Professeur cliché: Stop! Je rends les armes! Vous m'avez convaincu! Il existe bien une pensée des femmes philosophes qui dépasse, tout en l'englobant, la pensée féministe et il existe sans aucun doute un lien entre le développement de cette pensée et le phénomène révolutionnaire. Mais comment l'expliquez-vous? Pourquoi les femmes se sont-elles formées à la philosophie dans le bruit et la fureur des révolutions?

Dionysitaire: Parce qu'elles étaient totalement dominées, parce qu'elles étaient les prolétaires des hommes et qu'on ne leur accordait aucune véritable autonomie de pensée et d'action, parce qu'on leur refusait même le droit à l'instruction. Douze pour cent des femmes savaient lire et écrire au XVII^e siècle en France, à l'époque de Descartes, de Spinoza et de Leibniz.

Professeur cliché: Incroyable! Voulez-vous dire que ce sont les revendications égalitaires et libertaires apparues lors des révolutions qui ont donné aux femmes l'occasion de monter à l'assaut de la tour d'ivoire de la philosophie? Pensez-vous que sans ces mouvements révolutionnaires, auxquels les femmes, et ce n'est pas un hasard, ont beaucoup participé, il n'y aurait pas de femmes philosophes?

Dionysitaire: Oui...

Professeur cliché: Je n'en reviens pas! Mais si vous avez encore d'autres pensées comme celles-là, c'est avec plaisir que je viendrai vous voir à la Dionysité... Pour une fois qu'un homme prend la défense de la pensée des femmes! Ah, vous n'êtes pas le premier?

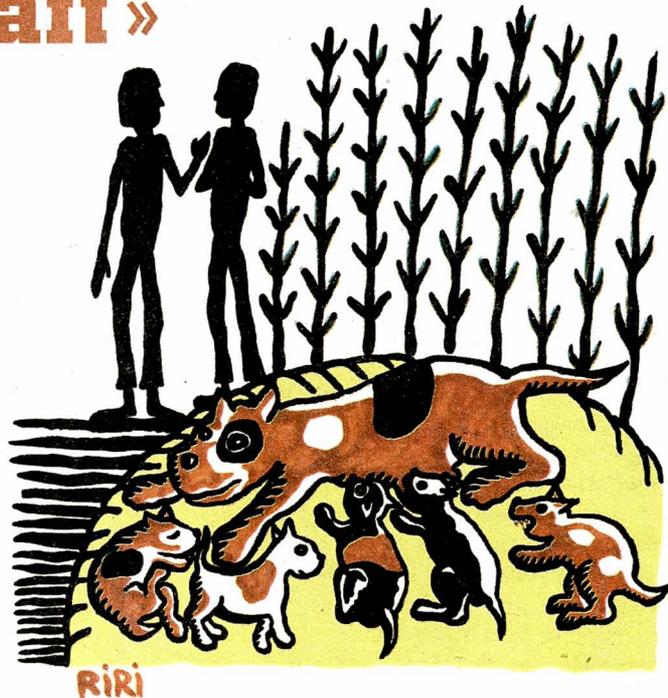
Dionysitaire: C'était déjà le cas au XVI^e siècle avec Cornélius Agrippa, au XVII^e avec Poulain de la Barre, au XVIII^e avec Condorcet.

Professeur cliché: Mais je ne connais pas tous ces noms; il faut vraiment que je vienne vous voir en juin à la Dionysité! M. P.

Notes bibliographiques:

Olympe de Gouges: *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Madame de Staël: *De l'Allemagne*, *Des circonstances actuelles*, et *Dix ans d'exil*. Flora Tristan: *Pérégrinations d'une paria*, et *L'Union ouvrière*. Louise Michel: *Histoire de la Commune*, *Prise de possession*, et *Comment je suis devenue anarchiste*. Rosa Luxemburg: *La Révolution russe*. Alexandra Kollontaï: *La Nouvelle Morale et la Classe ouvrière*, et *L'Opposition ouvrière*. Simone de Beauvoir: *Le Deuxième Sexe*.

« Ein Hundegeschäft »



Arthur Marchadier nous fait l'amitié de nous livrer un petit bijou façonné par Traven, qu'il avait publié il y a dix ans dans une petite brochure, *Nouvelles mexicaines*. « Ein Hundegeschäft », que l'on peut traduire par « Une affaire de chien » ou « Chiennerie d'affaire », a d'abord été publiée en 1927 à Stuttgart dans *Das Buch für Alle (Le Livre pour tous)* avant de paraître dans le recueil *Der Busch (La Brousse)*, à la Büchergilde Gutenberg (Berlin, 1928). Voici donc sa version traduite par Adèle Zwicker. Régalez-vous !

B. Traven

UN BEAU JOUR ASCENSIÓN, un Indien du village, vint me trouver et me demanda de lui céder un de mes petits chiots. Comme j'en avais cinq, il ne m'aurait pas déplu de me débarrasser de trois d'entre eux.

« Mais bien sûr, vous pouvez en prendre un, dis-je. Lequel voulez-vous ? » Juste en face de nous, les chiots jouaient avec leur mère.

« No le hace, répliqua Ascensión, ça m'est égal. Donnez-moi celui qu'il vous plaira, señor. »

Je pris par le cou une petite boule de poils et la tendis à Ascensión. Celui-ci entreprit aussitôt de le cajoler et de l'appivoiser. Je n'avais nullement l'intention de réclamer une grosse somme pour le chien. Mais il faut toujours faire preuve de prudence quand on s'avise d'offrir quelque chose. C'est souvent mal interprété. Si je lui avais fait cadeau du chien, j'aurais eu dans la demi-heure suivante tout le village sur le dos, jeunes et moins jeunes, accourus chez moi pour se faire offrir un chiot. Et ceux que je n'aurais pas pu satisfaire, puisque je ne comptais me défaire que de trois, m'auraient alors demandé pourquoi j'en avais offert un à Juan et pas à Pedro, à Elicio

plutôt qu'à Anastasio, et en quoi donc j'étais le débiteur d'Elicio pour lui donner un chiot alors qu'hier encore Nazario m'avait apporté une demi-citrouille cuite. Si je commençais à faire cadeau d'un chiot, il se pourrait que le lendemain quelqu'un vienne me dire que je pourrais aussi bien lui donner un de mes chevreaux ou de mes porcelets. C'est le genre d'expérience qui apprend à réfléchir sur la meilleure manière de traiter toute transaction et affaire qui se présente.

Aussi annonçai-je alors à Ascensión : « Le chiot coûte un peso.

— C'est bien trop cher pour un si petit chien, répliqua-t-il. Il n'est même pas en état d'aboyer vraiment.

— Si le perrito vous paraît trop cher, vous n'avez qu'à prendre celui-là », dis-je en attrapant une autre bestiole. « En voici un qui ne coûte que quatre-vingts centavos, quatre fois vingt centavos. »

Le chiot était en tout l'équivalent premier que j'avais pris et évalué à un peso.

« Ou bien – et j'en saisis un troisième – vous pouvez emmener celui-ci, il ne coûte que huit réaux. » (Huit réaux valent un peso.)



« Quoi? Huit réaux seulement? demanda Ascensión, surpris. Comment pouvez-vous laisser un si beau chien à si bon marché?

— C'est uniquement pour vous que je le fais, Ascensión, à nul autre je ne le vendrais à moins de douze réaux. »

Après avoir pesé le problème, il dit: « Finalement, je préfère prendre le chien à un peso. Il est très cher, mucho dinero, c'est vrai, mais c'est le meilleur chien, le plus brave. Il fera un aboyeur de première, ça se voit tout de suite. »

Il souleva le chien, le nicha au creux de son bras, me dit « Adios, señor » et s'apprêta à partir.

« Oiga, Ascensión, écoutez, où est-il, ce peso? Je viens pourtant bien de vous dire que le chien coûte un peso. »

Ascensión s'immobilisa le plus candide-ment du monde: « Un peso? Oui, bien sûr, seguro, un peso. C'est ce que vous avez dit, un peso. »

— Et ce peso, il faut à présent me le donner; Ascensión, ou vous ne pouvez pas emporter le chien.

— Mais qu'êtes-vous donc, au juste? demanda Ascensión sans reposer le chiot. Êtes-vous véritablement un chrétien ou n'êtes-vous qu'un affreux païen? Non, je ne peux pas croire cela de vous. Vous voyez bien à quel point ce chien m'aime. »

Ce n'était pas tout à fait exact. Le chiot gigotait et se débattait pour rejoindre sa mère.

« Vous ne voyez donc pas, señor, que le brave chien essaie à toute force de me lécher le visage parce qu'il m'aime et ne veut plus me quitter? » Il fallait que je replace la conversation au centre du débat, car je le voyais venir: il essayait d'embrouiller la situation sur le plan juridique jusqu'au point où il me demanderait un peso pour emporter le chiot chez lui.

« Avez-vous un peso sur vous? lui demandai-je. »

— Non, bien sûr, je n'ai rien sur moi.

— Alors, laissez là le chien et ramenez-moi d'abord un peso », dis-je en lui reprenant le chiot.

Il ne se vexa pas le moins du monde. Il resta un moment à regarder les chiens batifoler, se mit à bavarder, à parler de choses insignifiantes, puis poursuivit sa route.

Le lendemain très tôt, Ascensión était de nouveau chez moi.

« Qui donc vous fait cuire les frijoles? me demanda-t-il. »

— Je les cuis moi-même.

— Et qui vous fait vos tortillas?

— C'est aussi moi qui me les fais. »

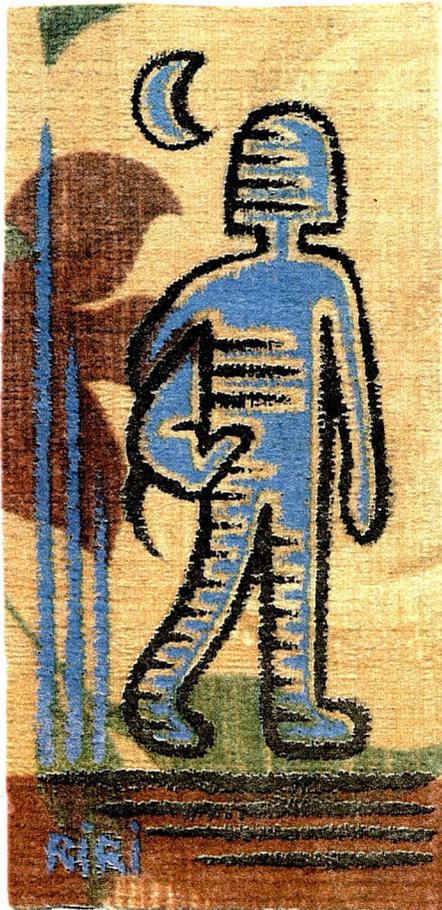
Il hocha la tête. Il se trouvait confronté à un monde qui lui était totalement étranger. Il lui paraissait inconcevable qu'un homme puisse vivre seul, qu'un homme fasse lui-même sa cuisine et lave seul son linge. Même les soldats indiens de l'armée gardaient leur femme près d'eux et, lorsque les troupes se transportaient, il fallait que toutes les femmes les suivent.

Il me considéra un moment, puis me dit:

« Vous n'avez pas du tout l'air d'être en bonne santé, señor. Vraiment, vous n'êtes pas gros. On dirait un poulet tout maigre. Je crois que ce n'est pas bon du tout pour vous. Vous savez que vous pourriez facilement tomber malade, vous vous en rendez compte? »

— Malade? Moi? Et pourquoi? »

Il se tut, paraissant réfléchir à ce qu'il allait dire ou à la façon dont il allait le dire. Finalement, ayant trouvé la manière d'exprimer ses pensées: « Oui, c'est bien malade que je veux dire. On risque de tomber malade à vivre tout seul. Ce n'est pas bon. Laissez-moi encore vous dire ce qui vous manque. Vous avez besoin de quelqu'un qui vous fasse cuire les frijoles et vous prépare les tortillas. C'est cela qui vous manque, amigo. »



— Je m'en tirerai très bien tout seul, dis-je.

— Que non pas, señor. Ce n'est pas à moi qu'il faut raconter cela. Je suis un homme adulte. Connaissez-vous ma fille Felicia?

— Non.

— Ma Felicia a dix-sept ans, c'est une jeune fille saine et costarde, ma Felicia. Pour ça oui. Et c'est une très jolie fille. Elle prend deux bains par semaine dans le grand baquet. Pour ça oui. Elle a de longs cheveux, bien fournis et très beaux, qu'elle peigne deux fois par jour, en y consacrant beaucoup de temps.

— C'est donc là votre Felicia? Bueno, mais pourquoi me racontez-vous... »

Il ne me laissa pas terminer ma phrase. « Ma Felicia fait cuire les frijoles, et le reste à l'avenant, bien mieux que ma femme. Elle est bien meilleure cuisinière. Elle sait aussi comp-

ter mieux que moi. Et, que vous me croyiez ou pas, c'est la pure vérité qu'elle est même capable d'écrire son nom. Oui, Felicia sait faire ça. »

Les chiens jouaient juste à nos pieds. Ascensión se pencha pour prendre un des petits chiens qu'il avait tenu hier dans ses mains.

« C'est le petit aboyeur que vous voulez me vendre un peso? Me demanda-t-il alors. »

— Oui, c'est celui-là. Il coûte un peso, pas un centavito de moins. Il est très brave et sait déjà fort bien aboyer.

— Ça, je suis tout prêt à le croire, il a une bonne gueule, solide, et des dents parfaitement aiguës et pointues. Je crois qu'il sera à même de mordre un bandit. Vous dites un peso, señor, un peso, pas un centavito de moins? C'est cher, très cher.

— Vous pouvez laisser le chien ici, je ne tiens pas du tout à le vendre, fis-je.

— Pour ce qui est de Felicia, ma fille, reprit-il, elle est très habile en cuisine. Je vous le jure. Elle n'exigera pas un gros salaire. Six pesos par mois. Elle cuisine bien et elle s'occupera de tout. Elle ne quittera pas non plus son service. À la vérité, il me faut trois pesos d'avance, sinon elle ne viendra pas. J'ai tout un tas d'occupations pour elle. Si vous me comptez ces trois pesos maintenant, je vous l'envoie tout de suite. Vous verrez, elle connaît son travail.

— Non, rétorquai-je, je ne vous donne pas trois pesos. Je ne connais pas du tout cette Felicia, et ne sais pas même si elle veut travailler. Mais si vous pensez qu'elle est bonne cuisinière, eh bien je la prendrai un mois à l'essai. Mais je ne paie rien d'avance. Au bout de dix jours, elle recevra ses deux pesos, et dix jours après deux autres pesos. Elle n'aura même pas beaucoup de travail à effectuer, car toute la journée je suis dehors à cultiver ma terre.

— Je le sais très bien, tout ça, dit Ascensión, autrement elle ne viendrait pas travailler pour six pesos, il faudrait au moins la payer sept pesos. Alors, señor, vous ne voulez pas me donner cette avance de deux pesos?

— Non.

— Mais señor, un peso peut-être. Ahora! Mire! Vous comprenez bien tout de même qu'un peso c'est peu de chose, juste une petite piécette. Vous pourriez me l'avancer, ce n'est pas difficile. Felicia sait aussi faire la lessive comme il faut. Elle s'y connaît, de même qu'elle sait économiser les matières grasses pour la cuisson. Elle vous préparera un bon repas pour quelques centavos. Avec un peso, écoutez bien, avec un peso elle vous cuisinera vingt comidas, vous vous rendez compte, vingt repas pour un peso. Savez-vous combien prend señora Porrugas dans sa fonda pour un seul repas? Vous n'en savez rien. Mais moi je le sais, Jacinto me l'a raconté; elle demande trente-cinq centavos rien que pour un repas. Avec cette somme, Felicia vous fera cuire plus de douze repas. »

Alors que jusqu'ici je n'avais jamais songé à prendre une cuisinière, cette longue conversation avait petit à petit instillé dans mon esprit cette idée que j'avais absolument besoin de quelqu'un pour me faire la cuisine. Voilà qui m'ôterait une large part de travail et me laisserait tout loisir de penser à autre chose qu'au travail domestique qui accaparait beaucoup de mon temps. Aussi finis-je par déclarer: « Bien, j'engagerai Felicia comme cuisinière.

— Je le savais bien que vous aviez besoin d'une cuisinière, señor, se rengorgea Ascensión avec aplomb. N'êtes-vous pas d'avis qu'il serait convenable de me donner au moins un peso en paiement d'avance sur ses gages? »

Ascensión avait raison dans le fond, pensai-je. Il n'est que juste de donner des arrhes lorsqu'on recrute une force de travail. Cela se pratique même lors de l'achat d'un âne ou d'une chèvre, pourquoi ne serait-ce pas justifié lorsqu'on embauche un humain? Quelqu'un qui change de place a évidemment certains frais.

« Oiga, Ascensión, dis-je, d'accord, je vais vous avancer un peso sur les gages de Felicia. Mais il faudra aussi me l'envoyer sur-le-champ, pour que dès aujourd'hui elle cuisine mon repas de midi.

— Je vous l'envoie illico, Felicia », déclara Ascensión, de l'air de quelqu'un qui se trouve presque offensé qu'on puisse douter de son honnêteté; « Je lui dirai aussitôt de venir chez vous. Et je l'aiderai à emballer ses robes et ses souliers pour qu'elle vienne au plus vite. »

J'entrai chez moi pour aller chercher un peso, et le donnai à Ascensión en lui répétant: « Donc, envoyez-moi Felicia et dites-lui que je l'attends à la maison, et que je ne sortirai pas pour aller aux champs avant qu'elle soit arrivée. »

Ascensión prit le peso, me dit « Muchas gracias, señor! », glissa la pièce dans sa poche de pantalon, fit demi-tour et s'éloigna.

Il avait fait une dizaine de pas lorsqu'il s'arrêta, se retourna et revint vers moi. Se dirigeant vers les chiens en train de jouer, il souleva le chiot qu'il avait choisi en disant: « C'est bien lui, le brave petit aboyeur, señor, n'est-ce pas? »

— Oh oui, acquiesçai-je, c'est un bon petit diable qui ne manquera pas un jour de déchirer à belles dents la couenne d'un bandit.

— Il en a tout l'air, fit Ascensión en nichant le chiot au creux de son bras. « Señor, combien disiez-vous que coûterait ce petit bout de chiot? Il ne pèse même pas un kilo, sûrement.

— Il coûte un peso; je ne peux le faire à moins.

— C'est beaucoup d'argent pour un si petit chien. Je ne sais que faire. Tant d'argent pour un si petit chien. Bon, d'accord, señor, je vais vous le payer un peso. Mais je ne crois pas qu'il vaille autant. »

Il se mit alors à fouiller sa poche de panta-



lon avec componction et finit par en extraire mon peso.

« Voici, señor, le peso pour le petit chiot, fit-il. Comme ça, je vous ai acheté le chien. Adios, señor! »

Sur quoi il partit, le chien sur le bras.

J'attendis Felicia. Mais elle n'arrivait pas. Il n'y avait guère plus de vingt minutes jusqu'à son logis, et cela faisait maintenant trois heures que j'attendais. Mais je n'osais pas me rendre dans mon champ de crainte qu'elle n'arrive dans l'intervalle et ne me trouve pas à la maison. Finalement, je descendis au village.

En arrivant à la cabane d'Ascensión, je le trouvai en train de jouer avec le chien.

« Pase, señor! » me dit-il d'un air dégagé en me voyant devant sa porte. Je m'avançai, mais il ne paraissait pas saisir le but de ma visite.

« Écoutez, Ascensión, déclarai-je sans préambule, vous m'aviez pourtant promis d'envoyer Felicia aussitôt.

— C'est vrai que je l'ai promis, répliquait-il sans s'émouvoir, et ce que je promets, je le tiens toujours. J'ai aussitôt expédié Felicia chez vous.

— Oui, mais elle n'est pas venue.

— Je n'y peux rien, señor, fit-il en haussant les épaules, j'ai aussitôt expédié Felicia. Mais elle n'est pas partie. Elle m'a répondu effrontément: « Tu n'as pas à me commander! » Que puis-je y faire? Je l'ai aussitôt envoyée.

— Donc, il me semble que votre Felicia ne veut pas venir chez moi comme cuisinière, dis-je.

— Je l'ai aussitôt envoyée, comme je vous l'avais promis, je suis un homme de parole. »

Ascensión s'en tenait à son discours, sans varier.

— Ça me fait une belle jambe, maintins-je, elle n'est pas venue.

— Mais, señor, je ne peux tout de même pas la traîner chez vous; ce n'est pas une chèvre, c'est une femme adulte. Je l'ai aussitôt envoyée.

— Bon, alors il faut me rendre le chien aussi sec, Ascensión.

— Le chien, señor? » Ascensión prit une mine étonnée. « Auriez-vous donc complètement oublié que je vous ai acheté le chien un peso? C'est mon chien maintenant, un peso je vous l'ai acheté.

— Eh bien, rendez-moi le peso que je vous ai avancé sur les gages de Felicia, fis-je.

— Le peso que vous m'avez payé pour Felicia?

— Oui, c'est de ce peso que je parle.

— Mais, señor, s'esclaffa Ascensión, je vous l'ai rendu quand j'ai acheté le chien. Vous ne vous en souvenez plus? »

L'homme avait raison. Il m'avait acheté le chien, et il m'avait rendu le peso que je lui avait avancé sur les gages de Felicia.

Je ne pouvais pas dire le contraire, puisque j'avais le peso dans ma poche. B. T.

Paolo Uccello,

clair « miracle » de l'art contre
sanglant « mystère » de la religion...

(Les propos et actes antisémitiques poursuivant, avec des aléas divers, leur sinistre carrière, en France et dans le monde, il a paru intéressant de reprendre quelques pages de l'ouvrage consacré par Roger Dadoun au peintre de la Renaissance, Paolo Uccello (Florence, 1397-1475)* – qualifié par certains de « fou de la perspective », et dont Artaud et les surréalistes, notamment, firent leur non-sacro-saint patron. Ces pages sont extraites de l'analyse d'une des œuvres les plus célèbres d'Uccello, *Le Miracle de l'hostie profanée*, au chapitre intitulé « Pour en finir avec l'antisémitisme? »)

Roger Dadoun

LE MIRACLE DE L'HOSTIE PROFANÉE est le titre de la prédelle exécutée par Uccello en 1467-1468 au cours d'un séjour qu'il fit à Urbino. Elle lui avait été commandée par les membres de la Confrérie laïque du Corpus Domini, vouée à la célébration du sang et du corps du christ, pour le retable de leur église. La prédelle (actuellement Galleria nazionale delle Marche, Palais ducal d'Urbino) est une peinture sur bois de trente-deux centimètres de large et trois mètres quarante-trois de long, constituée de six panneaux successifs séparés par des balustres. Les six épisodes distincts, qui se succèdent, selon un ordre chronologique condensé, à la manière de vignettes qui font penser plus ou moins à la continuité fragmentée d'une bande dessinée, ou au rythme d'un feuilleton, illustrent une des versions de la légende médiévale selon laquelle un Juif, en cherchant à détruire l'hostie qu'il avait obtenue d'une chrétienne contre la restitution d'un gage, ne parvint qu'à la transformer en sang – le sang même du christ. Le Juif fut brûlé vif avec sa famille, tandis que la chrétienne, pécheresse, après avoir subi la pendaison, bénéficia du pardon divin et eut son âme sauvée.

La perspective est une analyse

Par quelque biais qu'on l'aborde, la prédelle d'Urbino, récit affabulant le Miracle de l'hostie profanée, peut être considérée elle-même comme une sorte de miracle esthétique, de fabuleux chef-d'œuvre, en ce que l'artiste est parvenu à allier, en une composition saisissante et rigoureusement structurée, puissance et efficacité des scènes, jeux savants, variés et

subtils de la perspective, liberté, audace et succulente orchestration des couleurs où jouent les grandes orgues du rouge, du noir, du jaune, et last but not least, richesse symbolique et forte charge idéologique. Les différents épisodes et versions de la légende sont condensés en six séquences qui exercent leur attrait et leur impact même pour qui n'a qu'une vague idée du sujet; en tout état de cause, elles suscitent et nourrissent un âpre et crucial questionnement.

Dans son bref article sur « Un mystère parisien illustré par Uccello », Pierre Francastel cite diverses sources où se trouve exposée la légende du Juif profanateur, et notamment le témoignage de Jean Villani rapporté par Perdrizet (Le calendrier parisien à la fin du Moyen Âge): « En 1290 se trouvait à Paris un Juif qui avait prêté à intérêt à une chrétienne sur les habits de celle-ci. Le jour de Pâques étant proche, la chrétienne voulut ses habits pour les mettre durant cette fête. Le Juif lui dit: "Si tu m'apportes le corps de votre Christ, je te rendrai tes habits sans que tu aies rien à payer." La femme, qui était simple et cupide, accepta. Elle alla communier, garda l'Hostie en bouche, et l'apporta au Juif. » Comme le précisent d'autres récits, le Juif s'acharna sur l'hostie à coups de couteau, « si bien que la sainte Hostie jeta du sang », puis il la jeta au feu, d'où elle s'échappa, et pour finir il « la lança dans une chaudière d'eau toute bouillante, et soudain cette eau fut toute changée en couleur de sang, et aussitôt s'éleva l'Hostie, et apparut visiblement ce qui était caché sous le pain, à savoir la forme et figure de NS crucifié. » Un fils du Juif ayant

naïvement rapporté la chose à des enfants chrétiens, le Juif fut arrêté et brûlé vif. Pour être intervenue et avoir tenté de le dissuader de commettre l'acte sacrilège, sa famille reçut le pardon, en même temps que le baptême qui la fit entrer « dans le corps de l'Église de son vivant ». En revanche, c'est la famille tout entière que, lui, Uccello envoie au bûcher.

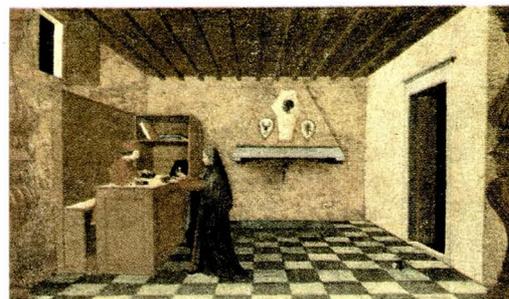
Quels que soient les habillages et variations d'une fable qui ressortit pour l'essentiel à la strate imaginaire hallucinatoire de la croyance, le « corps » du récit, tout comme le « corps » du délit, s'identifie au « corps du christ », Corpus Domini, qui est le nom même de la Confrérie commanditaire de la prédelle, mais qui désigne surtout l'objet divin unique tel qu'il est traité et pratiqué dans le dogme de la transsubstantiation et le sacrement de l'eucharistie. Ce principe d'un changement, transfert ou transfusion de substance (ici le sang), qui fait écho aux paroles de Jésus prononcées lors de la Cène: « Ceci est mon corps, ceci est mon sang », définit une doctrine fondamentale du catholicisme, formulée en l'an 1215 par le 4^e Concile du Latran en ces termes: « Il y a une seule Église universelle des fidèles, en dehors de laquelle absolument personne n'est sauvé, et dans laquelle le Christ est lui-même à la fois le prêtre et le sacrifice, lui dont le corps et le sang, dans le sacrement de l'autel, sont vraiment contenus sous les espèces du pain et du vin, le pain étant transsubstantié au corps et le vin au sang par la puissance divine... » Ainsi, le corps et le sang du christ, incarnation de sa divinité même, se retrouvent-ils désormais, matériellement, par-delà le strict réel, « sur-réalisme », dans le pain (l'hostie) et le vin (messe) consommés par les croyants. Cet étrange chassé-croisé de substances, adossé à ces principes religieux fondateurs que sont la dualité du christ – dieu fait homme – et la trinité Père-Fils-Saint-Esprit, fonctionne toujours, pour toute existence catholique, comme valeur dynamique centrale – refusée par le judaïsme, récusée par la Réforme – dans sa plus concrète et quotidienne matérialité...

Peu de temps après son instauration en 1215, le principe de transsubstantiation commence à produire ses effets néfastes et pervers, en alimentant des rumeurs et légendes qui attribuent aux Juifs la volonté « diabolique » de détruire l'hostie, à l'exemple de leurs ancêtres de l'époque du Temple de Jérusalem accusés d'avoir causé la mort de Jésus – ainsi que le rappelait par exemple, avec tant d'autres, en 1933, le cardinal-archevêque de Munich Faulhaber, un des rédacteurs de la célèbre encyclique de 1937 *Mit brennender Sorge* (« Avec une vive inquiétude »): « Israël a répudié l'Oint du Seigneur, il L'a conduit hors de la ville et L'a cloué sur la Croix. » Cette terrible et tenace adhérence à l'image et au statut du Juif décide décrit comme étant toujours en quête d'avatars chrétiens concrets et charnels afin de renouveler compulsivement son geste criminel, produit l'image du Juif profa-

nateur, que reliaiera celle du Juif versant le sang d'un enfant chrétien pour le rituel de sa Pâque, Pessah. Cette image a repris du poil de la bête à l'époque moderne avec la rumeur du Juif conspirant pour s'assurer, sous divers camouflages, la domination du monde (comme le proclame *Le Protocole des Sages de Sion*, faux antisémite notoire fabriqué par la police tsariste, 1903-1906, qui a connu et connaît une diffusion mondiale). Toutes ces affabulations dites « populaires » ou « folkloriques » ou prétendument « savantes », où l'hystérie le dispute au fantasme, accompagnent ou débouchent presque inmanquablement sur des actions et violences antisémitiques de toutes sortes: exclusions, extorsions, expulsions, pillages, lynchages, crimes, pogroms, massacres.

Le traitement esthétique adopté par Uccello, où règne l'emprise de la perspective, invite à s'interroger sur les motivations qui en ont commandé les traits spécifiques, les habillages singuliers, les expressions problématiques. Il est clair que l'artiste se devait de tenir compte, en tout premier lieu, des projets, desiderata et exigences de ses commanditaires, ses « patrons » du Corpus Domini, et de leur idéologie déclarée. La vocation même de la Confrérie, qui met l'accent sur le corps (Corpus) et le sang du Seigneur (Domini), incline fortement à une dramatisation débouchant sur une sanction extrême: la mise à mort des blasphémateurs, le bûcher pour toute la famille du Juif. La cruauté du châtiement met en relief la gravité et exacerbe le sentiment de la faute et de la culpabilité du Juif (« le châtiement correspond à la faute », disait à peu près Kierkegaard – mais ici... c'est la faute qui est en proportion du châtiement), inscrites à jamais dans ses « gènes » légendaires de perfidie et de vilénie.

Dans une société chrétienne et saturée de christianisme, où le Juif est en position d'infériorité, de précarité ou d'exclusion réelle ou potentielle, cette aggravation, même symbolique, de son statut prend, à l'époque d'Uccello, une plus âpre signification, en raison d'un contexte particulier, caractérisé entre autres par l'activisme antijuif des Franciscains Observants. Ces derniers ont lancé une campagne pour la création de « Monts-de-Piété » pratiquant le prêt sur gage à très bas taux d'intérêt, dans l'espoir d'évincer les Juifs de leur position « privilégiée » de prêteurs accusés de saigner à blanc de pauvres victimes chrétiennes. C'est ainsi qu'en cette même année 1468 où Uccello est occupé à peindre la prédelle, la maison ducale signe la charte de fondation du Mont-de-Piété d'Urbino. L'image du Juif usurier aura la vie dure: un siècle plus tard, entrelaçant avec une rare virulence les dimensions politique, psychanalytique et anthropologique de la position antisémitique, Shakespeare montrera, dans *Le Marchand de Venise*, « l'usurier juif Shylock » exiger « une livre de chair » de son débiteur antisémite Antonio incapable de le rembourser.



La chrétienne apporte l'hostie au prêteur juif.



La famille juive terrorisée, les soldats fracturent la porte.



Procession religieuse, un prêtre resacralise l'hostie.



La chrétienne qui a péché est pendue.



La famille juive est brûlée.



Happy end: les anges emportent, face aux démons, l'âme de la chrétienne, pardonnée.

Alchimiste de l'image

Uccello opère en alchimiste de l'image, en artisan d'une étrange et délicate « transsubstantiation » : la prédelle d'Urbino, procès-verbal copie conforme d'une légende qu'elle expose avec application, se transforme, se sur-expose en procès signifié et intenté par les images elles-mêmes ; ce sont elles, sorties de la main et de la tête, du corps à vif de l'artiste, qui parlent, elles qui font que les murmurantes rumeurs récoltées dans les égouts de la superstition se métamorphosent en voix prophétique annonciatrice d'ultérieures et effrayantes atrocités. Sous le sang miraculé coulant divin de l'hostie, Uccello donne à voir, nous impose de voir, de voir de nos propres yeux qui opiniâtrement s'y refusent, le sang réel, le sang vrai coulant des chairs pantelantes de l'humanité blessée, mutilée, sacrifiée, crucifiée – profanée.

Un miracle peut en cacher un autre : la légende dite « Miracle de l'hostie profanée » s'expose et en même temps explose dans l'art même qui la rapporte et l'informe. Redistribuant à sa manière les pièces disjointes d'une légende aux lourds relents d'antisémitisme, Uccello serait-il parvenu à inscrire, sur fond de ciel nocturne, terreur, taches de sang et bûcher, une légende (au sens de commentaire) autre pour un autre miracle, un texte explicatif, analytique, en forme de clair rebus et de permanente revendication, que l'on peut, le saisissant en son envol d'oiseau (uccello en italien), lire comme le farouche écho au cri d'Antonin Artaud *Pour en finir avec le jugement de dieu* – légende qui tiendrait en ces seuls mots : pour en finir avec l'antisémitisme ?

La prédelle d'Urbino est une œuvre artistique puissante et unique, où l'esprit de finesse exquis dans le jeu des couleurs et des formes s'allie à un esprit de géométrie – une géométrie de l'Esprit, dirait Artaud – rigoureux et hardi dans l'appréhension de la réalité. Ainsi Uccello, après avoir rempli son contrat de conformité avec la légende commandée, nous suggère ou propose une autre forme de contrat : l'artiste nous demande, nous somme de voir, de nos propres yeux voir ce que lui de toute son âme et de tout son art et de toute sa passion nous donne à voir, à savoir : cette hostie, minuscule jeton blanc que nous contemplons, si nous la débarrassons de son aura et de son mystère, n'est que fleur profane et fanée, et il n'y a de vrai et seul miracle que le sang qui circule dans les veines de l'humanité – et c'est à figurer et avérer cela que consistent, comme Uccello en fait la « fantastique » démonstration, la vocation et le pouvoir de l'art.

R. D.

* Roger Dadoun, *Paolo Uccello/Valentin Tereshenko*, Spirali, Milan, 2007, édition trilingue français-italien-anglais, 280 p., 130 illustrations couleur. En vente à Publico, 60 euros.

Du mandat impératif



À Versailles, à Versailles. Octobre 1789.

PIERRE-HENRI ZAIDMAN nous livre un travail d'historien. Son texte a le grand mérite de resituer le débat autour de la représentativité et du mandat impératif dans son contexte historique, 1791 et les Enragés (Roux, Varlet, Oswald), 1848 et les fouriéristes, 1871 et la Commune bien sûr, sans oublier les étonnantes ambiguïtés des blanquistes. Il est évident à la lecture de cet opuscule qu'il s'agit d'une question qui devrait occuper une place centrale dans les discussions politiques actuelles. Car au-delà des connaissances qu'il nous livre, il souligne la nature des enjeux idéologiques qui animent les partisans du mandat impératif et ceux d'un mode de représentativité fondé sur la délégation de pouvoir donnant à ceux qui en bénéficient la légitimité de légiférer pour le bien du peuple. Car il n'est ni plus ni moins question du sens même de l'exercice du pouvoir dans une démocratie. L'auteur nous rappelle que Rousseau se méfiait d'un système dans lequel les inconvénients l'emporteraient sur les avantages. Il est évident que dans une société démocratique et autogérée le mode d'organisation qu'elle suppose implique un contrôle des modes de délégation qu'elle propose. Il est donc essentiel, pour Rousseau et le mouvement populaire qui fit toutes les révolutions, d'élaborer une forme d'exercice de la démocratie directe qui se distingue fondamentalement du modèle représentatif institué par la bourgeoisie. La démocratie représentative instituée, comme le rappelle B. Manin dans son ouvrage cité par P. H. Zaidman, *Principes du gouvernement représentatif*, le pouvoir d'une élite, spécialistes et professionnels de la représentation dans une légitimité dont John Oswald dira, en 1791, qu'elle est « vicieuse et illusoire ». Babeuf et ses amis, dont Buonarroti, ajouteront que cette élite confisque les révolutions et finit par former « une classe exclusivement au fait des principes de l'art social des lois et de l'administration », parvenant ainsi à créer « des dis-

tinctions et des privilèges ». La démocratie représentative convoque le peuple à chaque élection et exige de lui qu'ensuite il se soumette silencieux et servile, quelle que soit la nature des lois votées et leurs conséquences. À l'inverse, les partisans du principe du mandat impératif aspirent à une liaison directe entre souveraineté et pouvoir et voient en tout État l'instrument de domination du peuple. P. H. Zaidman met en évidence à quel point les perspectives ouvertes par les Enragés ont été étouffées au sein même du mouvement révolutionnaire. Les perspectives ouvertes par l'exercice du mandat impératif seront l'objet, précise-t-il, de condamnation doctrinale dans les statuts de la Ligue communiste révolutionnaire (XV^e congrès, novembre 2003). Et l'on sait que, dans les pratiques des AG et des coordinations, les militants des organisations constituées sont souvent peu regardants sur les moyens lorsqu'il s'agit de prendre le contrôle d'un mouvement de contestation. Mais ceci est déjà un autre débat. C'est dire si l'on ne peut qu'espérer qu'un second opus soit commis avec la même rigueur et qui porterait sur une seconde, voire une troisième, période de la vie et les avatars de la démocratie directe. En regardant du côté du syndicalisme révolutionnaire, du léninisme, des conseillistes et naturellement de la révolution espagnole, on voit très vite tout le profit que le lecteur pourrait tirer d'une telle démarche. Avis aux amateurs.

Jean Luc Debray

Le mandat impératif. De la Révolution française à la Commune de Paris
Pierre-Henri Zaidman,
Éditions libertaires, 2008
90 pages, 12 euros.

Douze mouettes à Cadaquès

Raymond Espinose



ÇA Y EST, on me ressort de ma cage. J'étais en plein sommeil, au beau milieu d'un rêve plein de ciel azuré, de barques, de criques et de mouettes, et voilà que tout recommence.

Comme le gardien ne m'a pas autorisé à me rendre aux toilettes, je me suis pissé dessus. Je sais maintenant comment ils fonctionnent; j'ai compris le processus. L'officier de police judiciaire va me poser les mêmes questions. Et que faire d'autre que de donner les mêmes réponses?

Le gardien me pousse, je grimpe les marches de l'escalier, je longe le couloir gris, le type sur mes talons. Puis il m'ouvre la porte du bureau et je me retrouve devant le même fonctionnaire que la veille au soir. Mais était-ce bien hier au soir? Ils m'ont ôté la montre, tout est sombre, simple veilleuse dans le couloir, lampe de bureau tamisée de ce chef de service antiterroriste.

— Bien, reprenons...

Il me fait signe de m'asseoir. Il doit approcher de la cinquantaine; un peu trop posé à mon goût, sa sérénité apparente m'irrite. Il a gardé sa veste, ce qui lui donne un aspect austère dans ce lieu dépouillé et obscur.

— Il me semble vous avoir déjà tout dit. Je crains de n'avoir aucun autre élément à vous apporter.

Le commissaire fait celui qui n'a rien entendu. Il tient devant lui une feuille de papier sur laquelle il fait mine de s'absorber. Probablement le texte de ma déposition signée quelques heures auparavant. Combien de temps au juste? Ils jouent à me laisser m'endormir puis à me réveiller.

Sur le bureau, en bois ordinaire, noir et vétuste, un dossier à lanière et sur sa droite un ordinateur qui ne semble plus tout jeune.

— Nom, prénom...

— Speranza, Ramon.

— Domicile...

— 53, rue Nungesser, à Biarritz.

— Âge?

— Trente-deux ans... Bientôt trente-trois.

— Profession?

— Photographie.

— Précisez.

— Je photographie essentiellement des modèles pour des maisons de couture, des revues de mode ou des hebdomadaires qui consacrent une ou deux de leurs pages à la mode.

— Pour quelles raisons avoir choisi le village de Cadaquès pour réaliser votre dernière série de photographies?

— L'idée n'est pas de moi mais de la directrice de l'agence Elytres d'Or. Elle souhaitait donner aux photographies un ton seventies.

— Précisez.

— Vous êtes sûr que ça vous intéresse?

Je n'avais pas envie de parler, pas envie de raconter; je sentais mon corps mou, cotonneux, et mes nerfs étaient électriques. Un bref instant, j'eus peur de la folie, d'une folie peut-être ensevelie en moi, et qui pouvait, d'un instant à l'autre, resurgir. Mais je me ressaisis, puisai dans mes réserves de calme intérieur.

— Absolument.

— Eh bien, durant la décennie 65-75, Cadaquès représentait une sorte de no man's land dans l'Espagne franquiste. Un vent de folie y régnait; on usait et abusait de la liberté; s'y déroulaient des fêtes extraordinaires. Beaucoup de célébrités de l'époque y vivaient ou y passaient. Des peintres, des écrivains, des artistes de toutes sortes...

Le flic semble ailleurs; j'ai l'impression que ce que je dis ne l'intéresse pas. Et si j'étais devenu réellement fou?

— Je continue?

Il fit comme s'il ne m'avait pas entendu et m'interrompit brusquement:

— Donc la directrice de l'agence...

Rappelez-moi son nom, monsieur Speranza, figurez-vous que je l'ai déjà oublié...

— Johanna Stiffer.

— C'est ça, M^{me} Stiffer. Donc, si je vous suis bien, M^{me} Stiffer voulait donner un « ton seventies », comme vous dites, à vos clichés.

— Aux tenues des jeunes filles dans un décor symbolique, oui. Et, du même coup, aux photographies.

— Quel âge, ces jeunes filles?

— Entre seize et dix-huit ans.

Il émit un sifflement bref.

— Fichtre! Je suppose que ces princesses ont une autorisation signée de leurs parents.

Il avait ce tic de langage ridicule: il appelait les adolescentes des « princesses ». À part ça, il s'exprimait comme un conseiller principal d'éducation de n'importe quel lycée de France. Ironie en plus.

— En effet. M^{me} Stiffer est irréprochable en la matière.

— Bon, bon, passons. En tout cas, vous ne devez pas vous embêter, avec toutes ces princesses en minijupe.

Son œil soudain malicieux recherchait une complicité que je mis un point d'honneur, malgré ma fatigue, à ne point satisfaire.

— Car ce sont bien des minijupes que l'on portait, à cette époque-là, non?

Et, comme je ne répondais pas:

— Je me trompe?

Son ton était salace, un brin pervers. Il fallait en finir.

— Minijupe et bikini, oui. Mais on a fait mieux depuis, vous savez? String et nu intégral.

J'avais pris un ton ferme, froid, à la limite de l'agressivité. C'est que, curieusement, je me sentais moins las, tout à coup. Un peu comme si j'avais dépassé ma fatigue. Une sorte de second souffle. Que ce fonctionnaire cesse de tourner autour du pot, merde; et de me tourmenter.

Il resta insensible à ma remarque. Peut-être se réjouissait-il intérieurement en songeant



que je commençais à perdre pied? Je n'en poursuivis pas moins, sur le même ton :

— C'est pour me parler de minijupes que vous m'avez convoqué dans votre bureau?

— Disons que je m'imprègne au mieux de ce qu'est votre milieu. Car figurez-vous que j'ai la manie de chercher à comprendre.

Ce fut à mon tour de le regarder avec ironie. Mon sourire intérieur le gêna. Contrairement à ce que je pensais, j'avais visiblement marqué des points. Il me fallait progresser encore.

— Qui l'aurait cru, nous avons donc un point commun. J'aime également comprendre.

Habité par l'énergie du désespoir, je m'autorisai un regard sinon hautain, en tout cas qui en disait long sur la manière dont je considérais un homme qui, c'est le moins qu'on puisse dire, n'était pas très clair sur ses intentions. Que cherchait-il, au juste? Et que me voulait-il, à moi, jeune photographe de mode sans histoire?

Et comme il demeurait mutique, toujours penché sur ma déclaration, je rajoutai :

— Vous faites bien partie d'un service antiterroriste?

— Exact.

— Et qu'ai-je à voir avec des terroristes? Je suis photographe.

— J'y viens, j'y viens...

Encore un moment de silence, puis :

— Donc vous arrivez à Cadaquès le lundi 25 avril à quinze heures quarante-cinq et vous vous installez à l'hôtel Marina, chambre 120. Vous avez roulé environ six heures depuis Biarritz. Vous étiez accompagné, n'est-ce pas? C'est bien ce que vous avez déclaré?

— Je confirme.

— Mais vous ne nous avez pas donné l'identité de la personne qui était avec vous.

Je demeurai à mon tour silencieux. Il poursuivit :

— Permettez-moi d'insister.

— Je ne puis vous donner le prénom de la personne qui m'accompagnait car je me refuse à la compromettre.

— Vous comprendrez aisément que cette réponse ne peut satisfaire personne. Ni un juge d'instruction, ni un procureur, ni un jury. Je crois que vous ne mesurez pas exactement les conséquences que peut entraîner cette obstination, si elle perdure.

— J'en ai parfaitement conscience, monsieur le...

Il m'interrompit, sûr de sa personne et de son autorité :

— Je m'appelle Pierre Brunetière, ça vous dit quelque chose?

J'opinai. Un spécialiste de l'antiterrorisme, notamment basque. Toujours présent aux meilleures places dans les tribunaux de Bayonne et de Pau.

— Bien sûr, le personnel de l'hôtel, ainsi que les propriétaires, nous ont permis de réaliser un portrait robot de la jeune fille avec qui vous étiez.

Il glissa sous mes yeux de manière un peu théâtrale un portrait de Jennifer, vraisemblablement réalisé avec du matériel informatique des plus sophistiqués.

— Ressemblant, n'est-ce pas?

Je ne répondis rien. Il reprit :

— Donc, l'après-midi, vous sortez effectuer un repérage pour les photos du lendemain. Votre amie vous accompagne. La baie, les galets, le paseo... (Ton ironique, détaché.) Entre-temps, les princesses et leur cicérone se sont installés dans l'hôtel proche du vôtre, le Christina. Vous rentrez de votre promenade sentimentalo-professionnelle, laissez tranquillement votre amie se refaire une beauté à votre hôtel tandis que vous allez régler quelques détails avec M^{me} Stiffer au café Meliton, c'est bien ça?



Je suis en roue libre, je n'ai plus qu'à opiner :

— Tout à fait.

— Voyez, je parle à votre place. Je vous mâche le travail, en quelque sorte. J'y mets de la bonne volonté, vous en conviendrez. À votre tour maintenant de vous montrer coopératif.

— Eh bien, nous avons dîné dans un restaurant, La Gritta, situé sur le paseo. M^{me} Stiffer, mon amie et moi. Les douze jeunes filles étaient installées à une table voisine.

— Vous êtes sortis de La Gritta à vingt-deux heures quarante-cinq, et votre note s'est élevée pour trois personnes à soixante-huit euros et douze centimes.

— Comment savez-vous tout cela?

— De la même manière que nous savons que vous effectués le plein d'essence de votre véhicule sur l'autoroute perpignanaise, et à quelle heure : votre carte bancaire, cher ami. Eh oui, la banque.

— Mauvaises nouvelles de la Liberté, je fis.

Il sortit mon téléphone portable du tiroir de son bureau, accompagné d'une petite pastille métallique :

— En revanche, la lecture de la puce de

votre portable n'a rien donné. Vous êtes prudent!

J'étais éberlué :

— On n'est tout de même pas contraint de téléphoner à quelqu'un qui vit à vos côtés...

— Mais si, mais si... Vous voulez savoir comment ça fonctionne? Regardez.

Il exécuta deux ou trois manipulations et dirigea l'écran de son ordinateur vers moi. Défila une centaine de numéros, souvent les mêmes d'ailleurs, avec le nom des correspondants.

Je repérai le numéro de Jennifer, ainsi que son nom. J'attendais la suite. Peut-être le fonctionnaire épiait-il mes réactions?

— On a épluché l'identité de toutes les destinataires. Aucun nom ne correspond à celui que nous recherchons. Vous êtes davantage que prudent, vous êtes malin!

— Vous déraisonnez! Si vous me disiez qui vous cherchez?

— Vous le savez très bien, puisque vous étiez avec elle lors de votre séjour à Cadaquès. Le problème, c'est que nous avons perdu sa trace.

— On n'est plus chez Kafka, on est chez Courteline!

Il me répondit sèchement, vaguement menaçant :

— Faites en sorte que nous n'y demeurions pas trop longtemps. Je commence à trouver le temps long.

Je le trouvais long aussi. J'avais faim, ma gorge était sèche et me râpait comme de la toile émeri, je me sentais sale, j'avais envie de me rendre aux toilettes. Par moments, j'avais des difficultés d'élocution : je « savonnais », comme on dit au théâtre. C'était la fatigue. J'étais prêt à céder lorsque le fonctionnaire Brunetière reprit :

— Vous êtes donc sorti du restaurant, vous vous êtes promenés un moment sur le paseo. C'est bien cela, n'est-ce pas? C'est ce que je lis sur votre déposition. Vous vous êtes tous trois assis sur un banc face à la baie éclairée par les navires, puis vous avez décidé de prendre un verre tout près, dans une boîte, El Hostal.

Il leva le nez de son papier et me regarda, interrogatif.

J'acquiesçai.

— Vous avez commandé une bouteille. Dites donc, vous ne vous embêtez pas! Réglée par carte bancaire, également par vous-même. Grand seigneur, Speranza. Vous avez raison, les femmes adorent ça.

À nouveau l'ironie. J'en avais vraiment marre, de tout ce cirque.

— Alors ces photos, dites-moi, vous les avez réalisées quand?

— Le lendemain après-midi. Sur le chemin de ronde Cadaquès-Cap Creus. Lumière idéale, paysage idem : plantes grasses, laurier rose, cactus. Décor parfait pour ces filles-fleurs, aussi criardes que les mouettes de Cadaquès.

Mais qu'est-ce que je racontais? J'avais chaud, soudain, je transpirais, et je me deman-

dais si je ne commençais pas à délirer. Je redevenais nerveux, fébrile; je sentais des gouttes de sueur dégouliner le long de mes côtes. J'étais mûr, j'allais parler.

C'est alors qu'il glissa sous mon nez la photographie d'une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, très brune, au regard perçant comme celui d'une louve. Elle avait un vague air de ressemblance avec Jennifer, en tout cas avec le portrait que la police avait réalisé d'elle.

— Malaïena Belichegaray, vous connaissez?

Je secouai négativement la tête.

— Est-ce que le nom de Lucano Cestechourymendy vous dit quelque chose?

— Il me semble avoir lu ce nom-là, oui. Je l'ai sans doute même entendu. Dans les médias. Mais je suis bien incapable de vous dire dans quel domaine cette personne s'est illustrée. Je suis un photographe de mode. Mes centres d'intérêt sont assez circonscrits.

— Eh bien je vous explique: Belichegaray et Cestechourymendy sont deux militants du mouvement séparatiste basque EVA; responsables tous deux de l'attentat du musée de Séville. L'un des plus meurtriers de l'histoire du terrorisme espagnol.

— Désolé de vous décevoir, mais en quoi suis-je concerné par la lutte armée de séparatistes basques?

— Eh bien c'est tout simple: à moins que vous ne me prouviez le contraire, vous êtes accusé d'avoir couvert la fuite de Malaïena Belichegaray, recherchée par la police française, et désormais espagnole.

— Comment cela, mais c'est absurde! Je ne connais pas cette jeune femme.

— Cadaquès, étape avant Barcelone. Barcelone! Vous réalisez un peu? Autant chercher une aiguille dans une botte de foin. Vous êtes dans de beaux draps mon vieux!

Je répétais, ne voyant pas comment me tirer d'affaire sans compromettre Jennifer:

— C'est absurde.

— Filée depuis plusieurs jours dans le pays basque et le Béarn. Subitement, elle échappe à la vigilance de la police. L'heure de sa disparition correspond approximativement avec celle de votre départ de Biarritz. Nous avons étudié les enregistrements aux péages et les destinations. Vous êtes fichu, mon vieux. Je crains que vous ne puissiez vous sortir de cet imbroglio. Je n'aimerais pas me trouver à votre place.

— Est-ce que je peux me rendre aux toilettes?

Brunetière fit celui qui n'avait pas entendu.

Il sortit un magazine d'actualité d'un tiroir.

— Ces photographies, c'est bien vous qui les avez prises?

Elles représentaient Florence Rey, la jeune fille qui avait tiré sur des flics en 1994, à Paris, avec son compagnon. Un couple de jeunes qui avait mal digéré les théoriciens de l'anarchisme et pas suffisamment évalué les conséquences de leurs actes.

— C'est bien moi, oui.

— Vous appréciez beaucoup les terroristes, visiblement. Surtout les filles, non?

C'est vrai que j'avais été ému par le sort de Florence. Elle avait dix-neuf ans, à l'époque. Je lui avais expédié des lettres, au quartier d'isolement de Fleury-Mérogis. On avait beaucoup parlé de littérature. Puis elle avait été transférée. Notre correspondance s'était espacée, puis arrêtée. Par ma faute. La négligence. La vie qui capte votre attention ailleurs. J'aimais bien Florence, c'est vrai.

— C'est bien moi qui ai réalisé ces clichés. Vous le savez. Ils sont signés. Ils datent. À l'époque, je cherchais encore ma voie. Je faisais dans l'actu. Le sort de cette gamine m'avait ému.

Je transpirais; de ma vie je n'avais jamais eu aussi soif; ma langue était en carton. Mes nerfs commençaient à flancher et je n'étais pas loin de me déféquer dessus. Bande de salopards. Brunetière me regardait; un rire intérieur éclairait son visage. Il savait que j'allais flancher. Il éprouvait sa supériorité avec évidence. Il devait bander. Je lâchai le morceau:

— Jennifer Legendre.

— Pardon?

— Jennifer Legendre. Regardez bien, elle figure sur votre putain de liste téléphonique. C'est elle qui m'a accompagné. Votre recherche d'identité était superficielle; en prospectant un tout petit peu plus en profondeur, vous auriez appris que c'est la fille du juge bayonnais Legendre.

— On faisait plutôt une fixette sur les prénoms et noms à consonance basque, figurez-vous! La seule personne du sexe qui nous ait interpellés est une certaine Maritzia C...

Maritzia était ma compagne; celle qui partageait ma vie pour le meilleur et pour le pire. Mais il n'en avait plus rien à foutre, Brunetière de Maritzia. Celle qui l'intéressait, désormais, c'était Jennifer Legendre.

— Mais où l'avez-vous planquée, la princesse, dieu de dieu?

— Elle a tout simplement rejoint une amie qui a de la famille en Avignon. Les parents sont bien sûr informés du séjour pascal. La parentèse espagnole, elle, fait partie du domaine clandestin. Un petit mensonge par omission. J'ai mis Jennifer dans le train pour Avignon, via Perpignan et Montpellier.

— Et elle a quel âge, la petite Legendre?

— Dix-sept ans et demi.

— Ben dites donc, vous ne vous emmerdez pas, vous, avec les princesses. Vous aimez le risque.

Je cachai à Brunetière que j'avais promis à Jennifer de faire d'elle la plus grande et la plus célèbre top model de sa génération. Tout cela pour la croquer.

— Les vraies princesses de Cadaquès, ce sont les mouettes, je fis.

Ça y était: j'étais devenu complètement dingue.

Dorénavant, j'aurais toujours à faire gaffe.

R. E.

30 000 euros pour Lautodidacte.org

Ouverte en octobre 2000 par le groupe Proudhon de la Fédération anarchiste, la librairie l'Autodidacte.org (5, rue Marulaz, 25000 Besançon, lautodidacte.org) s'est imposée comme un lieu de débat politique, de rencontre, de culture vivante.

Petites maisons d'édition, artistes, auteurs, militants s'y sont succédé. Citons, entre autres, Cesare Battisti, Mathieu Ferré, Jean-Bernard Pouy, Maurice Rajsfus, Louis Arti.

Aujourd'hui, cette initiative risque de prendre fin, le local étant en vente. Nous avons décidé de sauter le pas et d'acheter les locaux pour continuer l'aventure.

C'est pourquoi nous lançons dès aujourd'hui une souscription pour réunir la somme qui nous manque: 30 000 euros.

Si vous estimez que l'existence de Lautodidacte.org est nécessaire en ces temps de réaction galopante, vous pouvez participer à cette souscription, en parler autour de vous. Une multitude de petites sommes peuvent à la fin constituer une grosse somme.

Chèques à l'ordre de la librairie l'Autodidacte. Pour les virements nationaux, nos coordonnées bancaires:

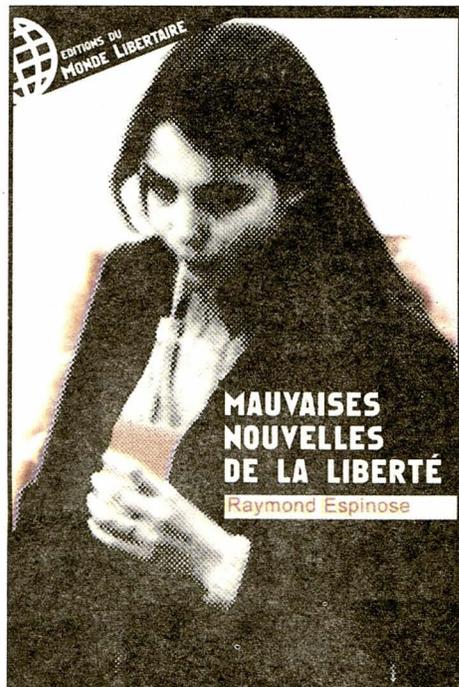
Librairie l'Autodidacte, Crédit lyonnais, n° de compte: 0000483629Q clé rib: 63 code banque 30002 Code guichet 05500

Domiciliation CL Besançon

Pour les virements internationaux, IBAN FR68 3000 2055 0048 3629 1171 Q63

BIC (adresse swift) CRLYFRPP

Indiquer souscription local.



Sébastien Basson

Une part de la mémoire ouvrière stéphanoise (1925-2007)

je

« **JE SUIS UN ANARCHISTE** qui aime bien traverser dans les passages cloutés pour éviter d'avoir affaire avec les flics », disait souvent Sébastien Basson en souriant malicieusement à ceux qui débarquaient tout feu tout flamme dans le mouvement libertaire. C'était une façon de rappeler que l'action militante devait être intelligemment menée, et que les coups de main spectaculaires pouvaient parfois apporter plus d'embêtements que d'avantages si la répression décimait les forces. Bien sûr, cette position en échaudait quelques-uns mais, pour Sébastien, l'action ouvrière et collective devait être l'axe du combat émancipateur. Il savait de quoi il parlait puisqu'il a suivi, de près ou de loin, toutes les luttes sociales de la région stéphanoise.

Son lieu d'enfance en est d'ailleurs le symbole : la Béraudière, une ferme sur un plateau venteux à équidistance des mines de charbon de l'Ondaine, de Saint-Étienne et de Roche-la-Molière, juste au-dessus du Brûlé, là où se déroula en 1869 la fameuse fusillade contre des mineurs grévistes romancée par Zola. Ce triangle improbable de campagne en pleine agglomération industrielle rappelle les origines paysannes d'une grande partie du prolétariat stéphanois, et les contradictions entre plusieurs mondes sociaux¹.

Une enfance au sein du militantisme ouvrier

Sébastien y naît en août 1925, car ses grands-parents y tiennent une ferme. Sa mère est modiste. Son père, Jean Basson, est mineur, militant cégétiste et communiste actif, au grand dam de sa famille paysanne, conservatrice et religieuse. Membre de la CGT-U puis de la CGT-SR, il adhère en 1936 à la CGT réunifiée, militant dans la tendance de La Voix syndicaliste². Dans la région stéphanoise, « l'influence de cette tendance est assez importante chez les mineurs, dans le syndicat des instituteurs, dans le bâtiment, chez les métallos du Chambon-Feugerolles (pays d'un métallos anarchiste nommé... Benoît Frachon!). Ces militants [...] étaient en relation avec Simone Weil, alors professeur de philosophie au lycée du Puy-en-Velay, en Haute-Loire, et qui venait passer ses week-

ends à Saint-Étienne, participant parfois à des manifestations ouvrières »³.

Jean Basson est licencié à l'issue des grandes grèves de 1948. C'est dans son sillage que Sébastien fréquente les milieux syndicalistes et communistes. Son père l'emmène souvent, adolescent, à la Bourse du Travail. Juste avant la guerre et juste après, Sébastien travaille dans les journaux stéphanois du parti communiste, l'hebdomadaire *Le Cri du Peuple* puis *Le Patriote*, fondé en 1944 par des résistants communistes. La rupture avec les communistes intervient en 1956, lors des événements de Hongrie. Elle est forte, Sébastien est ulcéré.

Il est probable qu'il se soit déjà interrogé auparavant sur le PCF car, du côté maternel, deux de ses oncles, les Garnier, étaient des militants anarchistes et des lecteurs de *Libertaire*. « Souvent présent dans les salles de la Fédération des mineurs, à la Bourse du Travail [de Saint-Étienne], j'ai pu me rendre compte de la haine qui dressait, parfois avec violence, les réformistes et les anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires contre les stali-niens. Cette animosité, cette tension permanente pourrait peut-être expliquer, au moins en partie, l'attitude de certains militants dans les années qui suivirent », écrira-t-il plus tard⁴.

Mais Sébastien ne va pas plus loin à l'époque. C'est, semble-t-il, en réaction vis-à-vis des militants ouvriers anti-staliniens, notamment du côté de *La Voix syndicaliste* ou de *La Révolution prolétarienne*, qui, au nom de l'anti-stalinisme, s'étaient plus ou moins ralliés à René Belin (1898-1977), le numéro deux de la CGT dans les années 1930 qui finit ministre du Travail sous Pétain⁵. Le Parti communiste apparaît comme moins compromis à l'issue de Vichy et de la guerre. Et parce que certains anarchistes du coin ne plaisent guère à Sébastien, comme Marcel Renoulet (né en 1920). Cet individualiste, ami du Paul Rassinier « révisionniste », est membre de l'Alliance ouvrière anarchiste, une scission de la FA en 1956 considérant que la lutte des classes « est à présent dépassée », et animateur de la revue *L'Homme libre* (1960-2007) qui mélange références anarchistes et pétainistes⁶. Plus tard, Sébastien rappellera à de jeunes

Philippe Pelletier

militants hexagonaux un peu amnésiques ou superficiels que Renoulet appartenait pendant la guerre à une organisation pétainiste et que « introduit dans le milieu libertaire local, il a contribué à démolir la FA à Saint-Étienne. Sous son influence, l'ex-groupe Sébastien-Faure a quitté la Fédération dans le courant des années 1950 »⁷.

Sébastien n'avait pas de bons souvenirs de cette période de la guerre et de Vichy qui décrédibilisait en lui l'idéal qu'il avait de la classe ouvrière, objectivement porteuse d'émancipation mais subjectivement faible... Et il s'opposait farouchement à ceux qui comparaient les deux énormes foules rassemblées place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Étienne, pour accueillir d'abord Pétain, venu présenter la « Charte du Travail » pilotée par Belin, le 1^{er} mars 1941, puis De Gaulle après la Libération, et qui se demandaient si elles n'étaient pas composées des mêmes personnes.

L'après-guerre et le tournant des événements de Hongrie

Après sa défection du Patriote et grâce à son bagage obtenu dans un lycée professionnel de mécanique et d'électricité, Sébastien trouve du travail aux Bennes Marrel, d'où il est rapidement licencié quand son parcours militant est connu. Puis il entre à Creusot-Loire où il s'occupe des fours, dans l'usine du Marais, celle dont on voyait les fumées les jours de match juste derrière le stade Geoffroy-Guichard. C'est là qu'il traverse Mai 68, avec occupation de l'usine, épisode qu'il raconte non sans humour, l'un des rares écrits où il consent à parler de lui, ô combien modestement, comme l'étaient non seulement son caractère mais aussi son éthique militante⁸.

Autour de cette période, il rejoint Lutte ouvrière, mais un désaccord survient avec cette organisation sur la question de la Révolution espagnole. Il fréquente alors les anarchistes, à une période où le mouvement libertaire traverse une crise sur la région stéphanoise. Il participe à la création du groupe Nestor-Makhno à la fin des années 1970, groupe qui existe toujours. C'est ainsi qu'est récupérée, et sauvée, la salle 15 bis de la

SALAIRES LEGERS



CHARS LOURDS

Bourse du Travail de Saint-Étienne, lieu de réunion des anarchistes et des anarcho-syndicalistes de la région, dont Sébastien aimait rappeler que c'était la dernière salle rescapée des nombreuses pièces que la CGT-SR avait détenues à la Bourse du Travail avant de se les faire ravir par Force Ouvrière⁹. Outre le groupe Nestor-Makhno de la Fédération anarchiste, elle abrite actuellement la CNT stéphanoise reconstituée au milieu des années 1990.

Avec le groupe Makhno et les contacts qu'il garde au sein de la CGT, Sébastien poursuit son combat militant, car, disait-il, comme le rappelle sa compagne Odette, « si on peut faire changer quelque chose... » Très hostile au nationalisme et au cléralisme, il se méfie des modes qui traversent le monde militant, comme l'autogestion à la sauce Edmond Maire, le syndicalisme à la Lech Walesa ou les luttes de libération nationale... La prétention des politiciens le faisait ricaner. Il participe à l'émission de radio « Rouge & Noir, tribune libertaire » sur les ondes associatives de Radio-Dio (89,5 MHz).

Son terrain d'action privilégié est celui du monde du travail. À ceux qui pouvaient le qualifier d'« ouvriérisme », ou qui prétendaient que la « classe ouvrière avait disparu », Sébastien haussait gentiment les épaules, comme si lui, ses proches, sa famille, ses amis, son quartier – Solaure, l'un des principaux bastions ouvrier et militant de la région stéphanoise, bref comme si tous « ceux qui ne mangeaient pas de la viande tous les jours »,

ainsi qu'il le répétait, n'existaient pas. Il défendait le matérialisme au sens strictement philosophique du terme, en rappelant de façon salutaire qu'il ne fallait pas le confondre avec l'attrait pour les biens matériels. Il avait aussi de la réticence pour l'humanisme, une notion trop imprégnée de bourgeoisie selon lui, et, pour cela, il ne goûtait guère l'humanisme libertaire d'un Gaston Leval.

Il est vrai que cet « ouvriérisme » le mettait en décalage avec des militants plus jeunes ou avec des personnes aux pôles d'intérêt autres (le féminisme, l'écologie, les expérimentations alternatives...). Mais Sébastien avait cette qualité énorme, rare malheureusement, il n'était pas intolérant ou, plus exactement, il était bienveillant: non qu'il acceptât tout et n'importe quoi, surtout pas l'injustice ou la misère, mais parce qu'il respectait les choix différents des camarades et compagnons. Il n'entravait pas leur action. Il respectait la liberté individuelle et collective. De ce point de vue, les déclamations ou les motions enflammées pour lesquelles certains bataillaient ferme dans les congrès anarchistes le laissaient de marbre car derrière leur inanité récurrente, souvent, se cachaient des enjeux de pouvoir qu'il détestait par-dessus tout: on peut même dire que, en anarchiste profond, il ne les comprenait pas.

Son action dans la Fédération anarchiste

C'est comme cela qu'il se positionne dans le mouvement libertaire et la Fédération anarchiste, à laquelle il adhère dès que l'un de ses congrès reconnaît le principe de la lutte des classes, à la fin des années 1970. En dynamique de groupe organisationnelle, ce n'était pas forcément très porteur, d'autant qu'il était d'une lucidité à la limite du pessimisme, mais à la limite seulement.

Ainsi, il écrivait en juin 1985: « Comme nous ne pouvons nous livrer à une agitation

tous azimuts il nous faut choisir, ou plutôt saisir les occasions qui sont le plus favorables à notre intervention. L'autre écueil à notre développement, c'est que nous avons parfois affaire à des gens pour qui l'anarchisme est plus une attitude qu'une ferme conviction idéologique. Nous avons à accomplir un travail d'explication, de formation. Mais il est d'une grande importance qu'en dehors de l'activité du groupe lui-même, chaque militant s'investisse dans les organisations de masse, en premier lieu dans les syndicats, les organisations de quartier. »¹⁰ Ou encore: « Le communisme libertaire deviendra-t-il un jour une réalité? Pour les anarchistes, il n'existe aucune "mission", aucune "nécessité" historique et la construction d'un monde nouveau sera une œuvre volontaire. Nous n'avons donc pas l'absolue certitude de voir notre projet aboutir, ce qui n'empêche pas de lutter. »¹¹

Sébastien préférait apporter ses petites touches au sein de la FA et, surtout, ses textes. Car il avait la passion de la lecture et de l'écriture, comme en témoignent ses nombreux articles parus dans *le Monde libertaire*. L'une de ses grandes tristesses fut de ne plus pouvoir écrire à cause des maladies qui le frappèrent durement il y a une demi-douzaine d'années.

Ses écrits sont essentiellement consacrés à des problématiques sociales ou politiques concernant la vie quotidienne des travailleurs: les conditions de labeur, de vie, de salaire, la défense de la Sécurité sociale, l'histoire ouvrière. Il avait bien sûr lu les principaux textes du socialisme et de l'anarchisme, avec une préférence pour Malatesta, Bakounine et Sébastien Faure, mais il se méfiait des théories trop élaborées, trop loin de la vie du peuple.

Sa silhouette un peu trapue, voûtée par des années de labeur, avec la casquette vissée sur ses cheveux blancs comme neige, et son pardessus gris sont familiers aux anarchistes de l'Hexagone et à tous les militants de la région stéphanoise. Il était « cool », le compagnon Sébastien, comme le disait une militante connue de la FA et de Bonaventure. Nous ne le verrons plus dans les luttes et les manifs depuis le 30 juin 2007, mais sa bonhomie, qui s'accordait si bien à la gentillesse extrême de sa compagne Odette, vers qui vont nos pensées, et qui lui attirait le respect sinon la sympathie d'un très grand nombre, sera toujours là.

P. P.

1. Pour la période antérieure, cf.: Colson Daniel (1986): *Anarcho-syndicalisme et communisme, Saint-Étienne 1920-1925*. Saint-Étienne/Lyon, Centre d'Études foréziennes, Atelier de création libertaire, 226 p.

2. Le journal éponyme de cette tendance tire 8000 exemplaires avant la guerre. Quant à la CGT-U, elle tient son premier congrès à Saint-Étienne en 1922, preuve de l'importance des courants commu-

POUR LA LUTTE DE TOUS LES TRAVAILLEURS



nistes, syndicalistes-révolutionnaires et anarchistes dans la région stéphanoise face aux réformistes.

3. Lettre de Sébastien Basson du 19 janvier 1994. Benoît Frachon (1893-1975) adhère au PCF dès la création de celui-ci en 1920, puis devient un haut dirigeant tant communiste que cégétiste.

4. Sébastien Basson, texte manuscrit du 10 octobre 1992.

5. Après la guerre, la région stéphanoise est le troisième lieu important d'implantation en France de *La Révolution prolétarienne* après Paris et la région parisienne. C'est Pierre Arnaud, proche des anarcho-syndicalistes, animateur au sein de la CGT-R de *La Voix syndicaliste* et secrétaire de la Fédération régionale des mineurs, qui, conservant son poste sous Vichy et appliquant les ordres du préfet, oblige en 1942-1943 Jean Basson à quitter le secrétariat des mineurs de Saint-Étienne. « Mon père fut ensuite arrêté à plusieurs reprises (dont une fois pour être livré comme otage aux Allemands). Il s'étonnait que des militants connus comme Arnaud, Seigne, Méallier, Thévenon, puissent poursuivre tranquillement leurs activités », Sébastien Basson, texte manuscrit du 10 octobre 1992.

6. Cf. Ariane (1995): « L'anarchisme est-il soluble dans l'extrême-droite? » *L'Alfranchi*, n° 10, printemps. direct.perso.ch/aff1002.html.

7. Texte du 27 janvier 1994 paru dans le bulletin intérieur de la FA. Rappelons que Sébastien Faure (1858-1942), orateur et propagandiste anarchiste célèbre, est né et a vécu à Saint-Étienne. Il est probable que Sébastien Basson en a hérité du prénom.

8. Basson Sébastien (1989): « Creusot-Loire en lutte », *Le mouvement de Floréal*, An 176, Mai 68 par eux-mêmes, Paris, Éditions du Monde libertaire, 242 p., p. 73-83.

9. À Saint-Étienne, Force Ouvrière a largement été fondé par des rescapés du syndicalisme toléré par Vichy, dont des membres de *La Voix ouvrière* ou de la RP Ambiance, ambiance.

10. Lettre du 12 juin 1985.

11. Basson Sébastien (1987): « Travail au noir ». *La Cannibale*, revue anarchiste, culturelle, mordante, 1, p. 74-79, p. 79.



Fédération anarchiste

les groupes

federation-anarchiste.org

02 Aisne

Groupe Kropotkine

Athénée libertaire
& bibliothèque Sociale
8, rue Fouquerolles
02000 Merlieux
Permanence les 1^{er}, 3^e, et 5^e jeudis
du mois de 18 heures à
21 heures.
Tél.: 03 23 80 17 09

04 Alpes-de-Haute-Provence

Liaison Alpes-de-Haute-Provence

Daniel Adam
BP1
04190 Les Mées
adsalam@no-log.org

05 Hautes-Alpes

Groupe GEL-05

BP 111
05003 Gap Cedex
gel-05@wanadoo.fr

06 Alpes-Maritimes

Liaison Antibes

c/o Le Monde libertaire

07 Ardèche

Groupe d'Aubenas

c/o CESA
BP 15
01170 Villeneuve-de-Berg

Liaison Tournon

c/o Le Monde libertaire

12 Aveyron

Liaison Sud-Aveyron

c/o Sap
BP 2
12400 Montlaur

13 Bouches-du-Rhône

Groupe de Marseille

c/o Mille Bâbords
61, rue Consolat
13001 Marseille
contact@fa-marseille-fr-eu.org

Liaison Aix-en-Provence

c/o Mille Bâbords
61, rue Consolat
13001 Marseille
contact@fa-marseille-fr-eu.org

Liaison Ni Dieu Ni Maître

(Arles)
c/o Le Monde libertaire
ndnm.arles@no-log.org
ndnm.arles.free.fr

14 Calvados

Groupe de Caen

c/o Le Monde libertaire
fa-caen@no-log.org
facaen.zeblog.com

15 Cantal

Groupe Les Éphéméristes

c/o Pascal Delente
Cité de Ponty 3
15800 Thiézac

17 Charente-Maritime

Groupe les AffranchiEs

c/o Le Monde libertaire
groupe-lesaffranchies@
federation-anarchiste.org

Groupe Nous Autres

c/o ADIL
BP 3
17350 Port-d'Envaux

18 Cher

Liaison Bourges

c/o Le Monde libertaire

19 Corrèze

Liaison Corrèze

c/o Le Monde libertaire

21 Côte-d'Or

Groupe La Mistoufle

Maison des Associations
Groupe la Mistoufle
c/o les Voix sans maître
BB 8
2, rue des Corroyeurs
21000 Dijon
Permanence tous les mercredis
de 20 heures à 23 heures.
6, impasse Quentin

22 Côtes-d'Armor

Groupe Jean-Souvenance

c/o CEL
1, rue Yves-Creston
22000 Saint-Brieux
souvenance@no-log.org

23 Creuse

Groupe Arthur-Lehning

c/o Alayn Dropsy
9, Rizat
23270 Ladapeyre
Tél.: 05 55 80 64 00
alayn.dropsy@yahoo.fr
anarchie23.centerblog.net

24 Dordogne

Groupe Drapeau noir Périgord

c/o ADCS 24

Le Bourg

24290 Saint-Amand-de-Coly

groupe-dnp@
federation-anarchiste.org
dnp.lautre.net

Groupe Emma-Goldman

c/o Emma
Pavillon 10
44, rue Léon-Félix
24000 Périgueux
emma.goldman@no-log.org

25 Doubs

Groupe Pierre-Joseph-Proudhon

c/o CESL
BP 121
25014 Besançon Cedex
groupe-proudhon@
federation-anarchiste.org

Librairie L'Autodidacte

5, rue Marulaz
25000 Besançon
lautodidacte.org

28 Eure-et-Loire

Groupe de Chartres

Abbayes de Saint-Brice
1, rue Martin-Auval
28000 Chartres
Permanence chaque 1^{er} vendredi
du mois

30 Gard

Groupe Gard-Vaucluse

c/o AGDIR
BP 5018
30900 Nîmes
fa30-84@no-log.org
fa-30-84.org

32 Gers

Liaison Gers

c/o Le Monde libertaire

33 Gironde

Cercle Jean-Barrué

c/o Athénée libertaire
7, rue du Muguet
33000 Bordeaux
cercle-jean-barrue@
federation-anarchiste.org

35 Ille-et-Vilaine

Groupe La Sociale

MJC La Paillette
2, rue du Pré-de-Bris
Domaine Saint-Cyr
35000 Rennes
contact@farennnes.org
farennnes.org

Librairie associative

La Commune

17, rue de Chateaudun
35000 Rennes
ouverte le mercredi & samedi de
14 heures à 18 heures

37 Indre-et-Loire

Groupe Sans voix sans visages de Tours

c/o Le Monde libertaire
el.nino.negro@orange.fr

38 Isère

Groupe La Rue râle (Saint-Marcellin-Royans)

c/o Groupe Jules-Vallès
Cap Berriat
15, rue Georges-Jacquet
38100 Grenoble
laruerale@no-log.org

Groupe Vercors

c/o Ultimatum, BP 3
38250 Lans-en-Vercors
fa.vercors@no-log.org
fa.vercors.free.fr

39 Jura

Groupe-Lucio

c/o La maison du Peuple
12, rue de la Poyat
39200 Saint-Claude
grouperlucio@altern.org

42 Loire

Groupe Nestor-Makhno

de la région stéphanoise
Bourse du Travail, salle 15 bis
Cours Victor-Hugo
42028 Saint-Étienne Cedex 1

45 Loiret

Groupe Gaston-Couté

c/o Le Monde libertaire
gastoncoute@no-log.org

51 Marne

Liaison Marne

c/o Le Monde libertaire
fa51@no-log.org

54 Meurthe-et-Moselle

Liaison Nancy

c/o Le Monde libertaire

56 Morbihan

Groupe libertaire

Francisco-Ferrer

Cité Allende, Boîte 19
56100 Lorient
fedeanar56@yahoo.fr

Fédération anarchiste

les groupes

federation-anarchiste.org

Groupe libertaire René-Lochu

6, rue de la Tannerie
56000 Vannes
fedeanar56@yahoo.fr

57 Moselle

Groupe de Metz
Association culturelle libertaire
BP 16
57645 Noisseville

63 Puy-de-Dôme

Liaison Clermont-Ferrand
c/o Le Monde libertaire

67 Bas-Rhin

Groupe de Strasbourg
c/o ACLS
c/o Lucha y fiesta
BP 41 017
67027 Strasbourg Cedex 01
groupe-strasbourg@
federation-anarchiste.org
fastrasbg.lautre.net

Liaison Bas-Rhin

c/o Remon
BP 35
67340 Ingwiller
liaison-bas-rhin@
federation-anarchiste.org

69 Rhône

Groupe Vivre Libre
c/o La maison des Passages
44, rue Saint-Georges
69001 Lyon
groupe@vivre-libre.org
vivre-libre.org

71 Saône-et-Loire

Groupe La Vache Noire
c/o ADCLSL
BP 516
71322 Chalon-sur-Saône Cedex
libertaire71.monsite.wanadoo.fr

72 Sarthe

Groupe Lairial
L'épicerie du Pré, café, cantine.
31, rue du Pré
72000 Le Mans
Permanence libertaire le samedi
de 17 heures à 19 heures
et Café libertaire le premier
samedi du mois à la même
adresse.

73 Savoie

Groupe Chambéry
c/o La Salamandre
Maison des Associations

67, rue Saint-François-de-Sales
Boite X/33
73000 Chambéry
FA73@no-log.org
fa73.lautre.net

75 Paris

Groupe Pierre-Besnard
c/o Le Monde libertaire
groupe-pierre-besnard@
federation-anarchiste.org

Groupe La Vache Folle

c/o Le Monde libertaire
vfolle@multimania.com
multimania.com/vfolle

Groupe Claaaaaash

c/o Le Monde libertaire
groupe-claaaaaash@
federation-anarchiste.org
claaaaaash.over-blog.org

Groupe Louise-Michel

c/o Le Monde libertaire
groupe-louise-michel@
federation-anarchiste.org

Groupe Berneri

c/o Le Monde libertaire

Groupe La Rue

c/o Le Monde libertaire

Librairie du Monde libertaire

145, rue Amelot
75011 Paris
Tél.: 01 48 05 34 08
Fax: 01 49 29 98 59
Ouverture:
du lundi au vendredi:
de 14 heures à 19 h 30
le samedi: de 10 heures à 19 h 30

Bibliothèque La Rue

10, rue Robert-Planquette
75018 Paris
ouverte le jeudi de 18 heures à
19 h 30
samedi de 15 heures à 18 heures

Radio libertaire

89,4 MHz et sur Internet

76 Seine-Maritime

Groupe de Rouen
c/o Librairie l'Insoumise
128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
farouen@no-log.org

Librairie l'Insoumise

128, rue Saint-Hilaire
76000 Rouen
Ouverture:
Mercredi: 16 heures à 18 heures
Vendredi: 17 heures à 19 heures
Samedi: 11 heures à 18 heures
Pendant les vacances scolaires, les
samedis de 14 heures à 18 heures.

Groupe Zéro de conduite

Le Havre
c/o Le Monde libertaire

77 Seine-et-Marne

Groupe Sacco-et-Vanzetti
c/o GRELE
1 bis, rue Émilie
77500 Chelles

80 Somme

Groupe Alexandre-Marius-Jacob
c/o Le Monde libertaire
fa-amiens@no-log.org

83 Var

Groupe Nada
c/o ACL, BP 5 137
83093 Toulon Cedex
contact@groupenadatoulon.
lautre.net
groupenadatoulon.lautre.net

84 Vaucluse

Groupe Gard-Vaucluse
c/o Agdir
BP 5 018
30900 Nîmes
fa30-84@no-log.org
fa-30-84.org
Vente du Monde libertaire le
premier samedi matin du mois
sur le marché d'Apt et tous les
dimanches matin vers 11 heures à
Avignon, place des Carmes.

89 Haute-Vienne

Liaison Haute-Vienne
c/o Le Monde libertaire

91 Essonne

**Groupe Jean-Meckert
de Corbeil-Évry**
c/o Le Monde libertaire

RAT (Réseau pour l'abolition de la télévision)

c/o Le Monde libertaire

92 Hauts-de-Seine

Groupe Idées noires
c/o Le Monde libertaire

ideesnoires.fa@noos.fr

Vente du Monde libertaire tous les
dimanches au marché de
Malakoff de 11 heures à 12 h 30.

93 Seine-Saint-Denis

Groupe Henry-Poullaille
c/o Le Monde libertaire
groupe-henry-poullaille@
wanadoo.fr

Liaison Albert-Camus

c/o Le Monde libertaire

Liaison Detox

c/o Le Monde libertaire

94 Val-de-Marne

Groupe Élisée-Reclus
c/o Le Monde libertaire
faivry@no-log.org

Groupe Tous les maquis

c/o Le Monde libertaire

95 Val-d'Oise

**Groupe Makhno
de Cergy-Pontoise**
c/o Le Monde libertaire
makhno-cergy@tele2.fr

Belgique

Groupe Ici et maintenant

c/o Le Monde libertaire
groupe-ici-et-maintenant@
federation-anarchiste.org
ici-et-maintenant.org
Le groupe édite avec d'autres le
trimestriel À voix autre
avoixautre.be



DIMANCHE

08h00 : *Goloss trouada, la voix du travail*, émission franco-russe
 10h00 : *Ni maître ni dieu*, émission de la coordination nationale des libres penseurs

12h00 : *Folk à lier*, le magazine des musiques traditionnelles
 14h00 En alternance :

- **Tempête sur les planches**, actualité du théâtre et de la danse
- **Symbiose**, le mode du libre sous tous ses aspects : informatique, artistique.

15h30 En alternance :

- **Cris et murmures**, la radio sort des murs pour monter sur les scènes slam

15h30 En alternance :

- **Chants, contrechamps**, cinéma d'auteur(s) et chanson à texte(s)
- **Des mots, une voix**, des mots, des auteurs

17h00 : **Le mélange**, musique et actualité du spectacle

18h30 En alternance :

- **Echos et frémissements d'Irlande**, émission de l'association irlandaise
- **Il y a de la fumée dans le poste**, émission du CIRC

20h30 En alternance :

- **Détruire l'ennui**, anarcho punk et diy (dot it yourself)
- **Les dévaxés**, ciné en zone libre

22h00 **Les liaisons dangereuses**, c'est à dire en alternance :

- **Rudies back in town**, Les rudes boys et les rudes girls sont de retour en ville
- **Seppuku**, musiques électroniques

24h00 En alternance :

- Plage musicale
- **Balístik**, musiques créatives



RADIO LIBERTAIRE

En Ile de France : 89.4 MHz

Et sur Internet, depuis <http://www.federation-anarchiste.org>

La voix sans dieu, sans maître et sans publicité
 de la Fédération anarchiste

Grille à jour en mai 2008



SAMEDI

08h00 : *Réveil hip-hop*, hip-hop
 10h00 : *La philanthropie de l'ouvrier charpentier*, comme son nom ne l'indique pas
 11h30 : *Chronique syndicale*, luttes et actualités sociales
 13h30 : *Chroniques rebelles*, débats, dossiers et rencontres

15h30 : *Deux sous de scène*, le magazine de la chanson vivante
 17h00 En alternance :

- **Bulles noires**, bandes dessinées et polar
- **Bulles de rêve**, cinéma d'animation

19h00 En alternance :

- **Tribuna latino-américana**, actualité politique de l'Amérique latine
- **Longtemps, je me suis couché de bonne heure**, magazine des livres, de la musique et du cinéma
- **Les passagers de la nuit**, émission mensuelle de cinéma

21h00 **Les nuits libertaires**, c'est à dire en alternance :

- **Orphées Antissa, Les jardins d'Orphée**, chronique artistique, musique classique et contemporaine
- **Tormentor**, musiques alternatives
- **Nuits off**, topologies sonores, rock et chroniques

VENDREDI

8h00 : Plage musicale
 13h00 : *Place aux fous*, Philosophie et musique. Disciplines de l'indiscipline

14h30 **Les oreilles libres**, musiques engagées
 16h00 : **Koumbi**, culture, histoire, société et immigration, autour de l'Afrique

17h30 : En alternance :

- **Radio espéranto**, émission de l'association Sat-Amikaro
- **Radio ZAM**, spécial espéranto jeunes

19h00 **L'Invité du vendredi**, c'est à dire en alternance :

- **Des droits et des hommes**, émission de la Ligue des Droits de l'Homme
- **L'antenne sociale**, autour des acteurs du social
- **Raison présente**, émission de l'Union Rationaliste de France
- **Trait d'union**, le mouvement des idées

21 h 00 En alternance :

- **Offensive**... libertaire et sociale
- **La grenouille noire**, anarchisme et écologie

22h30 : **Ca booste sous les pavés**, musiques, reportages et actu

JEUDI

08h30 : *Jus de rue*, infos et actualité
 10h00 : *Chronique hebdo*, analyse libertaire de l'actualité

12h00 : *De rimes et de notes*, actualité de la chanson et du spectacle

14h00 : **Radio Cartable**, la radio des enfants des écoles d'Ivry sur Seine
 15h00 : **Bibliomanie**, autour des livres...

16h30 : **Petites annonces d'entraide**

18h00 : **Si Vis Pacem**, émission antimilitariste de l'Union Pacifiste de France

19h30 : **Les enfants de Stonewall**, En alternance :

- **Pédérana**
- **Body freaks**, la radio Trans (actus et débats trans)
- **Affinités électives**

Si 5^{ème} jeudi : **questions LGBT**

20h30 : **Entre chiens et loups**, art, anarchie (arts plastiques, poésie, art, musiques...)

22h00 : **Epsilonion**, musiques expérimentales et expérimentations sonores

Périodicité des émissions :

- **bi-mensuelle**
- **mensuelle**
- **autre**

Sans indication : hebdomadaire

MERCREDI

8h00 **Petits matins pour le grand soir**, les enfants du père La Purge

9h30 : **Court-Circuit**, Philosophie

10h30 : **Blues en liberté**, émission musicale blues cocktail de musiques radicales
 12h00 : **Sans toit ni loi**, émission sur les mal-logés et la précarité

14h00 : **Le manège**, littérature, cinéma

16h00 : **Léo 38** : Reggae et autres

17h00 : **Déclatses horaires**, musiques du monde

18h30 : **Femmes libres**, femmes qui luttent, femmes qui témoignent des luttes de prisonnières

22h30 : **Traffic**, musiques urbaines et libres propos

00h30 : **Free libertaire** : musiques alternatives

Nouvelles émissions :

- **Nouvelles émissions :**

MARDI

8h00 : **Le parisien libertaire**, actualité parisienne
 9h30 : Plage musicale

11h00 : **Zone à mix**, scratch music

12h30 : **Wreck this mess**, cocktail de musiques radicales
 14h30 : **L'idée anarchiste**, textes historiques ou actuels sur l'anarchisme

16h00 : **Les amis d'Orwell**, émission contre les techniques de surveillance et les systèmes de contrôle des individus

17h00 : **Des oreilles avec des trous (dedans)**, des fusions molles pour fous les tous

18h00 En alternance :

- **Ideaux et débats**, émission littéraire
- **Pas de quartiers...**, ça se passe près de chez vous
- **Paroles d'associations**, magazine de la vie associative et culturelle
- **Radio libertaria**, émission de la CNT

22h30 En alternance :

- **Mucar**, autour de l'art contemporain
- **Cultures-vous**

Type des émissions :

- **militante**
- **culturelle**
- **musicale**

Permanence du secrétariat : le mardi à partir de 19 heures au siège social - 145 rue Amelot - 75011 PARIS

Tél. Siège : 01 48 05 34 08 Fax 01 49 29 98 59 Tél. Studio 01 43 71 89 40 e-mail : radio-libertaire@federation-anarchiste.org

Grille téléchargeable au format pdf, sur le site de Radio Libertaire : www.federation-anarchiste.org

OCCUPEZ VOUS BIEN
PENDANT VOS VACANCES!

NOUS, ON VA BIEN
S'OCCUPER DE VOTRE
RENTRÉE!!!

